

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(13-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, jeudi 19 novembre 1942
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTRÉAL

TOUS LES SERVICES
TÉLÉPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Les Russes auraient déclenché leur offensive d'hiver (Voir en page 3)

En dépit de la guerre...

Un fait qu'il faut souligner

Samedi, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Lowell, au Massachusetts, S. Em. le cardinal Villeneuve, assisté de l'évêque de Providence et de l'évêque auxiliaire de Boston, sacrera Mgr Collignon, évêque-élu des Cayes en Haïti.

C'est un fait qu'il faut souligner, même au milieu des tragiques événements qui se précipitent. Il marque une phase nouvelle dans l'expansion oblate à travers le monde et dans l'apostolat franco-américain.

Ainsi que nous l'avons déjà noté, le nouvel évêque n'est pas né aux Etats-Unis. C'est le fils de parents belges, arrivé tout jeune en Nouvelle-Angleterre. Mais il a été élevé dans le milieu franco-américain. Il a fait ses études au milieu des nôtres dans les institutions oblates d'Ottawa. Il appartient à la province franco-américaine des Oblats, dont la direction est à Lowell; il dirigeait, quand il a été appelé à l'épiscopat, l'une des principales maisons de formation de cette province.

La nomination de Mgr Collignon à l'évêché des Cayes ne signifie point que ce diocèse sera spécifiquement attribué aux Oblats franco-américains, mais elle coïncidera avec une nouvelle poussée vers Haïti de leur apostolat. Les formes, les modalités de cet apostolat seront réglées par les évêques haïtiens.

Même sans être très au courant de ces choses — et c'est notre cas — chacun sait que l'apostolat des Oblats aux Etats-Unis est déjà ancien. L'une des caractéristiques de l'apostolat oblat en Amérique du Nord (et partout probablement), c'est son audace réfléchie. La congrégation venait à peine de faire ses premiers pas lorsqu'elle acceptait d'envoyer au Canada le contingent fameux qui devait ouvrir chez nous la marche vers de tels progrès: fondations de diocèses nouveaux, d'oeuvres innombrables. Et ces premiers Oblats ne faisaient presque que prendre pied en terre canadienne qu'ils acceptaient de suivre de l'autre côté de la frontière les émigrants canadiens-français.

Lowell, vers lequel se dirigeaient tant d'émigrants, fut l'un de leurs lieux de prédilection. Il est tel d'entre eux, le P. Garin, par exemple, qui a laissé là un impérissable souvenir. A l'heure actuelle, quatre grandes paroisses franco-américaines, où le ministère se fait en français, y sont encore dirigées par des Oblats, et l'on imagine quelles oeuvres fleurissent à leur ombre.

Les premiers ouvriers, de l'autre côté de la frontière

comme ici, furent des Français de France; mais ceux-ci ne tardèrent point à bénéficier comme ici de vocations canadiennes ou franco-américaines. (Le provincial actuel de la province de Lowell, le R. P. Bachand, est né au Kansas.)

L'entrée des Oblats en Haïti paraît intimement liée à l'état de choses créé par la guerre actuelle.

Haïti, avec des besoins religieux considérables, n'a presque pas de clergé autochtone. Ce sont des prêtres de France surtout qui y desservent la population. (Certains de nos y sont déjà rendus et leur portent secours.) Mais la guerre a rendu plus difficile le recrutement de ces auxiliaires français, et l'on a naturellement songé à réclamer ailleurs des aides. On voulait des prêtres de langue française, puisque c'est la langue officielle du pays, et certains souhaitaient particulièrement que ces prêtres fussent des Etats-Unis. (Les relations entre Haïti et les Etats-Unis se font de plus en plus intimes.) L'actuel président d'Haïti, M. Lescot, qui était précédemment ministre de son pays à Washington, eut l'occasion de visiter les paroisses et les oeuvres franco-américaines de Lowell: il en fut très frappé et c'est là, croyons-nous, le principe du mouvement actuel.

Nous savons par une expérience multiple et variée, par l'exemple même de telle illustre société française à Haïti, ce que signifierait l'entrée dans le pays d'une nouvelle congrégation. Par elle, le recrutement d'une partie au moins du clergé haïtien se trouverait méthodiquement assuré.

On ne nous saura pas mauvais gré d'insérer ici quelques chiffres qui indiquent la force actuelle de la province oblate qui s'occupera particulièrement des missions d'Haïti.

Fondée en 1921, la province de Lowell possédait alors vingt-cinq prêtres et cinq maisons. Après vingt et un ans, elle compte soixante-dix-sept prêtres, trente-huit scolastiques, neuf novices, soixante-quatre junioristes, quatorze frères convers et douze maisons; dont sept paroisses, deux maisons missionnaires, un juniorat, un noviciat et un scolasticat. Elle est, on le voit, en plein progrès.

Il serait surprenant que son entrée en Haïti ne coïncidât point avec un élan nouveau. C'est l'habituel résultat de ces gestes missionnaires.

Omer HEROUX

Bloc-notes

Le Service sélectif

Tout ne va évidemment pas pour le mieux dans le monde du Service sélectif. Ca va même, à ce qu'il semble, plutôt mal. Celui qui avait la direction de ce service, M. Elliott M. Little, et le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, sont tombés d'accord pour le reconnaître, le premier offrant au deuxième, qui l'a accepté, une démission qu'il motive. Il paraît que M. Mitchell, qui rentre d'Angleterre, où il a fait un séjour de plusieurs semaines, rapporte de là-bas des idées neuves en fait de service sélectif, en fait d'organisation de la main-d'oeuvre de notre pays pour la faire servir, d'une façon ou d'une autre, aux fins de la guerre.

Au vrai, ces idées neuves, peut-être M. Mitchell les avait-il avant son tout récent voyage dans le pays de son origine, l'Angleterre. On entend dire, en effet, que, dès l'été dernier, un visiteur est venu de là-bas au Canada, précisément pour s'occuper de ces choses, exposer des projets aux gens du gouvernement canadien, en particulier au ministre du Travail, qui allait obtenir bientôt juridiction sur le Service sélectif.

Est-ce à partir de ce moment que les choses ont commencé d'aller vraiment mal dans ce service, dans l'organisation de ce service? Une chose qui paraît en tout cas certaine, c'est qu'elles étaient à la veille de tourner au gâchis, si déjà elles n'y avaient tourné complètement. Bien des faits l'indiquaient, entre autres la déficience de la main-d'oeuvre dans maintes industries essentielles, parmi les plus importantes, comme l'agriculture, l'industrie forestière, alors que l'on signalait en même temps, ici et là à travers le pays, de nombreux cas de chômage.

Quatre mille chômeurs à Winnipeg

Tout récemment, par exemple, le gouvernement fédéral recrutait de jeunes étudiants dans la province de Québec pour les envoyer travailler à la récolte des céréales dans les

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

A la prochaine assemblée publique du général Laflèche, M. Ernest Bertrand, ministre, racontera ses souvenirs inédits du siège de Berg-op-Zoom, et aussi de la capture de Mons, — où il n'était pas; et M. Philippe Bisil parlera de sa participation active à la guerre de 1914-1918, pour laquelle on a oublié de lui décerner le titre de vétéran.

Tous les organisateurs libéraux et conservateurs d'Outremont qui ont fait la campagne de 1914-1918 avec le général Laflèche lui feront une escorte d'honneur, le 30 novembre. (Dernière heure) On compte qu'ils seront... un: lui-même.

Les mineurs des houillères du Cap-Breton ont obtenu une augmentation de leurs rations de thé et de café. Par ailleurs, ils ne veulent pas du travail féminin dans leurs mines. Ces ouvriers vivent dans l'obscurité des galeries souterraines mais ils ont tout de même des idées claires, lumineuses. C'est peut-être à cause de leur consommation du thé et du café.

Le Grincheux, usager du tramway, a déjà noté comme il est incommode de subir le chauffage par le siège. Un autre inconvénient du même genre de transport en commun, c'est le mauvais éclairage des voitures, éclairage insuffisant pour celui qui veut lire.

Trop chauffé par en bas, trop peu éclairé par en haut, le commun de notre démocratie est bien à plaindre en ses véhicules électriques.

Pour se conformer aux avis des maîtres du rationnement alimentaire, chacun devrait chaque jour mettre la poule au pot, le poulet ou la dinde au four. Mais comment en avoir les moyens, aux prix où se vend la volaille?

Henri IV, qui était pourtant un bon roi, n'ambitionnait pas plus que la poule au pot le dimanche. Ça lui paraissait devoir suffire au bonheur de son peuple de France. Sainte Démocratie du temps de guerre, en notre bienheureux pays, ne peut plus s'accommoder d'une formule aussi simple.

Il faut dire que la poule au pot de tous les jours, c'est la poule aux œufs rares, si rares que personne n'en trouve plus à acheter.

Aussi allez donc pondre le matin avec la perspective de vous faire cuisiner le midi!

Un accord intervenu entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada a trait à la répartition des fruits secs. Faut-il espérer que la part attribuée à notre pays ne soit pas trop grande?

Le Grincheux

Politique canadienne

Orages dans le firmament libéral

M. Little s'efface avec éclat — M. Mitchell prend froidement l'affaire — La succession de M. Hepburn et les libéraux de l'est ontarien — Gestes cavaliers de l'ancien premier ministre, M. Hepburn

M. CONANT ET LES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX

Par Léopold Richer

Ottawa, 19-XI-42. — Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, a annoncé que M. Little, directeur du Service sélectif national, a remis sa démission. On avait laissé entendre tout d'abord que l'on avait demandé à M. Little de démissionner, mais cette première rumeur a été formellement démentie. Ainsi que le *Devoir* le disait au début de la semaine, les choses n'allaient pas très bien au Service sélectif. La *Free Press* de Winnipeg, journal libéral, s'en plaignait l'autre jour. Le premier ministre du Manitoba, M. John Bracken, a de même critiqué les mesures ministérielles concernant la mobilisation des ressources humaines. Il semble donc que l'on est en face d'une manœuvre au sein du parti libéral pour obliger le gouvernement à procéder plus rapidement. Le gouvernement céderait-il à cette pression nouvelle, comme il a cédé à plusieurs autres? Cela est douteux. Le fait que l'on a promptement accepté la démission de M. Little est de bon présage.

Les cartes brouillées

Notons, en passant, la tendance des premiers ministres provinciaux à intervenir dans le domaine fédéral. Depuis trois ans, M. Mitchell Hepburn s'est plus occupé de politique fédérale que des affaires ontariennes. Il s'est nommé lui-même, dans la personne de M. Gordon Conant, qui n'hésite pas, à l'occasion, à critiquer le gouvernement King. M. Adélard Godbout parle souvent comme un ministre fédéral. On le dirait au courant des intentions de M. King, tant il met d'insistance à répéter que nous n'aurons pas la conscription. M. John Bracken n'aime pas comment vont les choses à Ottawa, le dit publiquement. Il ne reste plus maintenant à M. Mackenzie King et à ses collègues, qu'à faire des discours sur la politique manitobaine, ontarienne et québécoise pour brouiller complètement les cartes et pour accentuer la confusion des esprits. Si chacun restait dans les limites de son mandat, les affaires publiques seraient beaucoup mieux administrées.

La *Gazette*, comme on pouvait s'y attendre, a approuvé l'attitude de la *Free Press* de Winnipeg et celle de M. John Bracken. Elle écrit: "La *Free Press* et M. Bracken rendent tous deux un service public en faisant ces déclarations. Ni l'un ni l'autre ne critiquent par amour de la critique. Tous deux veulent que l'on fasse quelque chose. L'opinion publique les appuie."

M. Little parti

En revenant de Londres, M. Humphrey Mitchell a donc un épineux et désagréable problème à régler. On lui attribue l'intention d'accepter la démission de M. Little. C'est fait maintenant. On ne sait pas des deux à raison, quant au fond de la question. Tant que le gouvernement n'aura pas fait une déclaration officielle et complète, il sera bon de ne pas se prononcer d'une façon catégorique. Il est évident toutefois qu'il n'appartient pas à un fonctionnaire, fût-il M. Little, de dieter une ligne de conduite et d'imposer un programme au ministre, encore moins au cabinet. Il ne faut pas que les fonctionnaires deviennent plus puissants que les ministres et le gouvernement. Le rôle du fonctionnaire, consiste essentiellement à administrer les lois et les règlements, édictés par le gouvernement. Le fonctionnaire n'a pas de mandat populaire. Il n'a aucune responsabilité parlementaire. La Chambre des communes peut difficilement contrôler ses décisions et ses actes. Si le fonctionnaire veut dépasser ses pouvoirs, il ne reste qu'une chose à faire: accepter sa démission, pour employer un euphémisme.

M. Little parle fort

Dans sa lettre de démission, M. Little parle cavalièrement au ministre et lui reproche son manque de coopération. Le langage du ci-devant tsar ne l'honore pas. On sent qu'il a écrit sa lettre sous l'effet de l'impatience, peut-être de la colère. Le ministre fait la leçon à M. Little: "Je préfère garder le silence sur certaines déclarations que vous faites dans votre lettre... car elles ne sont pas dignes de vous". C'est bref. Mais c'est au point. D'ailleurs, M. Little redonne tout simplement M. Little. De

(suite à la dernière page)

L'actualité

La ville qui a perdu son passé

Le Château de Ramezay — la Maison du gouverneur — est dans un état de grande décadence — à l'exemple de tant d'édifices contemporains — mais démontre matériellement, par son toit, plus souvent que les Montréalais par ses portes; ses murs se lézardent et l'on pourrait apprendre un beau matin que l'immeuble deux fois centenaire s'est évanoui.

Sa gardienne, la Société d'archéologie et de Numismatique, fait appel à des fonds municipaux et provinciaux pour le consolider et prévenir la catastrophe.

Nous perdrons une des trois ou quatre reliques qui nous restent du régime français. Sans les vestiges du vieux Grand Séminaire, la Place d'Armes, son horloge aux timbres découverts, et les deux tourelles du Fort des Messieurs, rue Sherbrooke, tout l'ancien Montréal fait place à des édifices nouveaux.

Nous habitons une ville qui a perdu son passé. On le voit bien par les guides historiques ambulants ou imprimés — ils parlent constamment au passé ou à l'imparfait: "Ici se trouvaient les emplacements qu'occupaient autrefois...; avoisinaient autrefois...; l'incendie détruisit...; plus loin, se trouvaient les résidences de..."

"L'incurie, l'indifférence, le prétendu progrès ont presque tout remplacé, et le feu — plusieurs fois allumé — a supprimé le reste. Château de Vaudreuil, Monastère et Collège des Jésuites, Palais de l'Intendance, etc. et la dernière démolition, la maison Forcier, "une des plus opulentes" de l'ancien temps, rasée en 1930 pour élargir l'angle de la rue Saint-Pierre.

Les propagandistes du tourisme montréalais jaloussent parfois Québec, et sa poule d'or de maisons françaises bien conservées, comme aussi ses murs et ses portes. Montréal est pourtant son mur des Fortifications pendant environ un siècle, douze portes, de même qu'une citadelle où l'on tirait du canon au lever du soleil et à midi. Cette terreur se trouvait tout juste sur l'emplacement du Devoir. Seul un nom de rue ("des Fortifications") rappelle timidement et presque honteusement le souvenir de nos bastions.

On se promène dans cette an-

(Suite à la dernière page)

Citation d'actualité

"L'âme du Juif est double; elle est mystique et elle est positive. Si le mysticisme aboutit à un Philon et à un Solomo, la rationalisme conduit à l'urieur, au pilleur d'or. Il est vrai que parfois les deux esprits se juxtaposent et l'Israélite, comme cela est arrivé au moyen âge, peut faire deux parts de sa vie: l'une vouée au songe de l'absolu, l'autre au commerce le plus avide."

Bernard LAZARE (extraits de l'anthropisme, ouvrage sur les Juifs, par un Juif français.)

Depuis que l'armistice est violé par les Allemands — Pétain s'en ira d'ici peu de temps — Ce traité de paix que voudrait obtenir Berlin — Que se passe-t-il en Tunisie? — Giraud avec les Alliés — Le sort du peuple français et l'entreprise américaine

LE DEPART DE M. LITTLE LAISSE FROID M. MITCHELL

En France, dans la partie que viennent d'occuper les Allemands qui ont violé l'armistice de 1940, sous prétexte d'aider l'Etat à défendre l'Algérie et le Maroc, — en réalité pour dominer tout le pays, afin de contraindre l'intervention alliée en Afrique du Nord, ce qui créera de sérieux obstacles aux projets hitlériens en Méditerranée, — le maréchal Pétain vient, à Vichy, de prendre des initiatives après lesquelles Laval se trouve à devenir une sorte de dictateur, avec pouvoir de gouverner par décrets. Trois ministres se sont retirés du cabinet, sans indiquer exactement pour quelles raisons, mais en réalité parce qu'ils ne veulent pas obéir à Pierre Laval. Il est maintenant question, d'après certaines dépêches, d'un traité de paix que Laval tenterait de conclure, au nom de toute la France, avec Berlin, et qui comporterait une alliance totale avec le Reich, la participation à la guerre de son côté, et aussi la renonciation française à l'Alsace et à la Lorraine. On ne croit pas que ce traité de paix devienne réalité. En tout cas, il est à peu près certain que s'il allait se signer, ce serait "a scrap of paper", — un chiffon de papier, car la population en masse n'accepterait pas de trahir; tout au plus le subirait-elle en apparence, ce qui veut dire qu'elle fonderait les patriotes français n'y obéiraient pas. Laval se trouve déjà isolé, ou à peu près. Car, au fond, sa dictature en sera une de police, si l'on peut employer ce terme. Il aura en théorie les pleins pouvoirs, mais en réalité il ne pourra exercer que ceux que les Allemands voudront qu'il exerce: de fait, il sera leur instrument avoué et s'il travaille d'accord avec eux, ce ne sera pas du tout travailler d'accord avec le sentiment de la masse. La situation de la France est donc de plus en plus précaire, pour l'heure, s'il y a du côté de l'Afrique du Nord quelques lueurs d'espérance quant à ce qui va se passer d'ici la fin de 1943. L'intervention américaine dans le nord de la France allume ces lueurs; et la population apparemment soumise à la règle tournée de ce côté, elle compte surtout sur l'aide américaine pour la libération d'après-demain.

FAITS DE GUERRE

On ne voit pas encore très bien ce qui se passe du côté de la Tunisie, qui devient le centre des opérations militaires alliées en Afrique du Nord. Au Maroc et en Algérie, les Américains pénètrent lentement le pays sans intervention hostile de la population, qui est au contraire en bloc sympathique aux envahisseurs, parce qu'ils apportent avec leurs chars d'assaut et leurs armes la promesse de la liberté et de l'émancipation de toute intervention de l'Axe. L'affaire Darlan, qui a eu quelque retentissement ces jours-ci, continue de préoccuper des esprits français, mais en dehors de l'Afrique du Nord. Dans cette partie de l'Afrique française, on pense surtout à ce qui suivra les débarquements alliés. Les Allemands et les Italiens font tout leur possible pour élever un barrage contre la pénétration anglo-américaine en Tunisie, disent avoir déjà occupé Bizerte et être en train de devenir les maîtres des alentours de Tunis. On attache assez peu d'importance à ces déclarations, plutôt exagérées. Il n'y a pas encore eu de choc important entre les belligérents, en Tunisie, et, sauf des escarmouches, les rencontres militaires restent à venir. Il y a déjà cinq jours qu'une armée alliée est partie de Bizerte à destination de la Tunisie. Elle a franchi les frontières il y a déjà plusieurs heures. Des groupes de soldats français sous les ordres du général Giraud appuient l'armée alliée du général anglais Anderson qui commande des Britanniques et des Anglais ayant déjà fait le coup de feu autour de Dunkerque, au printemps de 1940 et qui savent comment se battre contre les Allemands. On note en particulier que des troupes françaises coloniales entrainées en Afrique équatoriale sont parties du lac Tchad, à destination de la Tunisie, en remontant vers le nord, par des routes nouvelles établies depuis deux ou trois ans avec l'aide des Américains et des Anglais; car la région du lac Tchad est, ainsi que l'a dit il y a déjà longtemps le général français Mangin, soldat colonial de haute valeur, un des points stratégiques les plus importants de toute l'Afrique. "Qui tient le Tchad est maître de l'Afrique", lui a-t-on fait dire souvent. Installés dans cette région, les "Français combattants" ont établi là de nouvelles bases militaires d'où ils commandent la Libye, la Tunisie du Sud et les pays avoisinants.

Outre cette armée française qui part de 1,200 milles à l'intérieur de l'Afrique et remonte vers le nord, les Anglais et les Américains auront un corps expéditionnaire de quelque 150,000 hommes en Tunisie, avant peu de temps, tandis que les armées de Montgomery et d'Alexander continuent de donner la chasse aux Allemands et aux Italiens qui battent en retraite d'Egypte, sous la direction de Rommel, en marche vers Bengasi, et tentent de se rapprocher d'El-Aghella, à 160 milles au delà. On croit que rendus à ce point, s'ils y parviennent, les soldats de Rommel entreprendront de résister à l'avance britannique.

Dans le domaine de l'aviation, outre des bombardements alliés contre Bizerte, où des bombes ont mis le feu à des dépôts de pétrole et détruit des aménagements du port, ainsi que fait sauter des magasins de munitions, il faut noter des raids vigoureux contre Tunis, la nuit dernière. Il y a là de vastes arsenaux, des fonderies et des fabriques d'artillerie lourde auxquelles les Alliés ont mis le feu.

Du côté de la Russie, d'après toutes les apparences, les Russes, profitant de l'hiver qui s'installe graduellement dans la zone des combats, ont lancé leur campagne nouvelle contre les Allemands, dont les lignes sont un peu dégarnies, par suite de la nécessité de porter des secours d'urgence aux troupes du Reich qui sont en Afrique du Nord française et d'ajouter à ces effectifs déjà forts secourus par la campagne de Libye.

LAVAL ET PETAIN

Ce qui se passe à Vichy depuis quelques jours était à prévoir. Le 17 novembre, — avant-hier, — le maréchal Pétain, d'après un communiqué officiel de Vichy, a convoqué les ministres et secrétaires d'Etat du gouvernement. On a préparé à l'issue de la réunion un protocole dont le texte porte que le maréchal s'appuyant sur un rapport de l'amiral Platon, de retour d'une mission en Tunisie, "a décidé d'accorder, en tant que chef de l'Etat, pleins pouvoirs au premier ministre Laval de diriger le gouvernement et de prendre les initiatives rapides nécessaires en vue de résoudre les difficultés à travers lesquelles passe la France". Le maréchal, qui déclare, "en tant que chef de l'Etat, représenter la souveraineté française et la permanence du pays", s'en remet au patriotisme et à la clairvoyance de Laval, en toutes circonstances et parle de son courage devant les responsabilités qui lui sont dévolues. (On trouvera ailleurs le texte même du protocole de Vichy). Une loi constitutionnelle (loi no 12) décrète que "le chef du gouvernement... a le pouvoir de faire et de proclamer des lois et des décrets, sous sa seule signature". D'après un nouveau décret du président de l'Etat français, Pierre Laval est revêtu de l'autorité d'exercer les fonctions de chef de l'Etat advenant l'impossibilité pour le président de les exercer lui-même. En cas d'invalidité permanente du président, le ministre désignera dans le mois suivant un chef d'Etat, à la majorité des voix, définira et délimitera les pouvoirs du chef d'Etat et du chef du gouvernement, donc les fonctions seront distinctes. Du même coup Darlan a été définitivement rayé des cadres du gouvernement et il n'est plus l'héritier politique du maréchal-chef d'Etat.

Cela veut dire en somme que le maréchal Pétain, s'il n'abdique pas tout de suite ses fonctions, — et cela peut arriver d'un jour à l'autre, — est à la veille de le faire. Un correspondant américain dont les informations sont d'ordinaire sérieuses, — G. H. Archambault, du "Times" de New-York, qui est depuis quelques mois à Berne, en Suisse, — déclare que les actes du maréchal Pétain avant-hier, à Vichy, équivalent à son abdication virtuelle et que peut-être il vient de "signer" ses derniers actes constitutionnels. L'histoire pourra noter que le dernier acte d'indépendance du maréchal Pétain a été de protester solennellement contre l'occupation totale de la France; et peut-être cet acte fut-il le motif de son assentiment à élever Laval à un poste dominant". Le même correspondant ajoute, dans sa dernière dépêche, cet avant-midi, que "la tragédie du régime de Pétain, c'est que celui-ci a été tenu, de façon générale, dans l'ignorance des actes posés en son nom. Ceux qui sont au courant de la situation à Vichy racontent qu'il faisait des colères lorsqu'il apprenait la vérité, — mais trop tard". En fait, Laval a maintenant les pleins pouvoirs; mais que veulent dire "les pleins pouvoirs", quand tout le pays est sous la domination absolue de l'envahisseur allemand? C'est un premier ministre qui n'a plus que des simulacres d'autorité. Il a la signature, mais c'est le dominateur qui reversera les textes ou en imposera de sa volonté.

AU CANADA

Il vient d'y avoir une crise de quelque importance, à Ottawa. M. Elliott Little, désigné en mars dernier à la direction d'un nouveau service fédéral: le "Service national sélectif", chargé de répartir le "capital humain", selon le jargon politico-économique de ces temps-ci, entre les armées, les usines de guerre, les industries chargées de satisfaire aux besoins de la population civile, l'agriculture, etc., vient de remettre sa démission au ministre du Travail, M. Mitchell, qui l'a tout de suite acceptée. M. Little accuse M. Mitchell de l'avoir contrarié, de ne pas l'avoir écouté, d'avoir restreint certaines de ses attributions, de ne pas lui avoir donné tous les pouvoirs dont il aurait eu besoin dans l'exercice de ses fonctions, de n'avoir pas donné suite à ses recommandations, bref, de l'avoir traité comme s'il n'eût pas été là. M. Mitchell a riposté loquacement que M. Little se forge des griefs imaginaires et que lui, M. Mitchell, il a fait de son mieux pour appuyer M. Little. En réalité, M. Mitchell est responsable au Parlement et au peuple de M. Little, qui n'était qu'un fonctionnaire de haute classe, et dont le "système" ne pouvait s'exercer que dans les limites de la loi et des pouvoirs à lui conférés. Comme M. Little était dans le civil administrateur général d'une importante entreprise de fabrication de pâte de bois, il s'est sans doute senti quelque peu à l'étroit dans son nouveau poste et gêné aux entournures. De là à en faire grief à M. Mitchell... On parle déjà du successeur de M. Little, à choisir entre deux sous-ministres du Travail, MM. Bryce Stewart et Arthur MacNamara, l'un et l'autre déjà collaborateurs du ministre, M. Mitchell, et donc plus souples, semble-t-il, que M. Little, peu habitué depuis des années à subir des contrariétés, ce qui est explicable. M. Little a fait de son mieux, mais le poste qu'on lui avait confié était à vrai dire intenable pour un homme déterminé, décisionnaire. M. Little parti, les difficultés restent, mais les hommes qui les affronteront seront sans doute plus que lui enclins aux compromis. Cela ne veut pas dire que tout ira maintenant pour le mieux, à Ottawa; il restera des conflits d'intérêts de solution convenable extrêmement difficile. — G. P.

19-XI-42

Les droits belges en Chine

LONDRES, 19. (A.P.) — Le gouvernement belge a annoncé, aujourd'hui, qu'à la suite de la Grande-Bretagne des Etats-Unis et du Canada, il renonce immédiatement à tous ses droits territoriaux en Chine.

Nouvelles de guerre

M. Mitchell accepte la démission de M. Little comme directeur du Service sélectif

Vues divergentes sur la mobilisation des ressources humaines — Pour obvier à la rareté du beurre — Diminution des sacs en papier — Réunion des aumôniers catholiques

Ottawa, 19 — M. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du Travail, a annoncé hier soir que M. E. M. Little, directeur du Service national sélectif, avait démissionné de ce poste et que sa démission avait été acceptée pour prendre effet immédiatement. Le ministre a fait tout de même remarquer que la démission de M. Little était due de sa part à une fausse conception de la situation.

Dans une lettre qu'il adresse à M. Little, en réponse à la lettre de ce dernier, M. Mitchell reproche au démissionnaire de n'avoir pas attendu la décision du gouvernement quant aux propositions qu'il lui avait faites, avant de démissionner, ce qui prouverait qu'il avait bien l'intention de démissionner quelle que fut cette décision officielle. Voici les principaux extraits de la lettre de M. Mitchell à M. Little:

"Votre mémoire contenant certaines propositions de haute portée, sur lesquelles seul le gouvernement pouvait prendre une décision, m'a été remise chez moi, dimanche après-midi, le 15 novembre. Ainsi, dans notre entrevue de lundi matin, 16 novembre, je ne pouvais, pour des raisons évidentes, vous donner une décision. Dans la soirée du 16, vous m'avez remis votre lettre de démission, ce qui prouve que c'était bel et bien votre intention de démissionner et cela en dépit de toute décision que le gouvernement aurait pu prendre relativement à vos propositions. Par conséquent, vous admettez que dans les circonstances votre démission doit être acceptée.

"Permettez-moi de dire en toute franchise que j'ai fait tout en mon pouvoir pour appuyer vos efforts. Il est évident qu'à titre de ministre chargé de la responsabilité du Service sélectif, personne ne pouvait désirer plus ardemment votre plein succès dans cette entreprise. Je suis tenu de répondre au Parlement du Canada de tout ce qui se fait dans ce domaine.

"Si je tiens compte des déclarations que vous faites dans votre lettre, il me faut souligner que j'ai pris toutes les mesures afin d'assurer à votre entreprise la forte somme de \$505,000 pour l'exercice en cours, et que vous vous êtes entouré d'un personnel de quelque 130 personnes. Pour répondre à vos désirs, l'on a considérablement élargi les cadres de la Commission d'assurance-chômage. De fait, au moment de votre nomination, ladite commission comptait 107 bureaux de placement et un personnel de 1500 employés. Aujourd'hui, le nombre de bureaux de placement est de 219 et le personnel dépasse les 4,000 employés. En plus, je crois que vous avez demandé que le crédit annuel de la Commission d'assurance-chômage soit, pour le reste du présent exercice financier, augmenté de trois millions.

Avis de décès

LAMBERT — A Montréal, le 17 novembre 1942, est décédé à l'âge de 69 ans, Octave Lambert, tailleur, époux de Léa Lacasse. Les funérailles auront lieu vendredi 20 novembre. Le convoi funéraire partira du no 1867 rue Saint-Jacques à 9 h. pour se rendre à l'église Saint-Jacques où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

MONUMENTS

Fondée en 1877
Manufacturiers de monuments
WE. 2640
J. Brunet Ltée
4485, Côte-des-Neiges
Montréal

Imprimés de deuil

MELEMENTS — REMERCIEMENTS
Imprimés en gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. : 8141 3361

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 30 jours

Départ: VENDREDI 20 NOVEMBRE 1942
S. Félix de Valois, confesseur.
Lever du soleil, 7 h. 06.
Coucher du soleil, 4 h. 25.
Lever de la lune, 3 h. 49.
Coucher de la lune, 4 h. 25.
Dernier Quartier, le 1 à 1 h. 18 m. du mat.
Nouvelle Lune, le 8 à 10 h. 19 m. du mat.
Premier Quartier, le 15 à 1 h. 56 m. du mat.
Pleine Lune, le 22 à 3 h. 37 m. du soir.
Dernie: Quartier, le 29 à 5 h. 24 m. du soir.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

"Ces faits parlent par eux-mêmes. Je préfère garder le silence sur certaines déclarations que vous faites dans votre lettre, car m'est avis qu'elles proviennent de fausses conceptions et ne sont pas dignes de vous."

La version de M. Little

Dans sa lettre M. Little reproche à M. Mitchell d'être allé, pour trois semaines, en Grande-Bretagne en un moment où il savait qu'il y avait conflit de juridiction et que l'on exigeait de plus en plus du service sélectif.

1.— Le gouvernement, en cette quatrième année de guerre, ne fournit pas de directive bien arrêtée sur la mobilisation du capital humain.

2.— Le directeur du service national sélectif a de grandes responsabilités mais on le laisse sans autorité vraie. Cela a virtuellement paralysé le service national sélectif.

3.— M. Little a présenté au gouvernement des propositions qui, si on les acceptait, permettraient au service sélectif de remplir toute sa tâche. M. Mitchell n'a pas accordé à ces propositions l'appui qu'elles méritaient.

4.— A sa arrivée à Ottawa, M. Little demanda l'entière collaboration du ministre du Travail, collaboration que M. Mitchell ne lui donna pas, ce qui rendit intenable sa position au poste de directeur du service sélectif.

5.— Il avait été entendu que les bureaux de la Commission de l'assurance-chômage deviendraient aussi des bureaux du service sélectif.

6.— Le service sélectif a été dérangé d'innombrables fois dans les efforts qu'il faisait pour s'assurer la collaboration et l'appui des unions ouvrières et des grandes organisations industrielles.

Les successeurs éventuels

Les observateurs politiques n'ont pas tardé à faire des pronostics sur le successeur éventuel de M. Little comme directeur du Service national sélectif. Les deux noms les plus couramment mentionnés sont ceux de MM. Bryce M. Stewart et Arthur MacNamara, tous deux sous-ministres du Travail.

Rationnement volontaire du beurre

Ottawa, 19 novembre — Tous les consommateurs canadiens devront réduire leur consommation de beurre d'une once par semaine durant la période de la beurrierie (du mois de novembre au mois d'avril). C'est ce qu'a déclaré M. J. G. Taggart, administrateur des vivres à la Commission des Prix et du Commerce, en annonçant une nouvelle ordonnance destinée à remédier à la rareté intermittente et localisée du beurre. Le nouveau décret oblige les entrepreneurs à diminuer leurs stocks, à la fin du mois, de 25%, par rapport à ceux qu'ils possédaient le 1er novembre. Grâce à ce nouveau règlement, 11,000,000 de livres de beurre, soit la consommation canadienne de 15 jours, seront mises sur le marché d'ici un mois.

M. Taggart précise qu'il n'y aura pas de rationnement du beurre par coupons durant la période d'insuffisance de novembre à avril.

L'ordonnance de l'administrateur des vivres vise à remédier à la difficulté de l'approvisionnement de certains marchés. Elle oblige les personnes qui ont plus de 5,000 livres de beurre en entrepôt à faire rapport de ces stocks à la fin de ce mois, qu'elles en soient les propriétaires ou non. Ces personnes sont aussi tenues d'indiquer à la Commission la quantité de beurre qu'elles avaient en entrepôt le 1er novembre 1942.

La Commission lance une campagne en vue de diminuer la consommation du beurre. Elle suggère divers moyens de l'économiser.

Les sacs de papier

Ottawa, 19. — La Commission des prix diminue la variété des sacs en papier utilisés pour divers fins commerciales. Ce nouveau décret est exécutoire immédiatement et porte sur les sacs à bonbons, les sacs à chapeaux, les sacs à buanderie, les sacs à vêtements, à menus articles et à tringles de rideau.

On ne fabriquera que quatre dimensions de sacs à bonbons "S.O.S." à fond plat ou en pointe: un quart de livre, une demi-livre, une livre et deux livres. Il faudra se servir dans la confection de ces sacs, d'un papier d'une certaine qualité.

Le nouveau décret limite à deux dimensions les sacs à vêtements, à trois dimensions les sacs à buanderie, à neuf les sacs à chapeaux, et à onze les sacs à menus articles. Il stipule les qualités de papier que les fabricants utiliseront dans la production de ces sacs.

Réunion des aumôniers catholiques

Ottawa, 19. — Les aumôniers catholiques de l'Armée et de l'Aviation du district militaire no 3 se sont réunis hier en conférence à Ottawa sous la présidence de S. E. Mgr C. L. Nelligan, aumônier principal.

Cette conférence fait partie d'une série de réunions analogues qui se tiennent successivement dans chaque district militaire du pays. La première a eu lieu à Québec le 1er octobre et la dernière aura lieu à Saint-Jean, Terre-Neuve, le 25 novembre.

Surveillance des pneus
Ottawa, 19. — On annonce que

les détaillants, les rechapteurs, les grossistes ou les fabricants de pneumatiques qui se font voler, ou enlever un pneu sans autorisation, doivent faire un rapport détaillé de cette perte au régisseur du caoutchouc.

En quelques lignes

Le gouvernement fédéral a nommé assistant spécial en temps de guerre au ministère des affaires extérieures le professeur G. P. de L. Glazebrook, professeur d'histoire à l'Université de Toronto et auteur des deux ouvrages suivants parus sous les auspices du Canadian Institute of International Affairs: *Canadian External Relations: A Historical Study of 1914*, et *Canada at the Paris Peace Conference*.

Toronto, 19. — Le premier ministre ontarien, M. Conant, a déclaré hier que son gouvernement viendra en aide à ceux qui reçoivent des pensions de vieillesse, aux aveugles et aux autres personnes qui ont de la difficulté à faire face à leur impôt sur le revenu. Il a ajouté que le gouvernement fédéral a refusé de collaborer à une telle augmentation.

Les taxis de Montréal, qui procèdent présentement à une réorganisation et à un système de centralisation qui sera en vigueur à la fin du mois, sont incapables de répondre à tous les appels qu'ils reçoivent. Le nombre des taxis disponibles a été réduit de moitié.

Belleville, Ont. — Le major général B. W. Browne, directeur général de l'armée de réserve, s'est déclaré hier soir opposé à la coercition pour recruter les effectifs de la réserve. Il a ajouté cependant qu'il ignore les intentions du gouvernement à ce sujet.

M. John Christmas Moller, président du conseil danois formé à Londres et ancien membre du gouvernement de coalition danois, sera à Montréal le 20 novembre et donnera deux causeries dans notre ville.

Deux cargos suédois ont quitté hier le port de Montréal pour le Pirée, port d'Athènes, chargés de blé canadien, de lait et poudre et d'une grande quantité de médicaments pour les Grecs. Tous les gouvernements belligérants leur ont assuré libre passage. Le blé est un cadeau du gouvernement canadien.

L'officier-pilote Bruno Angers, fils de M. et Mme Auguste Angers, est revenu hier à Montréal après avoir connu toute une série d'aventures. Obligé de quitter son appareil à 4,000 pieds d'altitude, il fut blessé, mais réussit finalement à s'échapper du territoire ennemi, grâce à des concours bénévoles qui s'offrirent à lui. Il n'a voulu fournir aucun détail à cet égard, afin de ne pas favoriser des représailles contre ceux qui aident ainsi nos aviateurs. Il a ajouté que sa connaissance du français a grandement facilité sa libération.

Comité de liaison entre le Parlement et les conservateurs

Ottawa, 19 (C.P.). — Lors de la convention nationale du parti conservateur qui se tiendra à Winnipeg les 9, 10 et 11 décembre prochains, on discutera probablement de l'opportunité d'établir un comité de direction destiné à maintenir une étroite liaison entre le parti et les conservateurs membres de la Chambre des Communes et du Sénat.

La discussion préliminaire à ce sujet aura lieu le 7 décembre, entre les membres du comité d'organisation de la convention conservatrice nationale.

Ceux et celles qui feront partie du nouveau comité seront considérés comme membres "ex-officio". Ils comprendront, entre autres, des membres des associations féminines et des groupements de jeunes conservateurs et, probablement, les conservateurs membres de la Chambre des Communes et du Sénat.

Un livre sensationnel

Baraque 3 —
Chambre 12

RECIT DE CAPTIVITE
Par Marcel Haedrich

C'est le récit poignant de la vie des prisonniers français dans les camps en Allemagne. L'auteur est au nombre des 2,000,000 de soldats français qui furent emmenés en captivité par les Allemands.

Il raconte, dans ce livre unique, comment lui et ses compagnons furent faits prisonniers, le 26 juin 1941, après la signature de l'armistice. Il nous décrit le tragique voyage vers la prison. Il nous peint la douleur affreuse qui assaille les soldats partis pleins d'idéal et qui, maintenant, dans la défaite, perdent, avec leur liberté, leur dernier espoir.

Au jour le jour, Marcel Haedrich, écrivain alsacien, nous fait vivre les souffrances, les émotions et les rares et simples joies des hommes qui l'entourent: la première lettre venant de France, le premier coiffeur, la faim, l'obsession, l'ineffable ennui.

Ce livre pathétique nous transporte au cœur même d'un drame affreux né de la défaite française et qui, en Allemagne, continue, aujourd'hui, dans le silence, la guerre de la France.

Pour la première fois, dans ce récit, nous est dévoilée la triste et mystérieuse histoire de ces 2,000,000 de Français qui sont la jeunesse de la France.

Volume de 225 pages
Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35.
Service de Librairie du Devoir.

SOURDS! Comparez AUROPHONE

avec tout autre instrument et jugez par vous-mêmes de la clarté du son, de son volume et de sa portée.

Vous pouvez écrire pour une démonstration. L'AUROPHONE 1942 est la culmination de 38 années d'expérience dans la construction d'appareils scientifiques pour l'amélioration de l'ouïe et représente ce qu'il y a de plus avancé dans cet art.

Approuvé par le Conseil de Physiothérapie de l'American Medical Association.
3610 Duroche
Lancaster 3975
Aurophone de Montréal
Gilbert E. John, gérant.

FAITS DIVERS

Deux collisions de chemin de fer près de Chicago

Verdict de conduite dangereuse — Morts subites — Accident de la rue — Viande de cheval — Condamnations diverses

Chicago, 19 (A.P.). — 88 personnes ont été blessées hier, lors de deux lampomonnements de convois survenus sur les voies élevées environnant la ville.

Un convoi de six wagons de la ligne "Chicago-North Shore-Millwaukee", transportant des marins qui revenaient de permission à la station d'entraînement naval des Grands lacs, a frappé par l'arrière deux wagons accouplés d'une ligne locale sur la rive sud du lac. Il y a eu 35 blessés. Les autorités navales ont déclaré que neuf des marins blessés ont pu continuer leur route après avoir été pansés sur place.

Un train a aussi frappé l'arrière de deux wagons, sur la rive sud. Cet accident a fait 53 victimes. Il n'y a eu heureusement aucune perte de vie.

Cinq ans de bagne

Ernest Squire, 35 ans, a été condamné hier à cinq ans de bagne pour avoir conspiré dans la préparation du vol à main armée à la pharmacie Borrowers, rue Dorchester, le 3 octobre dernier.

L'entraînement militaire

William Hoverman, 461 rue Mayor, artiste de 35 ans, né en Allemagne, mais naturalisé sujet britannique, a comparu hier sous l'accusation d'avoir refusé de se rajouter pour l'examen médical antérieur à l'instruction militaire. Sentence le 20 novembre.

Verdict de conduite dangereuse

Le jury des Assises a rendu hier un verdict de conduite dangereuse dans le cas de Charles-Emile Giroux, accusé d'homicide involontaire. Sentence le 30 novembre.

Mort subite

M. Napoléon-Henri Langlois, 72 ans, 1441 rue Drummond, est mort subitement hier, dans un magasin à l'angle de la rue St-Catherine et de l'avenue McGill College. Ce serait un cas d'indigestion aiguë.

Autre mort subite

Mme Edward John Finn, 56 ans, 2658 avenue Orléans, est morte subitement chez elle hier après-midi.

Victime d'un camion

Raymond Leboeuf, 4 ans, 927 avenue Lamoureux, a été renversé par un camion hier après-midi pendant qu'il jouait sur la chaussée, en face de sa demeure.

Collision d'un tram et d'un camion

Hier après-midi, un tramway du circuit St-Denis-Frontenac est venu en collision avec l'arrière d'un camion chargé de caisses de bouteilles vides, à une centaine de pieds, au nord de la rue Rachel. M. Marcel Boucher, 20 ans, 6701 rue Marquette, qui était debout dans le camion, fut coincé entre les caisses et l'avant du tram. Après examen à Saint-Luc, il put retourner chez lui.

Cycliste blessé

André Desroches, 14 ans, 189, rue Fullum, a été blessé hier après-midi, sur le viaduc de la rue Notre-Dame, près de Berri, alors qu'il tomba de sa bicyclette comme il se tenait accroché à un tram. Il fut frappé par un camion conduit par M. Henri Beauchesne, 1969 est, rue Ontario. Il a été aussitôt hospitalisé.

Piéton blessé

M. André Tassin, 67 ans, 8135, rue S.-Gérard, a été renversé par un camion hier soir en traversant la rue Jarry, à l'est de la rue La-Fontaine. Le véhicule, conduit par M. Laurent Larivée, 5189, rue Marquette, arrêta aussitôt. La victime a été hospitalisée à Saint-Luc où l'on constata de nombreuses et graves blessures.

Une jeune fille décidée

Calgary — Mlle Elisabeth Robertson, 21 ans, a fait échouer une tentative de vol à main armée dans une banque, en répondant qu'elle ne donnerait rien au bandit qui lui demandait de l'argent à la pointe du revolver. Ce dernier s'enfuit et fut arrêté peu après.

Pas de cadavres dans les réservoirs

Sydney — Répondant à certaines rumeurs, le docteur Arthur Ormiston, officier médical de la ville, a dit aujourd'hui que les rumeurs à l'effet que l'on aurait trouvé des cadavres humains dans les réservoirs d'eau sont sans fondement.

Voleurs condamnés

Sherbrooke — Hector Blouin, 42 ans, et Lorenzo Pomerleau, 45 ans, tous deux de cette ville, ont été condamnés hier respectivement à 3 ans et à 23 mois d'emprisonnement, pour avoir cambriolé le magasin général F. W. Wood et avoir volé pour une valeur d'environ \$300.

De la viande de cheval

Los Angeles — A. Gianni a déclaré qu'il construit actuellement un établissement pour la boucherie du cheval et qu'il a l'intention de vendre ce produit pour la consommation humaine. Ce sera un moyen, a-t-il ajouté, de parer à la pénurie de bœuf, de porc et d'agneau.

Cadavre d'un nouveau-né
On a trouvé hier matin le cadavre d'un nouveau-né dans un puits, à l'angle des rues Gilford et Messier. La bouche de l'enfant était remplie de coton absorbant.

Vente d'essence sans coupons

Bernard Goyette, d'Acton-Vale, a plaidé culpabilité à l'accusation d'avoir accepté livraison d'essence classée sans remise de coupons de rationnement. Le juge Emile Marin, siégeant à Saint-Hyacinthe, l'a condamné à une amende de \$100 et les frais, ou à trois mois de prison. Paul Dupont, de Saint-Hyacinthe, a aussi été condamné à \$100 et les frais, ou à trois mois de prison, pour avoir vendu de l'essence à un consommateur sans avoir exigé des coupons de rationnement.

Sept pouces et demi de neige

Il est déjà tombé à Montréal cette année sept pouces et demi de neige, à comparer avec un pouce et demi à pareille date l'an dernier.

Le fourgon de la morgue en feu

Le fourgon de la morgue a pris feu hier, angle Atwater et Saint-Antoine. Les pompiers ne tardèrent pas à maîtriser les flammes qui s'échappaient du moteur.

Incendie au Canadian National

Un gros incendie a détruit hier soir la glacière située sur la propriété du Canadian National, angle Bridge et Conway. Un pompier a été légèrement blessé et les autres ont été évités de justesse de s'infirmer des blessures en combattant l'incendie.

Condamné à 10 mois de prison

Georges Laramée, 28 ans, 117, rue Saint-Philippe, a été condamné hier à dix mois de prison pour avoir volé des outils.

Indications sur les envois outre-mer

Ottawa, 19 (C.P.). — A la suite de la déclaration faite hier aux Communes britanniques par M. Poole, député travailliste, que les indications sur les marchandises expédiées du Canada devraient être plus secrètes, pour que la destination ne puisse pas être révélée à l'ennemi, le ministère canadien des Munitions a dit hier que ces indications sur les marchandises envoyées outre-mer sont déterminées par les autorités du Royaume-Uni. Les indications de destinations sont spécifiées par les autorités britanniques dans les contrats originaux, et les indications pour identifier le matériel sont préparées par le service d'inspection du Royaume-Uni.

Explosion en Pennsylvanie

Canton, Penn., 19 (A.P.). — Un piéton a perdu la vie au cours de l'explosion qui a démolie la façade et l'arrière d'un immeuble de trois étages, de bonne heure hier matin. Le feu a détruit le bureau de poste local, une succursale de banque, deux magasins et plusieurs bureaux. Les dommages se chiffrent à \$100,000.

Assemblée, conférences, etc.

Jeudi, 19 novembre

Ecole des hautes études, salle de l'école, à 5 h. 30 p.m. M. Lucien Favreau: La finance, à Montréal.

A la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal, à 8 h., quatrième soirée d'étude annuelle donnée sous les auspices de la Chrysler Corporation et de la Modern Motor Sales Ltd.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE REUNIONS
Conseil de la section Duvernay. Au secrétariat général de la Société, 1182 rue St-Laurent, à 8 h. 30, réunion des membres du conseil de la section.

Monument national, 1182 rue St-Laurent, à 7 h. 30 p.m., salle 13, cours de diction française et de bon langage par Mlle Idola St-Jean.

Salle 11, à 8 h. p.m. Cours d'alimentation rationnelle, par Mlle Michèle S. Gosselin, L.B.S. Sujet: Valeur nutritive du lait et de ses dérivés.

Au profit des orphelins de la salle d'Asile St-Vincent de Paul, partie de cartes, à 2 h.

Monument national, salle 30, 8 h. 30 p.m. conférence de M. Jean-Marie Eblin, sous les auspices du Cercle Quinzième et des Jeunes laurentiens: Le coopératisme. Entrée libre.

Alliance française, grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton, à 8 h. 15 p.m. M. Louis Allard, conférencier. Sujet: Le théâtre et la vie.

Cercle Universitaire, déjeuner-causerie, à 12 h. 45 p.m. Le R. P. Emile Bouvier, S.J., sera le conférencier. Sujet: L'assurance-maladie obligatoire. M. Gérard Parizeau, président.

Association des médecins du nord de Montréal, assemblée à la salle McCaughan, 212, rue Charles-Godbold, à 9 h. Questions d'intérêt professionnel. Goûter offert par le Laboratoire Marois.

Engineering Institute of Canada: à 8 h. 15, à 2050, rue Mansfield, conférencier, M. R.-A. Ritchie.

Vendredi, 20 novembre

Chambre de commerce, à 8 h. 15. M. J.-R. Legendre et H.-R. Aubry, cours de technologie et sur l'utilisation des bois de la province.

R. F. Marie-Victorin, au Jardin Botanique, salle Léon-Provencher, à 4 h. 30. Cours de floristique laurentienne.

Fête aux huffres des anciens de l'Ecole Normale. Les anciens élèves et leurs amis sont invités. Les dames sont admises également.

Monument National, 1182 rue St-Laurent, salle 13, à 7 h. 30 p.m. cours par soir. Cours de coopération, 2e année. Par R. P. Jean d'Auteuil Richard, S.J. Les coopératives d'habitation.

Ligue des propriétaires de Montréal, assemblée générale annuelle à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, à 8 h. 15 p.m.

Le gouvernement s'empare d'une usine

Ottawa, 19 (C.P.). — Le gouvernement canadien s'est emparé de l'administration des usines de la National Steel Car Corporation, à Maton, Ont., à cause des différends relatifs à la conduite des opérations, de la démission du gérant des usines et de nouvelles démissions et changements du personnel à prévoir.

L'arrêté ministériel à ce sujet a été signé le 3 novembre dernier et publié dans le nouveau bulletin du gouvernement intitulé: "Décrets et règlements de guerre."

Tchèques exécutés par les nazis

Londres, 19 (C.P.). — On tient, de source tchécoslovaque, d'hier,

que 40 Tchèques auraient été exécutés par les Allemands, depuis 5 jours, à Prague, pour avoir manifesté publiquement leur enthousiasme à l'occasion du succès des Alliés en Afrique-nord.

Vient de paraître:
"JE VOIS TOUT"
L'OEIL

de NOVEMBRE
EN VENTE partout
SOMMAIRE

Casse-cou Mitchell Hepburn par André LAFLECHE
Nous n'avons que deux majors par P. V.

"Cramponnez-vous à votre foi!" (Extraits de la conférence de M. Henri JOURASSA)
M. Raymond a la fibre nationale par Pierre VIVIER

A lire: romans-nouvelles
L'Amour plus fort que la mort par Frédéric FEBVRE
Au bord de l'abîme par Claude de la SALLE
Lucie par Paul BOURGET

Octobre 1942 en France (chronologie)
par René de BOURJOLY
Vaincre, c'est aussi gagner la paix par Michel ALAIN

La "Vache internationale" ou la "capitulation" d'Ashburton par Paul DAUTRAY
La gymnastique suédoise dans les écoles de Montréal par Rex DESMARCHEAIS

Les paysans et la guerre par François FABIE
Les horloges du professeur Esclandon Les parents devraient être savants, etc. par Gérard d'HOUILLE

Les Echos politiques: Québec, par JUSTIN
Montréal, par Jean BONENFANT
O

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unité et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-Unité et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 19 NOVEMBRE 1942

Demain: PLUS DOUX ET AVERSES

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 56.

Minimum, 40.

Même date l'an dernier, 56.

Même date l'an dernier, 38.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 30.90.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de Meslé, 444 Sherbrooke est. apt. 8.

Pétain confie les pleins pouvoirs à Laval

Le maréchal désigne Laval comme son successeur — Ce dernier a le pouvoir de faire des lois et d'émettre des décrets sous sa seule signature — Ministres démissionnaires

Londres, 19 (C.P.). — On a appris hier soir que le maréchal Pétain avait désigné M. Pierre Laval comme son héritier à la place de l'amiral Darlan au cours d'une réunion du cabinet tenue mardi soir et qu'il lui a conféré le pouvoir de faire des lois et de porter des décrets. Les observateurs politiques anglais disent que les nouveaux pouvoirs de Pierre Laval sont dans la logique des choses et qu'ils démontrent bien que le maréchal Pétain est complètement aux mains des Allemands. La radio parisienne a dit que Laval transférerait le siège du gouvernement à Paris.

On se demande maintenant à Londres quelle sera la politique de Laval. Le maréchal Pétain et M. Pierre Laval ne se sont pas rendus jusqu'ici aux demandes du parti de Jacques Doriot qui voudrait que la France déclare la guerre immédiatement à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis à la suite de leur occupation de l'Afrique-Nord française. Des rapports non confirmés disent que Laval a déjà commencé à négocier un traité de paix pour remplacer l'armistice de 1940 et qu'il se proposerait d'entraîner la France dans la guerre comme alliée de l'Allemagne.

L'une des premières conséquences de l'autorité nouvelle conférée à Laval, c'est la démission du vice-amiral G.-A.-J.P. Auphan comme secrétaire d'Etat à la marine et de M. Robert Gibart comme secrétaire d'Etat aux communications. L'amiral Jean-Marie Abrial, qui est un ancien gouverneur général de l'Algérie, succède au vice-amiral Auphan qui était un partisan de Darlan. M. Jean Bichelonne dirigera les communications à la place de M. Gibart tout en conservant son poste de secrétaire d'Etat à la production industrielle.

Voici le texte du communiqué émis hier soir à Vichy:

"Le 17 novembre, à 1 h. de l'après-midi, les ministres et secrétaires d'Etat ont tenu une réunion du cabinet présidée par le maréchal Pétain. A l'issue de la séance, on a rédigé les minutes qui ont été signées par le maréchal et par le chef du gouvernement Pierre Laval. Il a été décidé de les insérer dans le Journal Officiel. En voici le texte:

"Le chef du gouvernement a fait une déclaration sur la situation politique et militaire.

"Il a notamment fait rapport des renseignements que l'amiral Platon a recueillis au cours de la mission qu'il vient d'accomplir en Tunisie.

"Tenant compte des circonstances exceptionnelles, le maréchal qui

Les outardes et la guerre

Le gibier à plumes est dans l'effroi — Les canards deviennent méfiants

Québec, 19 (D.N.C.). — La guerre aura eu des répercussions même dans le domaine de la chasse. Cette année, les canards, les outardes et les oies étaient en quantité considérable dans la province. Cependant les chasseurs n'ont pas rempli leur gibier. On prétend que la patrouille aérienne qui se fait sur les côtes a jeté la panique parmi le gibier à plumes. Tous ces oiseaux sont devenus excessivement farouches. Les canards ne répondent plus aux appels. Ils passent loin des caches et se tiennent au large.

La saison de chasse au canard prendra fin demain soir, le 20 novembre, dans la zone nord de la province, qui comprend toute la région du Saint-Laurent, de Montréal à la mer. Dans la zone sud, la chasse sera permise jusqu'au 4 décembre.

Si les avions ont effrayé le gibier à plumes, ils ont apparemment laissé indifférents les animaux à fourrure. Cependant, la chasse ne s'annonce pas florissante dans ce domaine. M. Charles Frémont, c.r., surintendant, nous déclarait ce matin que le gibier ne faisait pas défaut, mais que par suite de la rareté de main-d'œuvre, beaucoup de trappeurs renonceraient cette année à courir les bois pour travailler à l'effort de guerre. Rappelons que la chasse au castor est permise du 20 novembre au 15 décembre. On peut tuer la loutre du 15 décembre au 31 mars, le rat musqué, du 15 mars au 1er mai, l'ours en tout temps, sauf du 1er juillet au 20 août.

Interrogé au sujet de la chasse au chevreuil M. Frémont a déclaré qu'elle est encore permise dans l'est de la province jusqu'au 1er décembre.

Nous constatons, dit-il, que le chevreuil a augmenté considérablement. Malheureusement, plusieurs chasseurs se permettent encore de le chasser en se servant de lumière à projection. Le département de la chasse entend mettre fin à ces abus. Ceux qui seront pris en flagrant délit ne peuvent s'attendre à aucune tolérance. Nous n'acceptons aucune excuse. Le minimum de l'amende en pareil cas est de \$100.

En Nouvelle-Guinée

Quartier général des Nations-Unies en Australie, 19 (C.P.). — Les bombardiers australiens et américains sont actuellement à la recherche d'une flottille de huit contre-torpilleurs ennemis au large de la côte de la Nouvelle-Guinée tandis que les troupes alliées se rapprochent de la base japonaise de Buna dont elles sont maintenant à moins de 25 miles. On ne sait pas encore si les contre-torpilleurs ont pour mission de venir soutenir la résistance des troupes japonaises ou de les rembarquer et de les évacuer. L'aviation alliée a continué à se montrer fort active au cours des dernières heures en attaquant Baucau et Moabise dans l'île de Timor, les aérodromes de Salamaua et de Lae dans le nord-est de la Nouvelle-Guinée ainsi que ceux de Gasmata et de Rabaul en Nouvelle-Bretagne.

En Chine

Tchoungking, 19 (A.P.). — Un porte-parole de l'armée chinoise a déclaré aujourd'hui que l'on a des indications qui portent à croire que les Japonais s'apprêtent à attaquer la province chinoise du Yunnan à la fois du côté de l'Indochine et de la Birmanie. Les Japonais auraient porté à 30,000 les effectifs de leur armée qui occupe déjà un coin du Yunnan adjacent à la Birmanie, ils auraient réquisitionné tout le matériel roulant en Birmanie et renforcé leur aviation dans la région. L'objectif de cette offensive serait vraisemblablement de s'emparer de Kunming et de désorganiser les communications aériennes entre l'Inde et la Chine.

Dans le Pacifique

Washington, 19 (A.P.). — Les spécialistes des questions navales estiment qu'il faudra trois semaines au moins aux Japonais pour préparer une nouvelle expédition contre Guadalcanal à la suite des pertes qu'ils ont subies dans la bataille navale du 13 au 15 novembre. On croit que ce répit permettra à la garnison de Guadalcanal d'améliorer ses positions qui ne représentent encore qu'une étroite bande restreinte autour de l'aérodrome Henderson sur la côte nord de Guadalcanal. Les rapports touchant les opérations sur terre disaient que les troupes américaines étaient à l'offensive le 10 novembre à la fois à l'est et à l'ouest de leurs positions.

Batailles en perspective

Londres, 19 (C.P.). — D'après la radio allemande, l'amiral Sankichi Takahashi, ancien commandant en chef de la flotte japonaise, aurait déclaré que les Japonais doivent s'attendre à de nouvelles grandes batailles dans les îles Salomon. L'amiral Takahashi aurait déclaré en outre que les Américains se proposent évidemment d'utiliser les îles Salomon comme un tremplin pour lancer une offensive en vue de reprendre les îles des Indes orientales néerlandaises.

Pourquoi le beurre devient rare

Athens, 19 (C.P.). — Portant la parole hier à Athens, en Ontario, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, a révélé que la pénurie de beurre au pays était attribuable à un achat excessif de ce produit laitier pour les réserves d'hiver, ainsi qu'à l'accumulation de réserves en juillet dernier, par crainte d'une hausse dans les prix en décembre prochain.

Attaques de la R.A.F.

Londres, 19 (C.P.). — Des moteurs quadrimoteurs de la Royal Air Force ont de nouveau franchi les Alpes la nuit dernière pour s'attaquer aux grandes usines Fiat à Turin. C'était la cinquième grande attaque aérienne contre l'Italie depuis le début du mois de novembre, les quatre autres ayant porté contre le port de Gênes. Le bulletin officiel dit que le temps était parfaitement clair et que les aviateurs anglais ont obtenu de bons résultats sans perdre un seul appareil. (Le haut commandement italien a admis que le bombardement avait causé des dommages considérables aux habitations, allumé quelques incendies, fait 24 morts et 52 blessés.)

Le ministère anglais de l'Aviation vient de décerner la Distinguished Flying Cross à l'officier-pilote Harry Donkersley, de l'Aviation-River, Colombie canadienne, pour avoir coulé quatre cargos ennemis et avarié un pétrolier en Méditerranée au cours du mois d'octobre.

Nouvelle-Delhi, 19 (C.P.). — Des bombardiers de la Royal Air Force ont attaqué la nuit dernière l'aérodrome de Meiktila, dans la vallée de la Sitang en Birmanie, et ils y ont allumé un gros incendie. La nuit précédente, les bombardiers anglais avaient attaqué les aérodromes japonais de Rangoon et de Mawla. La Royal Air Force n'a perdu aucun appareil au cours de ces expéditions en Birmanie.

Déclaration de M. L.-C. Robitaille

Le bureau de Montréal de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a reçu par lettres depuis quinze jours plusieurs centaines de demandes de personnes qui désirent prendre un nouveau commerce ou transporter ou agrandir leurs établissements actuels. De plus le nombre de personnes qui viennent faire des demandes de même nature au bureau régional s'élève à environ 75 par jour.

"Il est évident, déclare à ce propos, M. L.-C. Robitaille, représentant des prix et approvisionnements de la Commission, que la majorité des gens ne comprennent pas le sens de l'ordonnance no 184 de la Commission en vigueur depuis le 2 novembre. Il faut que chacun se persuade qu'il est inutile de demander un permis spécial pour fonder une entreprise, agrandir une entreprise déjà existante, changer d'entreprise, vendre de nouvelles lignes de marchandises ou de nouveaux services, à moins de pouvoir fournir des raisons d'un caractère tout à fait exceptionnel, comme l'accroissement des besoins d'une région dont la guerre a fait augmenter la population. En aucun cas, la Commission ne saurait tenir compte des besoins particuliers pour accorder un tel permis.

"Il est inutile d'en faire la demande, précise M. Robitaille quand on sait d'avance qu'elle sera refusée. La Commission ne veut pas léser les droits de qui que ce soit, mais elle doit faire respecter l'ordonnance no 184 édictée pour le bien général."

Ban levé sur dix publications

Ottawa, 19 (C.P.). — Le gouvernement King annonce, par l'entremise du ministère du Revenu national, qu'il a levé le ban qui pesait sur dix publications étrangères qui étaient jusqu'ici prohibées au Canada. Parmi ces publications, dont la plupart sont des revues ou magazines, on mentionne la *Revue de Moscou*, magazine illustré, rédigé en français à Moscou.

Le contrôle de guerre

Toronto, 19 (C.P.). — Le député conservateur de Toronto-Broadview, M. T. L. Church, a dit aujourd'hui qu'il a demandé au ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, de soumettre une référence à la Cour suprême pour faire clarifier le statut de tout le système bureaucratique de contrôle qui a dépassé toutes les bornes raisonnables et a usurpé les pouvoirs, fonctions et privilèges de la haute cour du parlement.

(Dans deux récents jugements des tribunaux des règlements du temps de guerre ont été déclarés ultra vires; à Toronto, un juge a déclaré nuls certains règlements du ministère des Munitions; à Kingston, un magistrat a décidé que certaines parties des règlements du Service sélectif national sont ultra vires.)

Bilan de l'ouragan du Honduras

Londres, 19 (C.P.). — Un rapport de l'Office britannique colonial, publié aujourd'hui, révèle que les pertes de vie et blessures causées par l'ouragan qui s'est abattu sur le Honduras britannique, le 8 novembre dernier, ont été moins nombreuses qu'on le craignait. On a fixé provisoirement à 25 le nombre des pertes de vie. Quant au nombre des blessés, selon l'Office, il a été "miraculeusement léger".

Tous les morts lors de cette épreuve étaient des indigènes. Sur les îlots au large de la partie nord de la colonie, 90 p.c. des maisons et 80% des cocotiers ont été détruits, alors que la plupart des bateaux de pêche ont été perdus ou endommagés.

Les opérations en Tunisie

Londres, 19 (C.P.). — On rapporte aujourd'hui que les patrouilles alliées ont repoussé les patrouilles allemandes au cours des premières escarmouches en Tunisie et qu'une nouvelle offensive serait partie du lac Tchad au cœur de l'Afrique, pour compléter l'encercllement des territoires qui restent à l'axe en Afrique. La nouvelle de cette offensive partie du Tchad qui est sous l'autorité du général de Gaulle n'est pas confirmée officiellement, mais on dit que ces troupes de l'Afrique équatoriale française seraient nombreuses, bien armées et soutenues par des escadrons de la Royal Air Force et de l'aviation sud-africaine. La radio du Maroc a dit que cette colonne qui doit parcourir quelque 1,200 milles, ne serait plus qu'à 940 milles de l'armée du lieutenant-général Anderson, qui attaque la Tunisie.

Même si les bulletins officiels ne fournissent guère de précisions à ce sujet, on croit savoir que les colonnes alliées avancent en suivant les principales lignes de chemin de fer et routes du pays. La première longerait la côte de Bône à Bizerte en passant par Tabarca, la seconde suivrait une ligne de chemin de fer de Tebessa, en Algérie, à Tunis, et la troisième avancerait beaucoup plus au sud le long d'un sentier qui passe par Gabès et qui rejoint à Gabès une bonne route et une ligne de chemin de fer qui remontent vers le nord pour atteindre Sfax et Tunis. La colonne partie du lac Tchad pourrait bien utiliser comme base d'opérations l'oasis de Kofra, que les Français combattants ont enlevée aux Italiens il y a dix-huit mois.

On rapporte que les troupes françaises favorables aux Alliés qui se trouvaient en Tunisie se replient en combattant pour se joindre aux Anglo-Américains tandis que des soldats français d'Algérie servent d'éclaireurs au général Anderson.

Berlin, 19 (A.P.). — Le haut-commandement allemand rapporte aujourd'hui que l'aviation de l'axe a bombardé Bône, port de base aux Alliés, ainsi que les colonnes motorisées qui marchent sur la Tunisie en suivant la côte. (Les Italiens disent qu'un gros transport américain a été coulé au large de Casablanca et qu'un très petit nombre de ceux qui se trouvaient à bord ont été sauvés.)

Londres, 19 (A.P.). — La radio de Vichy a annoncé en citant une dépêche de Madrid que 50 vaisseaux de guerre ou navires marchands anglais avariés étaient entrés à Gibraltar et qu'ils y avaient débarqué des morts et des blessés.

Obscuration réussie en Ontario

Toronto, 19 (C.P.). — Le premier ministre de l'Ontario, M. Conant, a dit que l'obscurcissement-surprise pratiqué hier soir dans le secteur Toronto-Hamilton, avait été l'obscurcissement le plus considérable jamais tenté en Ontario et probablement dans tout le pays.

"Cet exercice a démontré de façon concluante, dit-il, que l'efficacité d'une obscurcissement consiste uniquement à entraîner un personnel pour la défense civile et à informer la population de ce qu'on attend d'elle. Tous nos gens ont coopéré, hier soir, de façon splendide."

L'obscurcissement affectait trente municipalités du secteur de Toronto-Hamilton, soit un rayonnement de 55 milles.

Documents sur Haïti à la Bibliothèque

Au nom de la République d'Haïti, M. Philippe Cantave, vice-consul de ce pays, a offert à M. Léon-Paul Desrosiers, conservateur de la Bibliothèque municipale, d'intéressants documents sur Haïti.

Visite de représentants des Indes au Canada

Londres, 19 (C.P., par câble). — On annonce que les représentants des Indes dans le cabinet de guerre britannique, le shah de Nahwanagar et sir Ramaswami Mudaliar, visiteront prochainement le Canada.

Sir Ramaswami qui, dans le conseil du vice-roi, détient un poste comparable au poste britannique de président du Board of Trade, participera aux délibérations du conseil des relations du Pacifique et le shah se rendra au Canada quand sir Ramaswami sera lui-même de retour, "afin de dire aux Canadiens ce que les Indes font dans cette guerre-ci."

M. J. A. Laforest

Québec, 19 (D.N.C.). — M. le Dr J.-A. Laforest, de Québec, a été nommé président de l'Association des éleveurs d'animaux à fourrure de la province, au cours d'une assemblée tenue à l'hôtel Saint-Roch, hier après-midi. Il succède à ce poste à M. le Dr R. Rajotte, de Drummondville, président sortant de charge.

L'armée russe attaque sur tous les fronts

Elle passe de la défensive à l'offensive et frappe à la fois dans le Caucase, sur le Don, à Leningrad et le front de Finlande

NEW-YORK, 19. (A.P.). — Le dernier bulletin du haut-commandement semble indiquer que l'armée rouge a abandonné la défensive pour lancer de violentes attaques dans le Caucase, sur le Don, au sud de Leningrad et dans la péninsule de Rybachy qui se trouve dans l'extrême-nord de la Finlande. Le haut-commandement allemand affirme que ses troupes ont repoussé toutes ces attaques, mais il laisse entendre qu'elles pourraient bien constituer le début de l'offensive d'hiver de l'armée soviétique.

Les Allemands ne réclament d'avantages que dans le secteur de Touapse sur la mer Noire où ils auraient isolé et détruit un détachement russe et dans l'air où les aviateurs allemands et roumains infligent de lourdes pertes à l'aviation russe. Le bulletin dit que les troupes allemandes ont repoussé de violentes attaques dans le secteur d'Alagir, au centre du Caucase, dans le secteur du Don tenu par les troupes roumaines, dans la péninsule de Rybachy et surtout dans le secteur de la Volkhov où les assauts russes auraient été particulièrement violents depuis quatre jours. Pour ce qui est de Stalingrad, le bulletin se contente de dire que des troupes de choc combattent dans la ville.

MOSCOU, 19. (A.P.). — Les Russes affirment aujourd'hui qu'ils ont repris l'initiative à Stalingrad et dans le Caucase. Le bulletin de ce midi résume la prise de plusieurs points fortifiés à Stalingrad ainsi que des gains au nord-est de Touapse.

La crise de l'industrie du papier

M. Maurice Duplessis fait une déclaration en marge des événements des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 19 (D.N.C.). — M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition et député des Trois-Rivières, a fait, hier, la déclaration suivante en marge de la crise de l'industrie du papier dans notre ville.

"Les renseignements additionnels que j'ai obtenus, parce que je voulais connaître tous les angles du problème, me permettent de déclarer que la décision des autorités civiles et bureaucratiques, de paralyser une des industries fondamentales de la province de Québec, les usines de papeteries, est injustifiée et injustifiable."

Cette décision décriée par des gens qui ne sont pas et qui ne pourraient être élus représentants du peuple, n'est pas bien éloignée de la décision décrétant la dispersion des Acadiciens et s'apparente à l'hitlérisme.

Pour sauver, dit-on, le courant électrique que la province de Québec possède en abondance, on a

même l'audace d'empêcher la lumière éternelle, la lumière de Dieu se manifester, particulièrement le Jour du Seigneur, le dimanche.

Les moulins de papier, comme on les appelle, produisent des salaires représentant des centaines de milliers de dollars dans l'usine, dans leurs opérations de coupe et de transport du bois. Ils sont et doivent être une garantie de travail, avant, pendant et après la guerre. Pourquoi faut-il ruiner ces activités essentielles, sous prétexte de sauver le courant électrique, lorsque les gens d'Ottawa préconisent l'obscurcissement?

J'ai dit, je répète et je redirai sans cesse aux coupables et à leurs complices que tant que j'aurai un souffle de vie, je verrai à protéger les droits et prérogatives de la province de Québec, et particulièrement le droit que possède l'ouvrier de vivre, de survivre dans sa famille et dans ses biens."

Le concours d'embellissement du comité d'Auntsic

Remise solennelle de six "certificats de mérite", à l'auditorium du Jardin Botanique

Hier soir à eu lieu, à l'auditorium du Jardin Botanique la collation des "certificats de mérite" accordés à la suite de la campagne d'embellissement et de boîtes à fleurs organisée par la Fédération horticole du Québec.

Le maire Raynault, le président du comité exécutif de Montréal, le R. F. Marie-Victorin, directeur du Jardin Botanique, M. Jacques Rousseau, assistant-directeur du Jardin Botanique, et M. Ed. Geaney, secrétaire de la Fédération horticole, assistaient à la cérémonie. Il y avait un auditoire de plus de deux cents personnes, qui en ont profité pour visiter l'exposition de échantillons qui se tient présentement au Jardin.

Au cours de la soirée, le président du comité d'embellissement d'Auntsic, M. William Milette, a résumé le travail accompli par le comité.

Celui-ci a, entre autres, créé au Jardin Botanique trois cours publics d'horticulture, avec M. Stephen Vincent, directeur de l'Ecole d'apprentissage horticole, comme professeur.

Ce comité a aussi participé à la "semaine du grand nettoyage"; il a inauguré des consultations techniques gratuites, relativement à l'analyse d'agronomes-chimistes; il a poursuivi sa campagne contre les mauvaises herbes, inaugurée en 1941 avec le concours des autorités sanitaires de la ville.

A la demande du ministère provincial de l'Agriculture et du Jardin botanique de Montréal, le Comité d'embellissement d'Auntsic a dirigé une station d'observation en vue de capter le pollen de l'herbe à poux (Ambrosia) qui, depuis de nombreuses années, cause le rhume des foins.

A titre d'encouragement, le Comité a visité, au cours de l'été, plusieurs jardins potagers de la région d'Auntsic.

Certificats de mérite

Les "certificats de mérite" ont été accordés aux messieurs dont les noms suivent: Henri Lebeau, 39 ouest, boulevard Gouin; T. St-Arnaud, 17 Somerville; E.-R. Dansereau, 131, Somerville; R. Leclerc, 165 est, boulevard Gouin; Dr Gérard Rolland, 95 est, boulevard Gouin; H.-O. Boudreau, 158 est, boulevard Gouin.

Le jury du concours a particulièrement remarqué le soin apporté en général aux pelouses, à la taille des haies, à l'aménagement de jardins de rocaille et à la belle disposition des fleurs. Le comité tient à souligner particulièrement, dans la section des jardins potagers visités, celui de M. Georges Charest, au no 167 ouest, boulevard Gouin.

Trois comités consultatifs créés pour les métaux

Ottawa, 19 (C.P.). — On annonce à Ottawa la formation de trois nouveaux comités consultatifs qui coopéreront avec le contrôleur des métaux, M. G.-C. Bateman, relativement aux problèmes affectant trois catégories de produits métallurgiques: le babbit, les alliages forgés non ferreux et la soudure.

Voici comment sont constitués les nouveaux comités: Pour le babbit: MM. Bateman, contrôleur des métaux; F.-M. Connell, contrôleur adjoint des métaux; le capitaine A.-C.-M. Davy, des quartiers généraux du service naval; G.-E.-S. Bornby, de la mission technique de l'Armée britannique à Ottawa; George Allan, de la Wartime Merchant Shipping Ltd., de Montréal; G.-R. Hutchins, de Montréal; O.-W. Ellis de Toronto; D.-B. MacLeod, H.-J. Roast, F.-H. Berger et H.-B. Barton, tous de Montréal.

Pour les alliages non ferreux: MM. Bateman, Connell, Allan, capitaine Davy (précédemment nommé), le lieutenant d'aviation R.-C. Gordon, des quartiers généraux de l'aviation royale canadienne, Ottawa; M. Hornby, le professeur J.-U. MacEwan, du ministère des Munitions; G.-S. Mallett, de New-Toronto; N.-W. Russell, de Toronto; H. H. Scotland, de l'Office d'inspection du Royaume-Uni au Canada.

Pour la soudure, MM. Bateman Connell; F.-R. Adams, de Toronto; W.-B. Billingsley et E.-O. Dalgleish de Montréal; T.-H. Gallagher, de Toronto; Thomas Fleming, de Brantford, Ont.; le lieutenant d'aviation Gordon; A. Granik, d'Oshawa Ont.; M. Hornby, M. Scotland, E.-H. Tovee, de Hamilton et D.-S. Whit tal, de Montréal.

Avis important aux lecteurs

En prévision du rationnement très prochain du papier à journal, nos lecteurs de Montréal, sont priés de réserver maintenant, chez les dépositaires, leur exemplaire quotidien du "Devoir".

Pour la même raison les abonnés de l'extérieur voudront bien payer leur renouvellement sans retard. Nous ne pourrions maintenir le service si, à l'échéance, l'on n'a pas versé le paiement.

Ne pas ajourner, pour éviter un désappointement.

L'éducation selon l'esprit

par Madeleine DANIELOU
Volume de 225 pages. Au comptoir, \$1; par la poste, \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Mort du curé d'Iroquois-Falls

Iroquois-Falls, Ont., 19 (C.P.). — M. l'abbé Alexandre Pelletier, curé d'Iroquois-Falls, est décédé, hier, à l'âge de 62 ans.

Né à Cabano, Qué., M. le curé Pelletier avait été élevé au sacerdoce en 1909. Il avait fondé d'abord une mission bornée par Iroquois-Falls, Timmins et Englehart, en 1910. Il était membre du conseil épiscopal du diocèse de Timmins depuis 1939.

S. Ex. Mgr Rhéaume, évêque de Timmins, chantera le service de M. l'abbé Pelletier, samedi matin.



Directrice: Germaine BERNIER

Le fagot d'épines

L'automne est pluvieux et froid; des nuées basses courent sur le ciel; les oiseaux migrateurs passent avec de longues plaintes et s'en vont plus au Sud chercher les chaudes oasis, les palmiers élevés et les buissons où ils feront une seconde nichée.

Et ici, les pauvres fellahs cherchent à garantir leurs huttes de paille des rigueurs du prochain hiver.

A défaut des haies verdoyantes qu'ils ne peuvent faire pousser tout autour, parce que la terre est trop dure et l'eau trop rare, ils amoncellent des murailles de broussailles épineuses sous lesquelles leurs poules iront pondre et leurs chiens gîter.

Alors, munis de fourches de bois et de serpes fixées à de longs manches, les hommes s'en vont sur les bleds incultes pour couper les épaisses broussailles qui y croissent. Le z'reub, le jubier épineux, enchevêtré là ses branches hérissées de dards recroisés et forme sur la terre aride d'énormes touffes impénétrables. La serpe le coupe au pied; la fourche de bois les entasse.

On voit fuir de tous côtés des bestioles affolées qui jusqu'ici croyaient posséder d'invincibles abris et s'en voient chassées par les hommes.

Une fois la broussaille coupée et entassée, il s'agit de la transporter le plus rapidement possible vers le lieu où elle doit être utilisée. Le plus rapidement: car cette singulière moisson toute préparée ne manquera pas d'amateurs si elle est longtemps abandonnée au milieu du bled désertique... On amènera donc les broussailles en charrette, et à grand renfort de cordes soigneusement entre-croisées on formera sur le dos et les flancs des patientes bêtes de somme une volumineuse charge, plus encombrante que pesante, mais douloureuse aussi, car n'oublions pas qu'elle est toute hérissée d'épines!

Voilà donc les animaux chargés, prêts à partir; mais il reste encore des broussailles toutes préparées. Qui va emporter cela?

C'est ainsi qu'hier, sur la route, la mère, l'épouse et la fille du Chleuh qui est notre voisin sont passées lentement, péniblement courbées sous l'énorme tas branlant des branches barbelées. Au mouvement de leur marche, la charge avait un peu glissé, et derrière, sous la retombée qui folait presque la poussière du chemin, on voyait les mollets nus des trois femmes striés de filets de sang. Entre les épines entassées et la chair de leurs épaules, qu'y avait-il? L'étoffe mince de leur tunique et celle d'un vieux sac dont elles se sont fait un capuchon. Or, les épines

du jubier sont longues, perfides, crochues, pénétrantes. Plus d'une, traversant le dérisoire bouclier, entre dans la nuque, pique les côtes, zèbre les reins de son dard mouvant et fait jaillir le sang tiède comme une petite source douloureuse...

Quand les femmes arrivent à leur noualla, après un long et pénible chemin, elles laisseront choir le fardeau en arrière: heureuses se sentent-elles s'il consent à se détacher d'un seul coup!... Les épines du z'reub sont ténues et ne lâchent pas facilement leur proie: cramponnées à la peau ou à l'étoffe, elles s'y agrippent avec d'autant plus de force que l'on veut davantage les repousser, et sembleront douées d'une vie perfide, d'une force méchante, chaque branchette détachée ne reculant que pour mieux cingler...

Quand le fardeau sera à terre, les femmes essuieront leurs fronts en sueur, leurs jambes en sang, leurs épaules meurtries. Elles complèteront les milliers de petites plaies cuisantes dont leurs bras nus seront parsemés, et la plus vieille, montrant à la plus jeune les cicatrices d'anciennes écorchures, lui dira:

— Quand tu en auras autant que moi, tu ne te plaindras plus!

O douloureux fagots d'épines que l'on traîne toute sa vie!... Douloureux fagots invisibles, rivés aux épaules des femmes comme une charge sans merci!... Souvenirs et regrets, deuils et misères, tristesse de ce qui aurait pu être et qui n'a pas été, dards aigus contre lesquels toute notre résignation n'est qu'un voile illusoire vite traversé par la souffrance!

Dans chaque famille il y a ainsi un fardeau de tristesses, et ce sont les femmes qui le portent.

Les plus vieilles et les plus jeunes se partagent le poids cruel des soucis et des peines: elles gardent vaillamment les souvenirs douloureux de la maison.

Quelquefois, un cœur trop tendre gémir, se plaint, murmure peut-être. Et l'aïeule, dont chaque ride raconte un chagrin ancien, répond à l'enfant qui défile sous sa charge:

— Quand tu auras souffert autant que moi, tu ne te plaindras plus.

Marie BARRERE-AFFRE

"Les joies certaines"

PAR ALBERT LANCTOT

Joies des yeux. Joies du coe. Joies de l'esprit.

Ce livre vous les fait mieux connaître, mieux apprécier, mieux aimer.

Volume de 200 pages. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.10. Service de Librairie du Devoir.

Les cent ans de l'Oeuvre de la Soupe

Vente de charité au Salon Rose de l'hôtel Windsor — Programme attrayant — Distribution de diplômes d'honneur aux dames patronnesses

Sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau archevêque de Montréal, s'ouvrira la kermesse de l'Oeuvre de la Soupe Rose de l'hôtel Windsor. Le Premier Ministre de la Province, M. Adélard Godbout, présidera la soirée du 23 novembre à 9 h., où il distribuera des diplômes d'honneur aux Dames de Charité à l'occasion du Centenaire de leur Association de l'Asile de la Providence.

Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, le Maire de Montréal, Adhémar Raynault et H. Henri Groulx assisteront à cette imposante cérémonie. M. Paul-Emile Corbeil, chanteur bien connu, prendra part au programme.

Grande activité donc aux différents kiosques de la vente. Aubains véritables: cadeaux de Noël; jouets confectionnés à la main; poupées de toutes sortes (au bénéfice de la Colonie de Vacances de fillettes pauvres); partie de cartes. Le coin du mystère; celui des surprises, celui où l'on fume, le Roy-

Le thé et le souper seront servis avec soin et attention. Qu'on se dise! Ce sera aussi délicieux et aux mêmes prix modiques des années passées.

Ce programme attrayant sera marqué au chiffre 100 en l'honneur du CENTENAIRE de l'Association des Dames de Charité. Ainsi se lient des enseignes de ce genre au-dessus des différents rayons: "Extraction 100 douloureux", "Pas de fumée 100 feu", "Entre 100 choix-sisses", "On demande des donneurs de 100", "Boîte postale 100 100", "Donnez 100", "Tambour, 100 Trompette!", "Parties de cartes 100 prix", "Repas 100 fois", "Bois 100 fois", "100 raison!"

Au BAZAR de l'Oeuvre de la Soupe, tous les visiteurs passeront d'agréables heures et rencontreront des minois charmants et jeunes ainsi que toute la gracieuseté des Dames Patronnesses.

Exposition et démonstration culinaire

La journée de la volaille — A la terrasse Normandie de l'hôtel Mont-Royal, du 24 au 27 novembre

Deux démonstrations sur la façon d'acheter, d'apprêter, de découper la volaille, seront données le 26 novembre à la Terrasse Normandie (Roof) au 9ème étage de l'hôtel Mont-Royal, Montréal, à 9 h. 30 a.m., à 2 h. p.m.

Comment acheter la volaille — M. Hénault, inspecteur des Produits avicoles, ministère fédéral de l'Agriculture.

Comment préparer la volaille pour en tirer le meilleur rendement possible — Commentatrice: Mlle Eveline LeBlanc, Section des consommateurs, Service des Marchés, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Démonstratrices: Berthe Bigras, Professeur aux Ecoles ménagères provinciales, 461 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.; Claire Nadeau, instructrice, Service de l'Economie domestique, Ministère de l'Agriculture, Québec, P.Q.

Assistants: Deux élèves des Ecoles ménagères provinciales.

Comment découper la volaille — Abel Raymond, inspecteur régional des Produits avicoles, ministère fédéral de l'Agriculture. Des feuilles de recettes seront distribuées à chacune des démonstrations.

Exposition — Du 24 au 27 novembre inclusivement, dans l'entresol de la salle de bal ont été préparés spécialement dans l'intérêt du consommateur. Au kiosque du Service des consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, vous trouverez disposées à vous rendre service: Mlle Eveline LeBlanc, attachée à cette section à Ottawa, et Charlotte Cantin, instructrice, Service de l'Economie domestique, Ministère provincial de l'Agriculture, Québec, P.Q.

La vie pratique

A l'usage de toutes

On peut adoucir la surface d'un vieux fer à repasser en le frottant vigoureusement avec un peu de sel légèrement humecté et appliqué avec une balle de papier à journal. Essuyer ensuite avec un linge propre.

Il est préférable de se servir d'un coton à fromage pour épousseter les meubles et de le tenir bien propres. Ne pas utiliser un vieux torchon sale ou qui laisse des effluves.

Gardez les bons morceaux de feutre, de coupe-vent usagés, le cuir des vieilles sacsches et faites-en de chaudes pantoufles pour enfants.

Une température trop élevée ou une cuisson trop prolongée durcit le fromage et le rend plus difficile à digérer.

Un morceau de fromage d'un pouce carré et de même épaisseur a la même valeur nutritive qu'une demi-chopine de lait.

Serrons tous les vêtements usagés qui ne peuvent plus servir: manteaux, jupes, complets, pardessus, robes, chapeaux, etc. Même si vous n'avez pas les doigts de fée qui pourraient transformer toutes ces choses, une bonne couturière, un de ces jours où il n'y aura plus d'autre alternative, pourra vous en tirer quelque merveille. Vous vous réjouirez alors d'avoir agi comme la fourmi prévoyante.

Ralliement du service volontaire féminin à Montréal

Des centaines de volontaires se sont rendues hier soir au ralliement qui a été tenu au Montreal High School pour le Service volontaire féminin. Cette organisation compte actuellement à Montréal 1741 membres.

Ces volontaires se dévouent à des œuvres de guerre, sur le front domestique. Plusieurs d'entre elles font du service dans les hôpitaux et dans les institutions humanitaires où on a un besoin d'aide urgente, causé par le manque de personnel, conséquence de la guerre. Elles aident aussi les œuvres qui sont en relations directes avec les forces armées.

Depuis deux semaines il y a une succursale française à Montréal. La réunion d'hier était sous la présidence de Mme Jack Pembroke qui, avec M. H.-E. Vautelle, a expliqué ce qu'est le Service volontaire féminin, ce qu'il a accompli jusqu'ici et son fonctionnement.

Poils follets

Supprimés

Instantanément

Grâce à la Cire Pilex

Rapide - Efficace - Sans douleur

Préférée dans 125 hôpitaux et institutions

Traitement complet... 75¢

(Frais de poste 10¢ en plus)

Pour renseignements et commandes

LABORATOIRES COQUETTE

197-1 Ste-Catherine O. Mont. H.A. 4877

La santé par l'hygiène alimentaire

L'ancien temps et le nôtre

(Du Service de l'Information en temps de guerre)

Pourquoi tant parler d'alimentation?

Nos grand-parents ne connaissaient pas grand-chose en fait de vitamines, de minéraux et des règles de l'alimentation. Cependant, ils étaient en bonne santé. Comment expliquer cela?

C'est là une question que de nombreux correspondants nous posent. Elle démontre que beaucoup de gens sont encore sceptiques sur cette nouvelle science de l'alimentation et qu'elle leur paraît un peu fautive.

Il est vrai que les aliments dont se nourrissaient nos ancêtres étaient, sous certains rapports, meilleurs que la nourriture d'aujourd'hui. Rien d'étonnant que les gens fussent alors en assez bonne santé. Le taux de la mortalité, cependant, était plus élevé au temps de nos grands-pères, surtout dans une certaine limite d'âge.

Deux idées nouvelles doivent maintenant entrer dans la discussion:

1. — Les connaissances acquises en matière de nutrition nous ont permis de découvrir que certains troubles, maux, ou "vapeurs", troubles d'estomac et yeux larmoyants, autrefois considérés petites misères de la vie, sont le résultat du manque de certains aliments dans la diète.

2. — La vie moderne est différente. Les besoins de notre alimentation ont, de ce fait, évolué. Les gens ne produisent plus une partie de leur nourriture dans leur propre cour. Ils sont groupés dans les villes en nombre considérable et nous avons un pourcentage plus élevé de personnes qui font un travail sédentaire. Le chef, aujourd'hui, reste assis à son poêle et établit les contacts par téléphone au lieu de courir à cheval rencontrer ses confrères.

Ces faits, à part la hâte et les soucis de la vie moderne, ont changé nos besoins et certains aliments sont démodés. La science encore jeune de l'alimentation travaille à se rattraper, à découvrir de nouvelles méthodes.

Il y a encore des gens qui vous diront que toute cette histoire tourne autour des diverses industries alimentaires et constitue leur méthode de publicité. Ceci n'est pas vrai. Les industries alimentaires se rendent de plus en plus compte que la valeur nutritive des produits est de la plus grande importance.

Tous les canadiens devraient s'intéresser à l'alimentation parce qu'une connaissance approfondie de ses principes, mise en pratique dans la vie journalière, nous mettra sur la voie d'une meilleure santé, d'un bonheur plus grand et d'une réelle efficacité au travail.

Dr L. B. PETT, du Ministère de la Santé nationale.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Ecole N.-D. du Rosaire

Le personnel de l'Ecole Notre-Dame du Rosaire, à Montréal, No 7490 Boyer, invite cordialement toutes les anciennes à se rendre à leur Alma Mater, samedi, le 28 novembre à 2 h. 30 pour une première réunion d'Amicales.

"L'annonce faite à Marie"

Le Comité du Troisième Centenaire des Amicales Féminines du diocèse de Montréal, présente Ludmilla Pitoeff dans le beau drame de Paul Claudel "L'annonce faite à Marie". Le spectacle sera donné vendredi et samedi, les 4 et 5 décembre à 8 h. 15 à l'Ermitage, rue Guy.

Pour renseignements: EL 9714 ou CA 0336.

Retraite fermée pour les Discrètes du Tiers-Ordre

Le R. P. Léon-Pascal Leblanc, O.F.M., Commissaire Provincial du Tiers-Ordre, annonce une retraite fermée qui aura lieu à la Villa St-Jeanne d'Arc, à St-Hyacinthe, vers le fin de janvier. Cette retraite spéciale devra grouper uniquement les dames et demoiselles faisant partie des Discrètes du Tiers-Ordre de la région.

Réunion du Conseil Provincial du Tiers-Ordre

Une réunion du Conseil du Commissariat Provincial du Tiers-Ordre aura lieu à la Maison St-Louis, 2080, ouest, Dorchester, dimanche, le 23 novembre, à 2 h. 30. Tous les membres sont convoqués.

Amicale St-Anastasia

Académie du Boulevard

Dimanche, le 22 novembre à 2 h. 30, toutes les anciennes élèves de l'Ecole Sainte-Anastasia, académie du Boulevard, 153 est boulevard Saint-Joseph, sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale et priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Prière de retourner les billets de ratif.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage: BL 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Quelques sous ou quelques dollars placés à la Banque des petits enfants de l'Hôpital Sainte-Justine nous rapporteront comme intérêts le plaisir et le bonheur de prendre part à leur soulagement et à leur guérison. Ne pouvons-nous pas nous priver d'une soirée de cinéma pour souscrire à la campagne actuelle de cette grande institution de chez nous?

"L'Annonce faite à Marie"

A l'occasion de la clôture des fêtes du troisième centenaire de Montréal, les "Amicales féminines du diocèse de Montréal", présentent Mme Ludmilla Pitoeff et les "Compagnons de saint Laurent", dans "L'annonce faite à Marie", de Paul Claudel.

Les représentations auront lieu les 4 et 5 décembre en soirée pour les adultes et le 12 décembre, en matinée, pour les élèves. La distribution a été faite avec les plus grands soins, de même que l'on s'est occupé de donner aux costumes et aux décors toute l'attention nécessaire. Comme on le sait, cette pièce de Claudel a eu de nombreuses représentations à New York, au mois de mai dernier, ainsi qu'à Chicago en anglais (traduction de Mlle Louise Morgan Sill), et la presse en a fait un grand nombre d'éloges.

Ces représentations sont données à l'occasion de la clôture des fêtes du troisième centenaire de Montréal, à l'Ermitage, rue Guy, angle Sherbrooke. Pour renseignements on est prié de téléphoner à EL 9714 et à CA 0336.

Collège de l'Assomption, Worcester, Mass.

Worcester, Mass., (Communiqué) — Un programme obligatoire de gymnastique pour les élèves de versification et de méthode ainsi que des cours spéciaux en matières préparatoires à l'aviation viennent d'être introduits au "High School" du Collège de l'Assomption, d'après un communiqué du R. P. Armand Desautels, A.A., Ph.D., préfet des études.

Ces mesures ont été prises en vue de la conscription des jeunes gens de 18 et 19 ans, et pour se conformer au désir des Départements de Guerre et de la Marine, qui demandent aux "high schools"

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Avis aux organisatrices d'œuvres de charité

A cause du rationnement du papier, il ne nous sera plus possible à l'avenir d'accepter des listes de noms pour publication dans la Page féminine. On est prié d'en prendre note dès aujourd'hui.

LA DIRECTION

Le LAIT

est un

ALIMENT COMPLET

LE LAIT JOUBERT

EST RICHE ET PUR



Donnez du lait Joubert à vos enfants. Ils seront en meilleure santé et ils réussiront mieux en classe.

NOTRE BUT RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE

Signalez: FRontenac 3121

Succursale N.-D.-G. DExter 3561

4141, RUE ST-ANDRÉ • MONTRÉAL

Joubert

QUALITÉ... QUALITÉ

50

50

Feuilleton du "Devoir"

L'erreur de Marie-Luce

par GERMAINE DU VAL

49. (Suite)

— Oui, ma chérie. Quoiqu'il en soit, cela paraît presque impossible, il me semble que chaque année, je m'attache encore davantage à vous!

Marie-Luce ne put taire le reste de sa pensée, et dit avec conviction:

— Oui, ce ne sera plus la même chose ici, après ton départ. Et, à "La Brune" aussi, on te regrettera!

— Je reviendrai, je reviendrai, assura légèrement Marie-Paule, sans plus de précision sur la date de son retour.

Cette incertitude laissa Marie-Luce déconcertée.

"Elle a organisé quelque chose sans vouloir me l'avouer", songea-t-elle.

— Et sa mélancolie ne se dissipa pas ce soir-là.

— Je t'assure qu'elle aussi croit que Jean-Louis est amoureux de toi, dit le lendemain Mme Précheur à Marie-Paule.

— Enfin, c'est étonnant, plaisanta celle-ci, que vous vous soyez toutes les deux mis cette idée-là dans la tête sans même vous consulter!

— Avoue que les apparences nous permettent ce raisonnement... Pauvre petite!... Si tu la détonnais avant ton départ?

Ce n'était pas l'avis de Marie-Paule. Elle le dit avec sa fermeté habituelle.

— Désormais, Bonne-Miche, au point où nous en sommes, laissez-moi partir sans que j'aie besoin d'avoir l'air de me disculper. Je serais ridicule dans cette histoire!

— Par la suite, vous ferez et direz tout ce que bon vous semblera, si toutefois vous croyez devoir intervenir. Mais je crois que nos tourtereaux auront plus de plaisir à découvrir eux-mêmes la vérité. Et cela ne saurait tarder.

— Comme tu raisones avec assurance de toutes ces choses! On dirait vraiment que tu as une grande expérience des cœurs, mon enfant. Tu es pourtant bien jeune encore.

— C'est que, fit Marie-Paule, j'ai fréquenté le monde depuis deux ans, alors que Marie-Luce n'est qu'une sortie de sa famille. J'ai observé les jeunes gens. Je connais leurs qualités, mais aussi leurs défauts, leur confiance aveugle en eux-mêmes, leur légèreté, leur faculté d'oubli, leur égoïsme...

"Je vois nombre de petites écorchées qui se laissent prendre à leurs promesses, quittes à la regretter peu après... Et, peut-être que moi-même j'ai été parfois sur le point de les imiter..."

— Aussi, je puis juger que Jean-Louis et Marie-Luce sont des êtres exceptionnels, faits pour s'entendre, s'aimer honnêtement, avoir des plaisirs sains, comme ceux que donnent la peinture, l'horticulture... Ils élèveront de gentils enfants dans leur calme propriété de "la Brune", encluse de grandes haies; ils mettront en pratique le vieil axiome: pour vivre heureux, vivons cachés! Ce sont des sages, ces deux-là!

— Et toi, ma chère grande, qui parles si raisonnablement quand tu le veux, n'es-tu pas une sage? Je crois que tu ne t'estimes pas à ta propre valeur...

— Moi, sage, Bonne-Miche? Je voudrais bien l'être! Mais je ne peux pas! J'aime trop le mouvement, le changement; j'aurai plus de heurts, plus de volte-face que Marie-Luce dans sa vie! Moi, la sagesse me rendrait folle! Or, en

ville, on est en butte à quantité d'humains avec qui il faut composer, se battre, souvent. Je ne déte pas ça!

— A chacune sa force, son tempérament! reconnut Mme Précheur. En effet, tu ne t'accommoderais pas du calme genre de vie qui conviendrait à ta cousine. Envisage plus de choses, brasse plus d'affaires, supporte plus de bruit, mais, crois-moi, ne sois pas moins sage pour cela!

— "N'agis pas sans réfléchir, tout simplement..."

"Voilà clair, bien choisir sa voie, y persévérer, cela n'est déjà pas si courant en ce bas monde! J'ai confiance en toi, Marie-Paule, car tu as bon cœur et bon jugement."

— Je crois que je deviens moins superficielle que je ne l'étais ces années-ci, dit Marie-Paule en baissant la tête. Je vais la vie autrement que je ne la voyais! Je pensais surtout à m'amuser...

Cette humilité toucha Mme Précheur.

— Chère petite!... fit-elle. Oui, toi aussi tu aurais une existence bien pleine et bien utile, je le pré-

vois. Des heurts? oui. Mais tu es une vaillante. Tâche de ne pas te faire trop mal, cependant, dans ces heurts, ajoute-t-elle en souriant, et méfie-toi des volte-face! Tu me le promets?... Savoir ce qu'on veut, n'oublie pas: il n'y a rien qui nous tempère autant, car il faut y réfléchir, et la réflexion ne s'accommodent ni du désordre, ni de l'emballage. Tu me comprends?

— Oui, Bonne-Miche, je vous comprends et je vous remercie de me parler avec tant de confiance. Je tâcherai d'être sage, comme vous le désirez et de toujours me rendre utile autour de moi puisque j'en ai la santé!

— Sage et vaillante! Voilà une devise magnifique que tu tiens à merveille.

Marie-Paule leva sur Mme Précheur ses grands yeux verts, puis sourit, puis rit.

— Je suis si heureuse de votre bonne opinion, de tout ce que vous me dites, que je sens qu'il me pousse des ailes: les ailes de l'enthousiasme! Je suis muée pour l'action! Je vais aller arroser d'un coup tous

vos géraniums: vingt litres d'eau au bout de chaque bras ne me font pas peur! Je cours chercher les arrosoirs!

XIV

Désormais, au cours des quatre jours qui suivirent et qui étaient les derniers de Marie-Paule à "La Chouannerie", ce fut Marie-Luce qui tenta de mettre la conversation sur Jean-Louis...

L'idée de laisser partir sa cousine sans connaître exactement ses sentiments pour le jeune homme lui était devenue insupportable. Mais la belle Marie-Paule, toute gaie, toute affectueuse, éludait toute conversation à ce sujet.

Marie-Luce était, cette fois encore, déconcertée, et songeait: "Elle qui me parlait si facilement de ses autres amoureux, comment se fait-il qu'elle se taise pour ce qui concerne celui-ci? C'est donc si grave?... Sûrement qu'elle se tait par délicatesse, parce que nous étions toutes les deux en jeu, et que Jean-Louis l'a préférée à moi..."

(à suivre)

Le journal est imprimé au no 420 rue Notre-Dame, est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), directrice: propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

"Votre tâche jeunesse"

Texte de la conférence prononcée mardi soir au Gesù, devant une assemblée de jeunes, par le R. P. Emile Bouvier, S.J.

(suite)

Le P. Bouvier, parlant du Canadien français, poursuit:

Sa pensée se porte d'abord sur les libertés des individus, des familles, des corps professionnels. Pour lui, le critère du rendement reste secondaire. Le rendement sert en tant qu'il respecte les droits et les lois de charité et de justice. D'où il suit que la centralisation des assurances, la sécularisation de la charité, la nationalisation des services sociaux sont des institutions sociales qui régissent sa manière de concevoir le social. C'est ce qui explique — en plus de l'opposition des races, des cultures et des types — l'opposition irréductible de deux courants de pensée, de deux attitudes et de deux vies qui se partagent le Canada, en particulier la province de Québec, et qui motivent dans notre peuple ce brelan de contradictions, d'abréances et de lâchetés qui tourmentent la jeunesse canadienne.

L'abbé Groulx a maintes fois répété que "la tragédie des Canadiens français, c'est leur impuissance à s'entendre — à se mettre d'accord sur quelques-unes des vérités capitales, quelques-uns des principes de vie" (2). Et le plus tragique de la situation est causé par l'anarchie des intellectuels qui devraient enseigner une doctrine sociale, une doctrine économique et une doctrine nationale et qui se partagent entre la pensée anglo-saxonne et canadienne-française.

Malheureusement, un grand nombre se laissent conduire par leurs relations sociales, leurs attaches politiques, leurs amis d'affaires, leurs caprices, leur engouement pour les méthodes américaines ou anglaises, leur aveugle esprit de parti; d'autres, parmi les nôtres, plus Anglais que Canadiens, favoriseront l'assimilation des races dans les affaires, dans les programmes, dans les écoles. D'autres, parmi nous, favoriseront l'esprit de concession et de bonne entente, comme si la mentalité canadienne-française pouvait facilement se plier à la mentalité matérialiste protestante; certains arrivistes — dont les Anglais savent se servir pour certaines besognes — ne craignent pas d'aliéner les biens et les ressources de la province en vue de quelques plats de lentilles; les opportunistes favoriseront, dans notre législation sociale, des théories protestantes dans des domaines qui engageront des valeurs morales et sociales et trahiront de bonne foi les valeurs nationales. Pourquoi tant d'erreurs et d'aberrations? Pourquoi une population 85 pour cent canadienne-française s'est-elle laissée prolétarianiser, pourquoi est-elle devenue un peuple de main-d'œuvre, dépourvue de ses richesses, de ses capitaux, de ses industries, de ses pouvoirs d'eau, de son crédit, à qui on ferme définitivement l'entrée aux postes de commande?

Pourquoi, aujourd'hui même, consent-on à la dislocation de la famille, à la déchéance de la jeune fille, de la femme et de la mère dans les usines? Pourquoi ce sabotage de la famille et de la paroisse rurale, pourquoi cette déportation des familles à l'Ouest canadien? Une bureaucratie grimaire impose ses vues; on trahit, on nie ce qu'on a affirmé hier; on ment, on rigole, on joue au golf, on va à l'église, on couloie le prêtre, on mange des évêques, on porte des missels; en politique, on se vend, on achète, on calomnie, on encercle l'élite, on la bâillonne. De toutes parts, mauvaise foi, roublardise, déshonneur, corruption; règne d'arrivistes, d'insuffisants, de sans-îdes. Navrante situation d'une génération affreusement responsable du choc que doit subir la jeunesse d'aujourd'hui. Devant de telles déchéances et pareille confusion le haut-le-cœur prend les jeunes qui crient fatalement au non-conformisme, à la révolte et à la violence.

L'histoire cependant a maintes fois prouvé que le procédé révolutionnaire n'a jamais réussi. Les iconoclastes ont laissé des souvenirs détestables. Et ici, je vous mets en garde contre la présomption, la violence et la colère. Les jeunes se croient volontiers une vocation d'architectes et, avant de construire, ils éprouvent l'impérieux besoin de détruire. La présomption ici serait le symptôme d'un mal dangereux. D'ailleurs, cette fringale de recommencement n'est pas si nouvelle qu'elle en ait l'air. En fait, il ne faut pas méconnaître les lois du vrai progrès humain, ce qui le conditionne et le préserve de toute erreur intellectuelle et morale. À quoi sert de tout bousculer, à quoi sert de fulminer contre tout ce qui s'est passé, dit ou fait avant nous et sans nous? Les jeunes n'ont pas reçu mission de tout comprendre et de tout refaire. Quelles que soient leur droiture, leur pureté d'intention, leurs ambitions, ils doivent prendre conscience de leurs limites, de leur formation inachevée.

D'ailleurs, violente non durant et pour nous, en dépit de la sombre situation, il faut tenir compte du passé. Dans la querelle des générations, Paul Archambault disait: "L'expérience montre, dans l'histoire des sociétés comme dans celle des individus, que les phases de mutation brusque. Mais elle montre aussi qu'en ces formes nouvelles, l'être emporte toujours quelque chose de ses formes anciennes".

Bref, pas de présomption, de violence, pas de farouche égoïsme, pas de masque dur, d'air concentré, de front trop sérieux. "Vous avez le droit d'être sévère pour les autres mais à la condition que vous acceptiez le devoir d'être plus grand qu'eux" (abbé Groulx). Et le seul moyen de l'être, c'est de vous tracer une doctrine à la lumière du passé et de la vivre.

II. — La mesure d'une pensée

La doctrine sociale et économique que je vous propose se résume ainsi:

— Voulez-vous survivre ou capituler?

— Réponse: SURVIVRE.

— Si nous voulons survivre, avec quoi survivrons-nous?

— Réponse: par la famille et la famille canadienne-française, par la famille rurale d'abord, ensuite par la famille urbaine.

Et nous verrons comment — en vue du développement de la famille — organiser les différents secteurs de l'économie: le secteur de la coopération; le secteur de la corporation; le secteur de la nationalisation; le secteur de l'entreprise capitaliste.

Ce résumé découle des deux grands courants d'idées et de sentiments que je viens de traiter. Au fait, je n'apporte rien de nouveau dans un sujet que deux maîtres incontestés ont traité avec tant de profondeur, de persévérance et d'enthousiasme: vous connaissez tous l'abbé Groulx et Esdras Minville.

Elaborons maintenant cette armature un peu sévère en procédant par étapes:

1. — Les premiers fondateurs de la Nouvelle-France ont implanté sur le sol l'intégrité de leur croyance, de leur foi et de leur mode de vie médiéval. Nous sommes imprégnés de cet esprit médiéval où s'enracine notre culture, notre conception de la vie, de la famille et de la société. Voilà le fait et le point de départ.

2. — La vie de la nation, dans ses cadres politiques, économiques et sociaux, doit être conçue de façon que la nation conserve son héritage culturel, moral et spirituel. Inutile de rêver à une organisation politique ou économique à rebours des aptitudes fondamentales d'un peuple.

Dans le domaine politique, nous vivons sous la couronne britannique telle que je l'ai définie dans la première partie. La Confédération établit sans doute une unité politique, mais elle maintient la dualité ethnique. Le préambule de l'Acte de l'A.B.N. de 1867 indique clairement que les provinces s'associent pour la collaboration et non pour la fusion, l'assimilation. Selon l'expression de l'abbé Groulx "en se fédérant on ne cherche pas une vie diminuée mais un plus haut sommet de prospérité". Le pacte fédératif implique de sa nature le respect de la nationalité canadienne-française, le développement pacifique de sa culture et l'autonomie de la province. Voilà un principe sur lequel nous ne pouvons pas transiger. Nous avons le droit de vivre! Il n'est pas question de quêter, de quémander; il est question d'être et je demande à nos collègues de Toronto de relire le préambule de l'A.B.N., de méditer sur le sens de la couronne britannique et de rendre justice à une nation minoritaire. Qu'on se rappelle la déportation des Acadiens, l'Institution Royale, l'Acte d'Union, les luttes contre les libertés religieuses dans les provinces maritimes en 1872, celles du Manitoba en 1896, celles de l'Alberta et de la Saskatchewan en

1905; celles de l'Ontario en 1917, et enfin celles de la Saskatchewan en 1929.

Aujourd'hui, en pleine guerre, on brise l'unité nationale en jetant à la face de nos jeunes Canadiens: "Speak white...", "Quit foreign talk...", "This is a British Country" et en préparant la déportation de quelques centaines de familles canadiennes-françaises des Trois-Rivières.

Si les Finlandais sont restés Finlandais, les Grecs sont restés Grecs, les Tchèques sont restés Tchèques, les Français suisses sont restés Suisses et nous, qui objecterions à ce que nous restions tout simplement Canadiens? Tout compatriote qui, par les élections, la finance, le patronage, abandonne cette position, se trahit lui-même, trahit sa culture, sa province et son pays, parce que le Canada restera Canada en tant que Québec restera Québec.

Et Québec restera Québec en tant qu'on maintiendra chez nous les deux réalités essentielles: l'émigration digne de la personne humaine et le chef-d'œuvre de la famille, cellule de la paroisse, du comté et de la province. L'État donc remplira hardiment son devoir par une politique familiale chez nous, la famille demeurant la force et la puissance et notre richesse nationale.

Après tout, la vitalité d'une nation vaut par la richesse des cellules qui la composent. La santé, la discipline et la force d'une nation dépendent de la santé, de la discipline et de la force d'une famille. C'est elle qui donne à la province la plus riche capitale, le capital-homme. Donc, la famille nombreuse doit constituer l'assise de l'édifice social de la province et toutes les énergies, les activités, les études doivent converger vers ce point central afin que la famille nombreuse puisse se multiplier, se perpétuer, vivre de son travail, bref devenir l'inspiratrice et la directrice de l'activité économique et sociale.

Or, pour nous, le capital humain, la famille, dépendent de la stabilisation de la famille rurale et du bien-être de la famille urbaine. Mais de la famille rurale d'abord! Ici, ne nous laissons pas d'illusions. Il est inutile, pour l'après-guerre de songer à la reconstruction économique avec l'embauchage de la main-d'œuvre urbaine si nous ne stabilisons pas d'abord la famille des campagnes. Les campagnes se vident parce que la situation est intenable, le niveau de vie est trop bas. Il s'agit pour vous de la restauration de l'économie rurale qui demande de nos ressources naturelles, l'électrification des campagnes, l'établissement des jeunes, une politique de colonisation.

"Dans un pays neuf, disait M. Minville, la politique la plus saine et la plus fructueuse à la longue, ce n'est pas celle qui se propose pour premier objectif de créer de l'activité économique et s'en remet à celle-ci de pourvoir à l'établissement et au peuplement; mais bien celle qui se donne l'établissement et le peuplement comme premier objectif, avec la prospérité économique comme corollaire. En effet, l'homme est le principe et la fin de l'activité économique. La nature fournit les richesses brutes, mais c'est lui qui les met en valeur, c'est son travail qui crée le progrès et fonde la prospérité sur des bases permanentes. Plus la masse humaine établie dans la stabilité sera puissante, et plus fructueuse sera la vie économique de notre province" (3).

Or depuis 1763, notre politique économique et sociale a méconnu la famille rurale nombreuse; elle a ignoré la stabilisation d'un fonds de population autant plus nécessaire que la province, par la nature de ses ressources, est destinée à une plus grande expansion industrielle. Ainsi dès 1871, notre population rurale était de 85 pour cent; en 1931, elle était de 36 pour cent; en 1941, elle est environ de 25 pour cent. Cette baisse est due à la pauvreté, à la misère de la population rurale. M. Minville, dans son inventaire de 1937-39, constate que, sur 163 municipalités visitées, 101 avaient un revenu inférieur à \$500.00 par année, 60 avaient un revenu inférieur à \$800.00, 26 dépassaient \$800.00. Comment une famille rurale peut-elle établir ses enfants? Résultat: nos campagnes ont subi une émigration effrayante d'hommes, de femmes, de jeunes filles. Et le problème le plus grave est l'abandon de la terre par la jeunesse rurale qui vient se perdre dans les villes et les usines.

Vient ensuite le problème de la famille urbaine. En sa faveur, il faut revendiquer un juste salaire, une saine législation ouvrière, le développement du syndicalisme chrétien et national. Je n'ai pas l'intention de pénétrer dans le détail de ces réformes économiques. Qu'il me suffise d'affirmer que chacune de ces réformes doit protéger la famille et la famille nombreuse. Or, le régime du salariat tel que nous le pratiquons, est antifamilial. Le père de famille qui rend à son pays, par ses enfants, des services plus grands que le magnat financier qui développe des ressources naturelles, se trouve opprimé, empêché de poursuivre son œuvre.

Qui songe à ce problème? Sans doute, on parle d'allocations familiales. Mais on n'en fait rien. On dira toujours que la province n'a pas les pouvoirs fiscaux, mais la province laisse de grandes usines libérées de leurs charges fiscales.

Ouvrez les yeux sur le problème du travail dans les usines de guerre en train d'embarquer hommes, femmes mariées, mères, jeunes filles. Sur les 155.000 femmes engagées aux usines de guerre, la province en compte pour sa part 30.000 dont 25 pour cent sont mariées. Véritable sabotage de la famille et — soit dit en passant — véritable sabotage de l'effort de guerre.

Maintenant, expliquons les formes d'action économique qui permettront à la famille rurale et à la famille urbaine de reprendre leur place.

Il y en a quatre:

a) la corporation; b) la coopération; c) la nationalisation; d) l'industrie privée.

La corporation permettra aux classes de déterminer les relations du travail et du capital et les problèmes professionnels en fonction de la famille. La coopération permettra aux consommateurs de reprendre leur pouvoir d'achat et de conserver leurs économies afin d'élever le niveau de vie des familles. La nationalisation redonnera à la province ses ressources naturelles et lui permettra une législation plus audacieuse en faveur de la famille. L'industrie privée, qui n'abuse pas de sa situation, continuera à fournir le travail à la famille urbaine.

La corporation groupe les hommes selon la communauté de leurs intérêts naturels et de leur profession; chaque profession organisée possèdera des règlements, disciplinera la production, mettra des bornes à la libre concurrence, préviendra les abus de pouvoir du capitalisme et de la bureaucratie. Elle réglera les relations entre le capital et le travail, elle établira son code du travail toujours en fonction de la famille.

Ainsi se formera petit à petit, par la multiplication de ces corps professionnels, le "corporatisme moderne". L'organisation corporative deviendra le couronnement de l'organisation professionnelle ébauchée dans la province depuis 30 ans et solidifiera les assises de la famille. Ainsi les professions libérales sont déjà organisées: le barreau, la chambre des notaires, le collège des médecins, des dentistes, des architectes. L'Union catholique des cultivateurs, les syndicats catholiques, l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, l'Association des marchands détaillants, des hôteliers, des bouchers, nous trouvons là les racines d'un corporatisme social dont parlent Pie XI et Pie XII. Le grand malheur vient de notre insouciance et de notre bêtise. Au lieu de fortifier nos corps professionnels, nous les étouffons, par nos divisions. Je m'en tiens, pour l'instant, au syndicalisme. Trouvez-moi un non-sens plus flagrant que celui de vouloir résoudre le problème ouvrier chez nous en lui substituant la formule internationale américaine dont l'esprit, la méthode, les procédés restent pour nous artificiels étant basés sur une philosophie matérialiste du travail et du salaire. Quelle bêtise, quelle stupidité pour une main-d'œuvre ouvrière catholique et canadienne-française de se laisser conduire par une poignée de gens — sincères sans doute — mais dont la mentalité est éloignée de la nôtre de cent coudées. Quelle éducation syndicale et ouvrière peut sortir de cerveaux qui voient le travail dans la perspective de la lutte des classes et des grèves? Comment pouvez-vous inspirer une législation ouvrière; l'assainir et la christianiser avec des principes neutres et surtout la rendre familiale?

(La suite demain)

Entre deux coups de sifflet

La Société Saint-Jean-Baptiste et les ouvriers

Midi. Au coup de sifflet qui déchire l'air, les ouvriers déposent vivement leurs outils, saisissent la boîte contenant leur repas et se hâtent vers la cour de l'usine où ils auront chance de respirer en casant une croûte. Les groupes se forment au gré des sympathies. Hilaire Arpin et Léo Boileau, affectés tous les deux à la même pièce de machinerie, se sont assis sur une caisse au soleil et mangent d'abord en silence. Hilaire, mettant la main dans sa poche pour y prendre sa pipe tire en même temps un petit feuillet imprimé sur lequel s'étale, comme flottant au vent, le drapeau fleurdelisé proposé par la Société Saint-Jean-Baptiste pour le Canada français. L'ouvrier l'examine un instant:

— Tiens, regarde ça. C'est Remi qui me l'a donné dans les tramways ce matin.

Léo prend le papier et lit à mi-voix: "Rendre le peuple meilleur... A moins de serrer les rangs... Affirmer notre puissance par le nombre... Solide construction de notre vie nationale..." Curieux, il demande:

— À quoi ça rime-t-il tout ça?

— Je vais le dire ce que Remi m'a expliqué. C'est la Saint-Jean-Baptiste qui fait une grande campagne...

— Encore une campagne? On ne parle plus rien que de ça à présent.

— Écoute. Celle-là n'est pas comme les autres. Ce qu'on nous demande, c'est des hommes et des jeunes gens de bonne volonté.

— Pourquoi faire? Une corvée?

— On pourrait bien appeler ça une corvée malgré qu'il s'agisse pas de charroir de la pierre ou d'abattre des arbres comme dans le temps des Seigneurs. Ce qu'elle veut, la Saint-Jean-Baptiste, c'est que nous autres, les Canadiens français on se groupe tout ensemble pour travailler comme elle et avec elle à nous rendre plus forts.

— À mon idée, je trouverais pas mal qu'on apprenne à mieux nous soutenir les uns les autres. S'il y avait plus d'entente chez nous tu ne penses pas qu'on arriverait à obtenir qu'on n'oublie pas que le Canada c'est notre pays à nous aussi les Canadiens français, même qu'on était ici avant tous les autres.

— Tu l'as, Léo, c'est justement pourquoi la Saint-Jean-Baptiste voudrait enrôler le plus de monde. J'entends des pères de famille et nos garçons aussi comme membres de la Société.

— C'est plein de bon sens. Comme je comprends la chose, s'il y avait cent personnes au lieu de cinquante pour demander qu'on répare une injustice, par exemple, il y aurait cinquante chances de plus de l'obtenir.

— Tu raisonnes comme un homme de tête, Léo. Moi j'avais jamais pensé à tout ça. Puis, je me disais que nous autres, les ouvriers, on pouvait pas faire grand-chose, mais voilà que Remi me dit le contraire.

La Saint-Jean-Baptiste, ça n'est pas une académie rien que pour les gens instruits. Toi et moi, si nous le voulions nous pourrions faire notre part comme monsieur le maire ou le président de la compagnie. Pas de la même façon, peut-être, mais selon nos moyens d'intelligence et de bon sens.

— C'est à ton tour de parler comme un gros livre, Hilaire. Qu'est-ce que Remi t'a dit à part ça?

— Il m'a bien encouragé à me faire membre de la Saint-Jean-Baptiste, il m'assure que c'est un devoir de bon Canadien de ce temps-ci.

— Et qu'est-ce que tu vas faire?

— Je vais donner mon nom au recruteur qui va venir chez nous ce soir.

— Moi aussi, d'abord. Comme ça on ira aux assemblées ensemble et puis, quand il y aura des choses qu'on comprendra pas comme il faut, on sera sûrs qu'il y aura là des gens capables de nous montrer comment on peut s'affirmer, ce qu'on est dans le fond: de vrais bons Canadiens français.

Le coup de sifflet d'une heure vient interrompre la conversation des deux copains, mais pour eux, le temps du repos n'a pas été perdu.

Pour la propagande du Québec

Un mémoire de l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada

L'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada (section Mont-Royal Incorporée, Montréal), a adressé dernièrement à Québec la communication suivante:

Monsieur le ministre,

Notre province a mauvaise presse. Nous sommes ignorés, méconnus et calomniés. Certains visiteurs nous défendent en disant simplement ce qu'ils ont vu et entendu. D'autres nous reprochent de ne pas faire notre réclame, de ne pas plaider notre cause et de laisser libre cours à ceux qui nous traitent d'ignorants ou de traitres. Ne semble-t-il pas que nous devrions organiser notre propagande nationale?

Durant la guerre de 1914, la France a créé "Les Amities françaises" à l'étranger, en plus de ses comités "France-Canada", "France-Amérique" et des Alliées françaises. Les catholiques américains ont créé leur "Catholic Information Society" qui ne laisse rien passer contre la religion, et qui leur a déjà valu la considération, ou le silence des adversaires.

Ne pourrions-nous pas nous occuper de même de notre réputation québécoise? La revue *Relations* le demandait voilà un an, dans sa livraison d'octobre 1941; elle motivait bien son projet, qui dépasse le pouvoir d'action d'une initiative privée, mais qui se rattacherait assez facilement à l'un ou l'autre des services provinciaux, ou encore à la Société des Écrivains canadiens. Grâce aux fonctionnaires bilingues et à la proximité de compétences sur tous les points qui touchent à notre vie nationale, l'hôtel du gouvernement, tout comme le Palais Bourbon, acquiescerait de la propagande nécessaire avec peu de frais additionnels. Que ce soit rattaché à l'Éducation, au Tourisme ou à d'autres services, peu importe, pourvu que notre défense ne laisse rien passer, et même que notre réclame prenne les devants, raconte notre histoire et dise notre vie propre, sous forme de contes, d'histoires romancées, de cinéma et de conférences. Il ne faut plus que les nouveaux venus nous prennent pour des étrangers, nous les descendants des scélérats.

Toute la province et les groupes français de partout se réjouiraient de voir un bureau québécois bien alerte, courtis et compétent, fournir de la copie, parfois illustrée, aux milliers de journaux et revues, du Canada et des États-Unis, à la façon des *columnists* à la mode. Le respect deviendrait obligatoire. Le respect nous en porterons mieux, des deux côtés. Beaucoup d'Européens s'étonnent que nous n'ayons pas davantage le souci de notre réputation collective, nous qui avons un si beau record de vie canadienne.

C'est rendre un mauvais service aux nôtres et aux autres que de toujours encaisser en critiquant et en courbant le dos, alors qu'il serait relativement facile de nous faire connaître pour de vrais blancs, pour des égaux.

C'est cette grande et noble tâche de propagande nationale que nous nous permettons de réclamer à notre gouvernement national. Les autres pays, en guerre ou non, s'en préoccupent, et nous exprimons le ferme espoir, Honorable monsieur, que vous donniez à notre province, à tous nos groupes français, l'organisation régulière de défense qui lui a manqué jusqu'aujourd'hui, et qui lui est bien nécessaire.

Avec l'expression de tout notre respect.

La Section Mont-Royal de l'A.P.C.V., le secrétaire, Eugène THOUIN.

Travaux suspendus

Québec, 19 (D.N.C.) — Les travaux de revêtement et de pavage entrepris par le ministère de la Voirie ont été forcément suspendus tellement la température est devenue défavorable. Il n'y a qu'un couple d'endroits, dans la région de Sherbrooke et dans le bas du fleuve, où on a pu les poursuivre.

Cependant, les travaux de gravillage se continueront jusqu'à l'arrivée définitive de l'hiver.

Dans le monde ouvrier

Contrat pour les métallurgistes syndiqués catholiques, à Sorel — Succès général des unions ouvrières dans le Québec — Vote d'union aux cantines des usines Cherrier — Au cercle Léon XIII ce soir

Convention collective de travail à Sorel Steel Industries Ltd.

La Sorel Steel Foundries Ltd. de Sorel, vient de conclure une convention collective avec le Syndicat catholique de la métallurgie de Sorel. Elle a été signée le mardi 17 novembre, par M. Luger Simard, au nom de la compagnie dont il est président, et par M. Philorum Ménard, président du Syndicat, avec pour témoins, d'une part, M. Arthur Simard, avocat-conseil de la Sorel Steel Foundries Ltd., et M. l'abbé Armand Dupont, aumônier des patrons, et, d'autre part, M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada et le R. P. Jacques Cousineau, S.J., aumônier général des Syndicats catholiques nationaux de Sorel.

La veille, le projet définitif de la convention, résultat d'un travail de près de trois mois, avait été adopté à l'unanimité par les deux assemblées du Syndicat qui avaient été convoquées, l'une pour les travailleurs de nuit et l'autre pour les travailleurs de jour, et qui ont réuni la très grande majorité des syndiqués de la métallurgie.

Cette convention, dont le but est de promouvoir l'harmonie dans les relations de la compagnie avec le syndicat, d'obtenir un meilleur rendement et de meilleures conditions de travail, prévoit une augmentation des salaires et un boni industriel basé sur la production de chaque département, des vacances payées calculées d'après l'ancienneté des services, la constitution d'un comité d'arbitrage et d'un comité d'atelier qui verront à l'application de la convention et au redressement des griefs. La clause qui concerne les salaires et le boni industriel va être immédiatement soumise pour approbation au Conseil régional du Travail, mais elle prendra effet à partir du 1er novembre.

La compagnie et le syndicat ont été heureux de voir ainsi aboutir les négociations entreprises dans une atmosphère de collaboration. Cette convention devient une leçon de haute portée et le gage que, dans les relations entre patrons et ouvriers, une ère nouvelle vient de s'ouvrir à Sorel.

M. MacLean et les unions

M. M. MacLean, directeur des relations industrielles au ministère du travail, portant la parole, hier soir, à un dîner de la Technical Advertisers Association, au Ritz-Carlton, a révélé ce qui suit, au sujet des unions ouvrières au pays et particulièrement dans le Québec:

"Les unions ouvrières de la province de Québec voient affluer les membres plus que jamais. On s'attend que le mouvement ouvrier s'affirme encore davantage après la guerre. Les jeunes gens qui s'inscrivent ces années-ci dans les unions ouvrières de la province vont imprimer un élan encore plus vigoureux au mouvement ouvrier et les organismes déjà établis continueront, sur une plus vaste échelle encore, à contribuer à l'amélioration du sort de l'ouvrier".

Aux usines Cherrier

On annonce que le ministère fédéral du travail tiendra, la semaine prochaine, auprès du personnel des cantines des usines Cherrier, un vote pour déterminer si ce personnel veut être représenté par les Unions internationales auprès des patrons.

Officiers des employés de garages

Les Employés de garages de Québec ont procédé, récemment, à l'élection de leurs officiers pour le nouveau terme avec le résultat suivant: président, Joseph Parent; 1er vice-président, Gérard Faucher; 2e vice-président, Gérard Faucher; secrétaire, Roger Fiset; assistant-secrétaire, Joseph Bouchard; trésorier, Adélard Mainguy; secrétaire-financier, Eugène Paquet; gardien, Philias Tremblay; sentinelle, Eugène Ouellette.

M. l'abbé A. Ouellet, aumônier des syndicats, porta la parole à l'issue des élections. Après l'acceptation des rapports du président et

des vérificateurs le président annonça que le contrat collectif avait été renouvelé avec l'association des marchands-détaillants du Canada, section de l'auto-voiture, pour la période du 28 novembre 1942 au 28 novembre 1943.

Le "Syndicaliste"

C'est ce soir, à l'édifice syndical que doit avoir lieu l'importante réunion du Cercle d'études Léon XIII, sous la présidence de M. J.B. Delisle. Cette réunion sera entièrement consacrée à l'étude du cours compris dans le "Syndicaliste", bulletin officiel de la C. T. C. C.

On y trouve encore le programme complet des cours divisés en trois parties: formation religieuse, formation syndicale, formation sociale. On rappelle aux membres qu'ils pourront prendre part à la discussion qui sera faite sur l'un ou l'autre des sujets du cours.

Le président Delisle invite tous les membres inscrits à être présents, comme aussi les officiers et les charges d'affaires des syndicats. Une invitation toute particulière est faite aux jeunes membres des syndicats, car ils trouveront là une occasion de devenir et demeurer des syndiqués sincères et aptes à occuper des charges responsables dans les syndicats.

Officiers des plâtriers

Au cours de son assemblée régulière, le Syndicat des plâtriers de Québec a fait le choix de ses officiers pour le prochain terme avec le résultat suivant: président, Omer Chevalier; vice-président, Napoléon Parent; secrétaire-archiviste, Cyrille Morisset; secrétaire-correspondant, Alfred Villeneuve; trésorier, Henri Laramée; secrétaire-financier, W. St-Laurent; sergent d'armes, A. Leclerc.

Convocations

Ce soir, à 8 h., à l'édifice syndical, 1231 est, De Montigny, auront lieu les réunions suivantes: Cercle Léon XIII; Cours sur le chauffage, pour le bénéfice du Syndicat des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage.

Demain soir, à 8 h., au même endroit: assemblée des employés de bureaux du commerce, etc., pour réorganiser le Syndicat interprofessionnel.

Demain soir, à 8 h., au Monument National, assemblée importante de l'Union nationale des ingénieurs-opérateurs du Canada.

Au cercle Léon XIII

Les membres du cercle d'études Léon XIII, au cours de la réunion de ce soir, les cours du "Syndicaliste", bulletin officiel de la C.T.C.C. Il est urgent que tous les membres soient présents, car les sujets à étudier ont une grande importance: ils sont ainsi divisés: formation religieuse, formation sociale, formation syndicale.

Le président Delisle fait un appel très spécial aux membres.

Syndicat interprofessionnel

A la demande de nombreux employés de bureau et d'autres professions, on commence, aux Syndicats catholiques la réorganisation du syndicat interprofessionnel. A cette occasion, il y aura vendredi soir, à l'édifice des syndicats, à 1231 rue de Montigny est, à 8 h. 30, une assemblée à laquelle sont priés d'assister les employés de bureau, de commerce, etc.

Le nombre de ces employés non actuellement protégés par une organisation est par trop grand à Montréal et, tout comme les ouvriers industriels, cette si intéressante catégorie de salariés a un besoin urgent d'appartenir à une organisation qui verra à les protéger efficacement tant au point de vue des conditions de travail que des salaires.

Il y a tant de questions de toute première importance qui se posent à la meilleure attention de ces employés que ces derniers manqueraient à leur devoir social en ne venant pas à cette occasion qui s'offre à eux de les étudier pour arriver à leur trouver une solution convenable et pratique.

(Comm.)

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

APPEL DES PETITS DE SAINTE-JUSTINE

TOUT LEUR ESPOIR EST EN VOUS

Accueillez bien l'auxiliaire qui se présentera chez vous. Si par erreur aucun solliciteur ne sonne à votre porte, nous vous prions de nous excuser et d'adresser votre souscription directement à l'hôpital.

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

M. Jean Drapeau, candidat des conscrits tient une assemblée à St-Jean-de-la-Croix

Discours de M. André Laurendeau, du Dr J.-B. Prince, de MM. Jean Drapeau, Marc Carrière, Marcel Poulin, Yvon Hébert, J.-S. Racine, Michel Chartrand — M. J.-B. Prince préside — Assemblée enthousiaste

La seule question en jeu, c'est le principe de la conscription pour outre-mer

M. Jean Drapeau, candidat des conscrits, contre le major-général LaFlèche, ministre des Services de guerre, aux élections du 30 novembre, a ouvert sa campagne électorale hier soir à la salle Saint-Jean de la Croix.

La salle était remplie à débordement et l'assistance enthousiaste au maximum. L'assemblée était sous la présidence d'honneur du Dr J.-B. Prince, président de la Ligue pour la Défense du Canada, et de M. le notaire J.-S. Racine. Le président actif, M. Léo-Paul Desjardins, présentait les orateurs.

Ont porté la parole, MM. Yvon Hébert, André Laurendeau, Michel Chartrand, le notaire J.-S. Racine, Marcel Poulin, Marc Carrière, le Dr J.-B. Prince, et le candidat, M. Drapeau.

Les fléchettes et les flèches à l'endroit du général L.-R. LaFlèche, d'un amoniteur militaire et de certains journaux n'ont pas manqué d'être accueillies par des approbations et des répliques. Et le nom du Devoir a été fréquemment applaudi.

Notons aussi que toute l'assistance n'avait pu trouver place dans la salle pourtant assez vaste, et qu'elle se répandait au dehors.

M. Yvon Hébert

Le premier orateur est un tout jeune, M. Yvon Hébert. Il rappelle que la conscription pour outre-mer a été votée par le Parlement et qu'elle n'attend qu'une signature des ministres, dont M. LaFlèche, pour être appliquée. On veut nous forcer à nous expatrier, dit-il, mais nous ne le voulons pas. Il s'adresse aux mères et aux pères et leur demande de protester par leur vote contre l'enrôlement des jeunes de 18 ans. Les exercices militaires trop ardues qu'on leur ferait subir dépasseraient leur force physique et compromettraient leur santé et l'avenir de la race.

Vous avez besoin de vos enfants et vos enfants ont besoin de vous. En nous défendant, vous vous défendez vous-mêmes. Avez pitié de vos fils de 18 ans et votez contre le général LaFlèche, conscriptionniste avéré, chargé d'appliquer la conscription et de vous arracher vos enfants. Incidemment, il traduit le titre D.S.O., du général LaFlèche, par "Du Service Outre-mer".

Votez contre la conscription protestez par votre vote contre la violation des promesses solennellement données, c'est peut-être la dernière occasion que vous avez de le faire.

Ne faites pas confiance à un conscriptionniste, mais à Jean Drapeau, le candidat des conscrits qui saura vous défendre. Le jeune orateur qui parle avec chaleur et violence est fréquemment applaudi.

M. André Laurendeau

L'orateur suivant est M. André Laurendeau, qui dit parler à titre personnel, comme citoyen d'Outremont.

M. Laurendeau dit qu'il n'a pas l'habitude de prendre la parole dans des réunions électorales mais que cette lutte qui s'engage n'est pas une bataille électorale, mais une lutte de principe et il se serait senti déshonoré s'il s'était refusé à l'invitation de M. Drapeau. Il a en fait le devoir d'appuyer la candidature du candidat des conscrits.

M. Laurendeau rend hommage à M. Jean Drapeau pour son travail infatigable et désintéressé lors du plébiscite d'avril dernier. Il a pu juger des qualités de cœur et d'esprit du candidat, l'ayant vu à l'œuvre, jour et nuit, pour la campagne des "non".

On reproche à M. Drapeau son âge, il n'a que 26 ans. Mais il a des jeunes qui, par leur caractère et leur intelligence, peuvent peser plus lourd que des années dans les destinées de la nation. Une chose certaine, c'est que Jean Drapeau ne sera jamais membre d'un cabinet conscriptionniste.

La seule question en jeu dans la présente élection, c'est le principe de la conscription pour outre-mer. M. Laurendeau rappelle le résultat du plébiscite d'avril dernier: une majorité de "oui" dans l'ensemble du pays, mais une majorité de "non" dans la province de Québec et dans les milieux français du reste du pays.

Puis, le Parlement a voté la conscription pour outre-mer, mais ne l'a pas encore appliquée; et si le gouvernement n'a pas encore appliqué cette mesure, bien qu'elle soit suspendue sur les têtes de notre jeunesse, c'est à cause de notre vote d'avril 1942.

Chaque vote pour Drapeau est une protestation contre les promesses violées et le résultat de ce vote peut retarder l'application de la conscription pour outre-mer. Votez pour Drapeau, c'est voter contre LaFlèche, ministre de la conscription. (A ce moment, on passe à M. Laurendeau un avis de mobilisation et il est signé LaFlèche).

M. King demande la ratification de la conscription pour outre-mer, et il la demande au comté d'Outremont, sur la tête du général LaFlèche, tous les électeurs et électrices d'Outremont doivent répondre par un "non".

M. Michel Chartrand

M. Michel Chartrand rend un témoignage sincère et fidèle à M. Jean Drapeau. Et ce lui est une grande joie de lui apporter son appui pour se dresser contre la conscription.

L'orateur s'attaque particulièrement au général LaFlèche (il prononce "général" à l'anglaise) et au capitaine-amoniteur Sabourin. Puis, il détaille les raisons qu'il a d'ai-

mer ou de ne pas aimer l'Angleterre.

L'Angleterre, dit-il, nous offre l'occasion de paraître braves sur tous les fronts du monde. M. Chartrand cite ensuite des extraits de la lettre de l'évêque canadien sur l'immortalité dans l'armée, le vice commercialisé et l'encouragement donné aux précautions anticonceptionnelles.

Que tous s'unissent pour voter contre LaFlèche qui veut conscrire la jeunesse. Que tous les électeurs et toutes les électrices ne manquent pas au devoir d'enregistrer leur vote pour Drapeau le 30 novembre. Les femmes, comme les jeunes gens, sont intéressées à cette élection dont l'importance est primordiale.

Me J.-S. Racine

M. le notaire J.-S. Racine est l'un des présidents d'honneur de l'assemblée avec le Dr J.-B. Prince.

Il a toujours appuyé les bonnes causes et il ne craint pas d'appuyer celle des conscrits qu'incarne si fidèlement aujourd'hui M. Jean Drapeau. Il a connu les misères de la dernière guerre et des années qui ont suivi; il en a souffert et il veut aider à prévenir les douleurs de celle-ci.

M. Racine présente l'orateur suivant, M. Marcel Poulin, fils de l'ancien député de Laurier. Le Dr Ernest Poulin est très gravement malade et M. Marcel Poulin a dû s'arracher du chevet de son père pour porter la parole à cette assemblée. M. Racine le félicite de son geste et le prie de transmettre au malade ses vœux personnels de rétablissement et ceux de Saint-Jean-de-la-Croix.

M. Marcel Poulin

M. Marcel Poulin est acclamé. L'éloquence de sa parole, son argumentation serrée, ses rappels historiques lui valent à maintes reprises d'autres acclamations.

Son père lui a dit: Il y a encore des élections dans Outremont; vas-y. Devant le principe vital qui se pose, nous devons nous solidariser. L'élection d'Outremont fait partie d'une longue chaîne d'efforts d'un peuple qui ne veut pas mourir. Nous avons changé de drapeau, malgré nous, en 1760, et nous continuons notre lente ascension vers un but principal, malgré l'appel des mauvais bergers.

Depuis soixante-quinze ans, les Canadiens français sont malheureusement divisés par des clans politiques; bleus et rouges se chicanent, se boudent, sans savoir pourquoi. Nous sommes déshonorés même sur des questions vitales pour l'avenir de notre race et de notre pays.

Où sont nos intérêts, Canadiens français? Certainement pas dans les plantations des Indes, ni dans les mines d'or d'Afrique, ou en Méditerranée. Mais l'Angleterre y a les siens et elle les défend. On ne peut l'en blâmer.

On nous amène dans Outremont un major-général mieux connu ici par sa signature sur les avis de mobilisation. Et M. Poulin pose cette question: A-t-il déjà empêché un seul Canadien français d'aller dans l'armée? S'il ne l'a pas fait dans les services militaires auxquels il était attaché, il ne le fera pas plus étant ministre.

M. Poulin parle ensuite de l'ancien député — Vien, nommé sénateur, et qu'il s'agit de remplacer. Lors d'un caucus chez M. Vien, on a choisi le général LaFlèche pour prendre sa succession dans Outremont; bon nombre qui ont signé pour lui voteront cependant contre le 30 novembre.

Méfions-nous du gant de fer enlevé de velours. Votons pour Drapeau, ni colonel, ni major-général, mais qui pourrait être général si le Canada combattait pour ses propres intérêts.

M. Poulin rappelle ensuite l'aide matérielle apportée par l'Angleterre à l'Allemagne, le démembrement de l'empire austro-hongrois, parce que catholique, et les ménagements à l'endroit de l'Allemagne parce que protestante. Et il énonce cette grande vérité: toutes nos guerres seront à recommencer tant qu'on n'aura pas détruit l'unité allemande.

Le Canada, dit M. Poulin, est le seul pays actuellement en guerre qui ne sache pas pourquoi il se bat. Nous sommes des coloniaux.

M. Poulin rappelle que son père a rompu un jour avec le parti libéral, mais que cette rupture a eu pour conséquence le travail de son fils et d'autres membres de sa famille autour de la table familiale.

Débarrassons-nous des préjugés politiques qui nous font mourir, basons notre politique sur la natalité si nous devons avoir des guerres tous les vingt ans; unissons-nous cette fois-ci autour d'un drapeau commun; protestons pendant qu'on nous en donne l'occasion.

M. Marc Carrière

M. Marc Carrière, organisateur de M. Jean Drapeau, parle ensuite. Il est âgé de 22 ans, bien bâti, par conséquent conscrit. Il a combattu avec son ami lors du plébiscite, et a apprécié sa valeur. Il s'est dit: LaFlèche ne passera pas; nous l'enverrons dans la vie, à la mort. Il a pris en mains l'organisation de son ami Drapeau et il entend bien, avec le concours des conscrits d'Outremont et de leurs parents et amis, emporter le morceau, le 30 novembre.

M. Carrière parle avec une chaleur et une virulence qui lui attirent de nombreuses acclamations. Il est conscrit, mais il déclare qu'il ne portera l'uniforme que pour servir sa patrie.

Il fait appel à la générosité de l'assistance puisque tous les sous-comptent dans cette lutte; il sollicite bataille électorale qui sera victorieuse pour Drapeau, si tous les conscrits se donnent la main jusqu'au bout.

Le Dr J.-B. Prince

Au début de son allocution, marquée d'humour et d'émotion, le Dr J.-B. Prince raconte une petite anecdote à propos de son discours politique, puis lance ce mot d'ordre d'un aîné: Acceptons avec empressement de faire la lutte de Drapeau; c'est votre lutte; et sa victoire sera la vôtre; comme sa défaite serait la vôtre.

Au plébiscite d'avril sur le relèvement des promesses de M. King, 60 p.c. ont voté "oui" dans Outremont, et 40 p.c. "non", mais sur le nombre des "oui", on doit compter 6,000 Juifs et une population anglaise assez nombreuse. Si tous les "non" s'unissent avec les "oui" qui ont été trompés, Drapeau sera élu. Les "oui" avaient confiance en M. King mais un M. Cardin a démissionné en accusant M. King d'avoir trompé les électeurs de la province de Québec. Votez-vous pour ceux qui vous ont trompés, d'après l'aveu même de M. Cardin?

Le Dr Prince dit que la farce macabre de 1917 se répète. Borden et Meighen assuraient alors la population qu'il n'y aurait pas de conscription, mais après un voyage à Londres, la conscription fut décidée et mise en vigueur.

Je n'ai pas l'habitude, ajoute le Dr Prince, de participer à des assemblées électorales, mais quand nos fils sont en danger, je ne crains pas de sortir sur les tribunes pour les défendre.

La victoire de Jean Drapeau sur le major-général LaFlèche, dans Outremont, aurait pour effet de retarder l'application de la conscription pour outre-mer.

M. Jean Drapeau

M. Jean Drapeau, le candidat, est âgé de 26 ans. Il explique que voyant approcher la date de l'élection sans opposition pour le général LaFlèche, il a décidé de poser sa candidature. Il sent toutefois comme un vertige de représenter la suprême espérance des conscrits.

Mais il a été réconforté et encouragé, quand il a constaté la grande sympathie des p'tits gens qui plaident la cause de leur vie.

Ce n'est pas ma lutte, dit-il; ce n'est pas pour Jean Drapeau que je me bats; et ce n'est pas pour Drapeau mais pour le sort des conscrits que vous voterez le 30 novembre.

"Je suis moins malade d'être député que de servir mon pays", dit-il. Personnellement, la défaite lui serait indifférente. Mais il tient à incarner la protestation des conscrits contre le ministre chargé de mettre la conscription en vigueur. Que tous les Canadiens français d'Outremont votent pour Drapeau, et le candidat des conscrits sera élu.

Il s'agit, en somme, d'une lutte entre les victimes et le bourreau; les victimes ont encore la chance de vaincre le bourreau; on leur en offre l'occasion magnifique.

Sur les 45,000 électeurs d'Outremont, Saint-Jean de la Croix en compte 11,000; c'est une proportion intéressante. Et M. Drapeau fait appel au concours de tous pour l'aider dans son organisation électorale. Chaque bonne volonté et chaque sous-comptent. Ses amis ont retenu les services de la radio, loué des salles, préparé de la publicité; tout cela doit se payer avec des pièces sonnantes.

Et tel, M. Drapeau annonce une initiative intéressante: chaque maison d'électeur ou d'électrice recevra la visite d'un conscrit qui plaidera sa cause personnifiée dans M. Drapeau.

On ne pourra nous reprocher nos discours, dit M. Drapeau, ils ne nuisent pas à l'effort de guerre du Canada. Nous sommes sincères et nous ne savons pas mentir.

Au sujet du major-abbé Sabourin, M. Drapeau dit que "lorsqu'il se fait le propagandiste de la doctrine impériale, il cesse d'être militaire et d'être amoniteur; en tant que prêtre, son devoir consistait à donner aux parents des victimes de Dieppe l'assurance que leurs fils étaient tombés en paix avec Dieu et prêts à comparaître devant leur juge".

M. Drapeau termine en faisant appel aux Canadiens français dont le devoir est de laisser un Canada plus uni et plus grand.

"Petits poèmes domestiques"

(par Alberte Langlais-Campagna) Voici un beau livre.

Les amateurs de photographie y trouveront un régal: trente-six photos pleine page, d'un réalisme prenant sont fournies par le célèbre artiste RIC.

Ceux qui aiment une phrase simple et légère liront avec plaisir ces textes enjoués d'une jeune "maman" de quatre enfants adoptifs.

Ce ne sont pas des vers. Mais une riche poésie se dégage de l'atmosphère créée par l'auteur. Cette vie intime d'une famille unie par la charité chrétienne nous édifie grandement et prouve une fois de plus que l'enfant au foyer est vraiment un "petit marchand de bonheur".

Parents et enfants le liront avec grand plaisir: dans toutes les maisons où il aura pénétré on le tiendra "à la main" pour le relire, revoir les photos, et pour le montrer aux amis.

Il n'y a rien de mieux pour donner en cadeau Ce volume de 220 pages se vend \$1.00 au comptoir; \$1.10 par la poste. Service de Librairie du Devoir.

SAINTE-JUSTINE Les rapports de la campagne sont encourageants

Les organisateurs de la campagne annuelle de souscription en faveur de l'hôpital Sainte-Justine révèlent que les premiers rapports reçus relativement à la sollicitation sont des plus encourageants et que l'on a bon espoir de trouver les quelque \$80,000 nécessaires pour combler le déficit de l'hôpital, pourvu que les souscriptions de porte en porte se maintiennent au rythme actuel. Les présidents conjoints de la campagne, M. Fontaine et Mme Dupuis, nous communiquent:

"Nous remercions très particulièrement MM. les curés qui dans leur paroisse, aux prêtres du dimanche, invitent leurs ouailles à seconder l'œuvre de Sainte-Justine. Leur aide est précieuse et la direction de l'hôpital ainsi que les officiers de la campagne de souscription 1942 sont très honorés de leur coopération. Comme plusieurs amis de l'œuvre l'ont déjà noté, les besoins sont très grands et, malgré les responsabilités additionnelles que la guerre impose à tous et à chacun, il ne saurait être question d'abandonner à leur sort les indigents; ils ont droit à notre sympathie et nous devons les aider; il faut secourir des milliers d'enfants malades et pauvres. L'an passé Sainte-Justine a donné au dispensaire près de 64,000 consultations; 8,500 enfants ont été hospitalisés à cet hôpital. En outre, il est un point très important: l'hôpital Sainte-Justine doit envisager un déficit d'un peu plus de \$89,000. Cette année, il est urgent de combler ce déficit pour permettre à l'hôpital de pouvoir fonctionner normalement et de rendre des services encore plus grands. Qu'on n'oublie pas que 95 pour cent des malades traités depuis 35 ans, sont des cas de charité. Nous constatons avec une vive satisfaction que nos auxiliaires se devouent sans compter. Nous leur adressons des remerciements et des encouragements. Nous remercions également la presse et la radio qui nous prêtent largement leur concours, nous faisant apprécier l'œuvre essentielle de l'hôpital Sainte-Justine, et nous comptons qu'il répondra généralement et promptement à l'appel des petits malades dont tout l'espoir est en lui".

Nouveau curé aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 19. — Par mandement de Son Excellence Mgr Alfred-Odon Comtois, M. l'abbé Donat Livernoche, vicaire de la paroisse de l'Immaculée-Conception, devient curé de la paroisse de St-Louis de France. Il succède à cette curé à M. l'abbé J. Eugène Lamy qui, pour le moment, est au repos.

M. l'abbé Joseph-Albert-Donat Livernoche est né à Maskinongé, diocèse de Maskinongé, le 13 avril 1903. Il est le fils d'Alphonse Livernoche, cultivateur, et d'Emma Lamy. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire des Trois-Rivières et fut ordonné à Maskinongé par Mgr Comtois le 30 juin 1929; il fut professeur au séminaire des Trois-Rivières de 1929 à 1933, vicaire à St-Paulin, de 1933 à 1935, à la cathédrale depuis juillet 1935 jusqu'à aujourd'hui. C'est un bachelier en arts de l'Université Laval (1925).

Comme vicaire de la cathédrale, M. l'abbé Livernoche s'est dévoué sans compter pour les mouvements d'action catholique. Il s'occupe entre autres de la J. O. C. et tout particulièrement durant ces dernières années du mouvement d'abstinence totale des Lacordaire et de Ste-Jeanne d'Arc.

M. l'abbé J. Eugène Lamy était curé de St-Louis de France depuis 1932.

Un avocat poursuit la ville

Les Trois-Rivières, 19 (D.N.C.). — Me Jules Savard, avocat-conseil de Me Jean-Marie Bureau, c.r., lors de l'étude du bill des Trois-Rivières, vient d'envoyer à M. Jean Asselin, gérant municipal, par l'entremise de son procureur, Me Marie-Louis Beaulieu, un avis de huit jours pour le paiement de la somme de \$4,831.90, montant des honoraires professionnels que la ville lui doit. Le gérant municipal, trouvant ce compte trop élevé, l'avait remis au conseil de ville pour considération. Ce dernier décida de demander des explications à Me Savard et à Me Jean-Marie Bureau. La réclamation présentée par Me Marie-Louis Beaulieu est faite aux noms de la Banque Canadienne de Commerce et de Me Jules Savard.

La conscription en Australie

Sydney, 19 (C.P. câble). — On croit que le premier ministre Curtin a dit à la conférence interpartis du parti travailliste qu'il se propose de se faire autoriser à utiliser la milice australienne dans le sud-ouest de l'océan Pacifique. Le parti travailliste a toujours été opposé à la conscription pour service outre-mer depuis qu'il s'est scindé sur cette question en 1916.

"Psychiatrie pastorale"

Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe: "J'attendais impatientement l'apparition de votre volume annoncé par les journaux. S'il est utile à tout prêtre, il l'est particulièrement à un professeur de Psychiatrie. J'ai retrouvé les claires notions, les faits nombreux, les applications pratiques que nous avons appréciées lors de vos cours de 1940. Inutile de dire que je vais le recommander chaleureusement à nos futurs prêtres".

M. le Chanoine Napoléon Delorme, Dir. du Gr. Sém. de St-Hyacinthe. Volume de 300 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35. Service de Librairie du Devoir.

Messe pour les défunts à l'Ecole Technique

C'est en présence de S. E. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, qu'a eu lieu hier matin, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Technique, la messe de réquiem chantée chaque année pour le repos de l'âme des professeurs et des anciens élèves décédés.

Tous les élèves et le corps enseignant de l'Ecole Technique et de l'Ecole des arts graphiques assistaient à cette cérémonie.

M. l'abbé Georges Trudeau, aumônier et professeur de sociologie à l'Ecole Technique, officia. La chorale des élèves du collège St-Ignace, dirigée par le R. P. Gignac, a exécuté une messe en grégorien accompagnée à l'orgue par M. J. Craig, organiste à l'église St-Augustin. Un trône et un autel avaient été dressés pour la circonstance dans l'amphithéâtre de l'Ecole par les élèves de l'atelier de menuiserie sous la direction de M. J. E. Gamache.

A l'issue de la cérémonie Mgr Chaumont a adressé la parole aux élèves, les exhortant au nom de la charité et de la reconnaissance à prier pour leurs professeurs disparus.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Edouard Montpetit, directeur général de l'enseignement technique; Hector F. Beaupré, directeur de l'Ecole; Louis Larin, directeur des études; Ian McLeish, assistant-directeur; Raymond Robie, secrétaire de la Corporation des techniciens; F.-X. Grondin et Léon Pilière, de l'Ecole des arts graphiques; Armand Dussault, directeur des travaux.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions:

1^o, samedi le 21 courant, à la chapelle de l'Institution des Sourds-Muets, boulevard St-Laurent, pour 8 h. du soir.

2^o, dimanche, le 22, à l'église St-Vincent de Paul, rue St-Catharine est, pour 7 h. et demie du soir.

Impressions de voyage de Mme Roosevelt

Washington, 19 (A.P.). — Mme Franklin-D. Roosevelt a communiqué ses impressions de voyage en Angleterre à un groupe de journalistes, au cours d'une conférence de presse qu'elle a tenue hier. Elle était partie le 21 octobre dernier et son retour a été annoncé hier.

Elle a dit que la nourriture en Angleterre est limitée par les difficultés du ravitaillement, mais que ces éléments, s'ils sont moins abondants qu'avant la guerre, sont mieux choisis au point de vue diététique. Et c'est la même chose au palais de Buckingham que chez les ouvriers.

Mme Roosevelt a dit que son voyage l'a convaincue que si les Américains pouvaient réaliser que la durée de la guerre dépendra dans une bonne mesure de ce qu'ils sont disposés à faire, ils pourraient amplifier beaucoup leur effort de guerre.

Elle a dit que par exemple les femmes pourraient faire beaucoup plus de travail et libérer de la main-d'œuvre pour les industries de guerre et des soldats pour l'armée; elle croit que personne en Angleterre n'a plus de domestique, quelle que soit sa fortune.

Pas de cuivre pour la monnaie

Washington, 19 (A.P.). — Le comité bancaire du Sénat a approuvé hier un projet de loi qui permettra la frappe de pièces d'un cent, de trois cents et de cinq cents dans lesquelles il n'entrera pas de cuivre. Ce métal doit être réservé aux usages de guerre.

Elections au club St-Laurent-Kiwanis

Le club Saint-Laurent-Kiwanis a tenu hier midi, à l'hôtel Ritz-Carlton, son assemblée annuelle sous la présidence de M. Eugène Gibeau. M. Romuald Bourque, président du comité des élections, a fait connaître le conseil d'administration élu. M. Zoël Parent, 1^{er} vice-président du club, remplacera M. Gibeau comme président. Le reste du conseil se compose comme suit: 1^{er} vice-président, le Dr J. Bessette; 2^e vice-président, M. Georges Laurin; trésorier honoraire, M. Elias Lapierre; directeurs, MM. Albert Blais, Donatien Berthiaume, Lorenzo Favreau, Edouard Lanthier, John Nixon, Parm Parmelle et Benoit Robillard.

Le courrier de M. Drew

Toronto, 19 (C.P.). — Le colonel George A. Drew, chef conservateur de l'Ontario, a dit hier que le ministre des Postes, M. Mulock, "cherche à donner l'impression qu'il ne se que j'ai dit, mais il évite soigneusement toute dénégation des faits".

M. Mulock a déclaré hier soir qu'il n'a découvert aucune preuve au ministère des Postes, que le courrier de M. Drew est l'objet d'une intervention spéciale quelconque. M. Drew avait dit dans un discours récemment: "Mes lettres envoyées à Ottawa sont ouvertes à la vapeur, non par le censeur, mais quelqu'un d'autre".

M. Drew a ajouté hier: "Je ne prête pas à M. Mulock assez d'ignorance pour croire qu'il ne sait pas quel service du gouvernement est responsable de ce fait. Je suis certain qu'il sait que la même chose est faite dans plusieurs cas et qu'il sait qu'il est responsable. Il peut y avoir des cas où c'est nécessaire; mais si nous devons conserver notre système de gouvernement les rouages secrets qui sont parfois nécessaires pour la protection légitime du pays ne doivent pas être employés pour des fins politiques."

Les bonis de Noël

Ottawa, 19 (C.P.). — Les ouvriers canadiens ne peuvent recevoir les bonis de Noël qu'ils avaient l'habitude de toucher avant l'application de la loi des salaires de guerre ou de nouveaux bonis pour qu'ils ne dépassent pas la somme de \$25.

Aux Etats-Unis, les bonis "irrationnels" peuvent être payés sans permission spéciale, mais ils ne peuvent être accrus. On ne peut, non plus, commencer à payer de nouveaux bonis.

Les régisseurs n'ont pas ce pouvoir

Ottawa, 19 (C.P.). — Des porte-parole de la Commission des prix et du commerce et du Service sélectif national disent que ces deux organismes continuent d'appliquer leurs règlements comme par le passé en dépit des deux jugements rendus par les tribunaux d'Ontario disant que ces règlements sont ultra-vires.

Les jugements disent que rien dans la loi des munitions et de l'approvisionnement ne permet au gouverneur général en conseil de déléguer aux régisseurs ou contrôleurs le droit d'édicter des règlements.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: 86141 8361

1 cent le mot 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/4c le mot. 40c minimum. SAISONNIÈRES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 25c par mot minimum de 50c. PLANCHES PROCHAINES MARIAGE \$1.00 par insertion.

TERRE A VENDRE

Belle ferme, 265 arpents, tous cultivables et fertiles. 2 maisons, résidence propriétaire, et fermier. 40 milles Montréal. Terre et bâtiments en excellent état. Gros stock d'animaux de race. Placement de guerre, solide et sûr. Acheteurs sérieux seulement. Pas d'agent ni échange. Ecrire à case 79, le "Devoir".

HOTELS

Hôtel Labelle, Alibi, Labelle, propriétaire. Voiture à la disposition des voyageurs. Pension première classe. Guides, chasse et pêche, bière et vin. Labelle, comestibles, etc. 11.

Hôtel Raymond, L'Annonciation, Arthur Raymond, propriétaire. Chambres confortables, eau chaude, eau froide, bon service. Bière et vin. 19-11-42

CAMPAGNE de SOUSCRIPTION

en faveur de

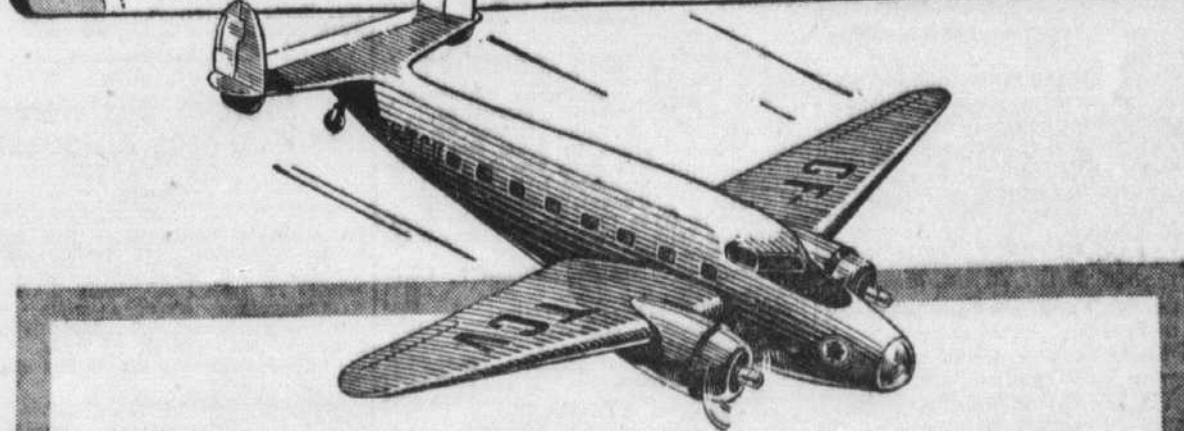
l'Hôpital STE-JUSTINE

Bureau central:

266 OUEST, RUE NOTRE-DAME PL. 1767

"TOUT LEUR ESPOIR EST EN VOUS"

LE RÉSEAU AÉRIEN NATIONAL DU CANADA



À travers le Canada en un jour

Aujourd'hui, non seulement il faut produire plus vite, Air-Canada épargne du temps. Les jours deviennent des heures

LA VIE SPORTIVE

Deux parties nulles enregistrées dans les séries de la Ligue Senior

Les Aviateurs se sont ralliés à la dernière période pour se mettre sur un pied d'égalité avec les As Morton dans la joute initiale tandis que le club de l'Armée de Montréal a pu annuler avec le Canadien dans la finale, au Forum, hier soir — Punition coûteuse à Stahan — Beau duel entre les cerbères Boates et Bessette

Les clubs de la Ligue Senior de Québec continuent de donner d'intéressantes exhibitions et les deux joutes disputées hier soir au Forum démontrent que les équipes du circuit Slater sont d'égale force et que la lutte au championnat ne manquera pas d'être fort contestée.

Les deux parties jouées hier à la patinoire de la rue Sainte-Catherine se sont terminées avec des résultats nuls et les 3,500 personnes présentes n'ont pas eu à regretter leur soirée.

Dans la première rencontre à l'affiche les Aviateurs de Don Pénisson ont réussi à se rallier à la 3ème période pour éviter l'échec aux mains des As Morton, et c'est avec un résultat de 4 à 4 que les deux équipes ont dû quitter la glace à l'expiration du temps réglementaire.

Dans l'autre joute, celle qui clôturait la soirée, l'équipe de l'Armée de Montréal, pilotée par Marty Barry, a pu annuler avec le Canadien en imitant les Aviateurs car, à la manche finale, les militaires enregistrèrent deux points, soit le même nombre que celui obtenu par le Bleu Blanc Rouge, et le résultat restait de 2-2.

Marcel Bessette s'est mis en évidence au cours de la partie initiale en comptant deux points dans les cinq dernières minutes du jeu il évita la défaite aux Aviateurs. Ses exploits furent salués par des applaudissements prolongés des spectateurs.

Si Bessette sauva son équipe d'une défaite il convient d'ajouter que Stahan fut pratiquement responsable de la perte d'une victoire pour les Québécois car une punition méritée par ce joueur alors qu'il ne restait que quelques minutes à jouer dans la dernière période a donné lieu à un ralliement des Aviateurs et c'est pendant que ce joueur était au banc au pénitencier que Bessette a pu compter ses deux buts.

La deuxième rencontre a été aussi acharnée que la première et les spectateurs ont vu du beau hockey alors que l'équipe de l'Armée de

Deux parties seront disputées vendredi soir

L'équipe de l'Armée de Montréal dans la Ligue de hockey de la Défense nationale comptera des joueurs de Huntingdon si les projets actuellement à l'étude se réalisent. Les responsables considèrent d'un bon oeil le projet caré par le sergent Enie Munday de hâter l'entrée de son équipe dans la ligue.

Des Smith et le capitaine N. Southward doivent se rendre à Valleyfield où l'équipe de Huntingdon aura une pratique demain soir. Ils comptent offrir à Munday plusieurs des meilleurs joueurs locaux pour en bâtir une même équipe avec les meilleurs joueurs de Huntingdon.

Munday lui-même, qui est directeur des sports aux casernes de Huntingdon, constituera une importante acquisition pour l'équipe qui la semaine dernière, infligeait une dure défaite à celle de la Marine au pointage de 9 contre 1. On appréciera la présence sur l'équipe de Doug Weary, qui était le cerbère du Clearpoint durant la saison, de Jack Berthiaume, l'ancien joueur du Royal Jubilé, de Ronny Byers, gardien de buts de Dorion dans la ligue du Lac des Deux-Montagnes et sergent à Huntingdon.

Parmi les autres espoirs de l'équipe, nommons Joe Cavanagh qui était durant la dernière saison sur la Ligue de la Défense nationale, Jack Munn, Pierce Casey et John Steiger, des Concordia Juniors, le capitaine Morris Hunter, Johnny Dillon, Tommy Litchfield, Roy McWhinnie et un ailier du nom de Beaupont, venu de Guelph.

L'équipe du Corps d'aviation royal canadien, qui disputera la victoire à l'équipe de la première d'un dredi soir dans la deuxième période, de même à plusieurs changements; on y remarquera pas moins de neuf nouveaux venus.

Jimmy Maverty, Bob Galschen et Fred Burdett sont de nouveaux venus de la Ligue de Stratford, Erie Fleet, qui jouait pour les Royals l'an dernier, s'alignera avec Jim Plancher, Walter McNicholls, Andy Anderson, Jim Desireau et Pat Desbiens.

Se rencontreront dans la deuxième joute l'équipe de la Marine et celle du C.O.T.C. McGill.

Se rencontreront dans la deuxième joute l'équipe de la Marine et celle du C.O.T.C. McGill.

Autre défaite du Washington

Washington, 19. — Les Lions de Washington ont encaissé leur quatrième défaite consécutive hier soir alors que les hommes de Georges Mantha furent vaincus par les Ours de Hershey par le compte de 4 à 3 dans une joute des séries régulières de la Ligue Américaine de Hockey.

Tous les points de cette joute ont été enregistrés dans la manche finale, alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, le gérant Mantha retourna son gardien de but pour lancer six joueurs à l'attaque mais les locaux ne purent éviter l'échec.

Composition des équipes:
Hershey but Storie
Moe défense Phillips
Johnson défense Singbush
Kilrea centre Trudel
Sullivan avant Gauthier
Hershey, subs: Smith, Hergert, Dailey, Sorrell, Fitzgerald, Jenkins, Gracie, Lauzon.

Washington, subs: Lorrain, G. Gauthier, Dyck, Mailley, Richard, Jamieson, Purcell, Asmundsen, Rittson.

Arbitres: Le et Burrage.
SOMMAIRE
Première période
Aucun point.
Pun: Trudel, Moe.

Deuxième période
1-Hershey: Frost (Kilrea, Sullivan) . . . 1.30
2-Washington: O'Neill (Trudel, Phillips) . . . 1.48
3-Hershey: Frost (Sullivan, Kilrea) . . . 8.08
4-Hershey: Hergert (Sorrell, Lauzon) . . . 12.10
5-Washington: Jamieson (Rittson, Richard) . . . 14.12
6-Hershey: Fitzgerald (Trudel, O'Neill) . . . 19.00
7-Washington: F. Gauthier (Trudel, O'Neill) . . . 19.50
Pun: Johnson.

Troisième période
Aucun point.
Pun: Jenkins, Jamieson, Smith, O'Neill.

Ligue de hockey à Valleyfield

Valleyfield, 19. — Il est définitivement décidé que Valleyfield aura sa ligue de hockey durant la prochaine saison. Ce sera la Ligue Régionale de hockey de Valleyfield. A date quatre équipes en font partie. Ce sont: Le Fort de Salaberry, (centre d'entraînement de Valleyfield); la Défense Industrielle Ltd, le Beauharnois et les Militaires de Huntingdon.

La glace est maintenant à la disposition des équipes depuis dimanche soir, dans l'arena local et déjà les patineurs s'en réjouissent. On ne sait pas encore quand les parties de la Ligue commenceront mais tout porte à croire que ce sera dimanche prochain. Les directeurs de la Ligue sont à préparer une cédule qui sera mise à la connaissance du public d'ici quelques jours.

Les équipes qui forment la Ligue comprennent tous d'excellents joueurs, dont la plupart ont participé aux ligues de fort calibre tant amateur que professionnelles.

Parmi ceux qui jouent pour le Fort de Salaberry on relève le nom de Gignac, Poirier, Maisonneuve, Benoit, Champagne, Reynolds, Desjardins et autres.

On a bon espoir que les parties

Freddy Fitzsimmons, des Dodgers, succéderait à Clyde Sukeforth

L'ancien lanceur et instructeur du club Brooklyn aurait reçu une offre alléchante de M. Hector Racine pour piloter l'équipe du Montréal au cours de la prochaine saison — Un changement est jugé nécessaire — Branch Rickey à Montréal le 28 novembre

Le club de baseball Montréal, de la Ligue Internationale, aura un autre gérant la saison prochaine et tout porte à croire que Freddy Fitzsimmons, ancien lanceur et instructeur des Dodgers de Brooklyn, sera le successeur de Clyde Sukeforth, qui pilotait le Royal au cours des trois dernières années. Telle est la nouvelle annoncée hier soir par M. Hector Racine, président du club montréalais.

M. Racine a dit qu'il a fait l'offre à Fitzsimmons dans une longue lettre il y a une couple de jours. L'offre a été faite après une série de discussions entre Racine et Branch Rickey, le nouveau président des Dodgers, qui a succédé à Larry MacPhail récemment.

Si Fitzsimmons, l'un des joueurs les plus populaires des majeurs, accepte la position, il sera le gérant le mieux payé de la Ligue Internationale. Le président Racine n'a encore reçu aucune réponse de Fitz.

"Je ne sais s'il acceptera, a dit Racine, mais j'espère. Nous avons tenté d'engager Fitzsimmons après la saison 1939 pour succéder à Burleigh Grimes, mais Freddy voulait rester avec les Dodgers, et en 1940, il a terminé la saison en tête des lanceurs de la Nationale avec 16 victoires contre 2 défaites.

Sukeforth avait alors été engagé pour diriger les Royals. Dans une visite récente à New-York, Racine a eu une entrevue avec Rickey, et tous deux ont agréé que Sukeforth ne possède pas toutes les qualités voulues comme gérant. "Il n'est pas assez agressif et manque de "couleur", a dit M. Racine. Nous avons été déçus de ne pouvoir engager un champion, quoique le club ait terminé en deuxième place l'an dernier et cette année.

Nous avons nommé à Sukeforth les meilleurs joueurs que nous avons pu trouver et nous croyons qu'il gagnera un championnat.

"Personnellement, Sukeforth est un chic type, mais un changement

de gérant est devenu nécessaire". Dans ses trois saisons comme gérant, Sukeforth est arrivé cinquième, à une partie de la quatrième place en 1940, et deuxième des deux saisons suivantes. L'an dernier, les Royals ont gagné les éliminatoires, mais ils ont ensuite été battus en six parties par Columbus dans la Petite Série mondiale. Cette année, les Royals ont été éliminés dans la première ronde par les Chiefs de Syracuse.

Fitzsimmons, le successeur probable de Sukeforth, a 42 ans. Il a commencé sa carrière dans le baseball organisé en 1920 et en 1925 il a fait ses débuts dans les majeurs avec les Giants de New-York. Ses Giants ont vendu Fitz aux Dodgers en 1937, et l'été dernier, il a servi d'instructeur pour les Dodgers.

En 1941, Fitzsimmons a gagné six parties et n'a subi qu'une défaite pendant la saison régulière. Il a commencé la troisième partie de la Série mondiale contre les Yankees de New-York, et, après avoir blanchi les Yankees pendant six manches, il a été frappé au genou par un coup de Marius Russo à la septième, et il a dû abandonner la partie. Son successeur n'a pu tenir les Yankees en respect, et les Dodgers ont perdu la joute 2-1.

Racine a aussi dit hier qu'il n'a pas reçu de nouvelles de Sukeforth depuis que celui-ci est parti pour Waldeboro, Maine, après la saison. Sukeforth avait alors laissé entendre qu'il serait peut-être appelé pour son service militaire dans l'armée américaine, et que, en attendant, il se trouverait un emploi dans un chantier maritime près de Waldeboro.

Rickey sera l'invité du club Montréal à un dîner le 28 novembre au club St-Denis, et il partira ensuite avec M. Racine et Bobbie Garver pour Chicago, où les assemblées des ligues majeures et mineures auront lieu du 1er au 6 décembre.

Une bonne finale au Saint-Jacques

Un autre programme intéressant sera à l'affiche ce soir à la salle du Marché Saint-Jacques alors que Lucien Grégoire offrira cinq combats entre luttteurs avantageusement connus.

Nanjo Singh, qui a été si sensationnel dans son combat avec Jean Pusie, la semaine dernière, luttera de nouveau en finale alors qu'il rencontrera Ali Aliba.

Ce combat sera de 2 de 3 limité à 90 minutes. La semi-finale ne le cédera en rien à la précédente car elle met aux prises Cowboy Hughes et Jean Pusie dans une rencontre qui devra aussi fournir des sensations.

On se souvient que lors de sa dernière apparition au Saint-Jacques, Pusie se fâcha et infligea une large entaille à la figure de Singh lorsque ce dernier apporta trop de brutalité et dans la manche finale, alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, le gérant Mantha retourna son gardien de but pour lancer six joueurs à l'attaque mais les locaux ne purent éviter l'échec.

Victor Delamarre aura fort à faire dans le combat spécial lorsqu'il devra affronter Frank Valois. Valois aura une certaine protection contre la redoutable prise de tête de Delamarre, ce sera sa haute stature, et Delamarre aura probablement de la difficulté sous ce rapport.

Tiger Delisle fera face à George Miller dans une des préliminaires, alors que Joe Maich et Bob Lortie se rencontreront dans le premier combat de la soirée.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHIE
44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard, Machines à Additionner, Calculatrices, etc. etc.
Canada Dactylographe, Inc.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOUR 6668 R-T. Armand, prop.

DACTYLOGRAPHIE
Royal, Remington, Underwood, Silencieux, régulier et portatif
Protections de chèque, duplicatures, calculatrices, etc. etc.
Vente et service.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2518
Entre les rues Vitré et Lagacette

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
Lanc. 2264

IMPORTATEURS
Fondée en 1892
C. X. TRANCHMONTAGNE & CIE LITEE
Importateurs de tissus et toiles
Spécialité pour Communauté religieuses
459 St-Sulpice Tél. BE. 2531-2

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien — Tél. PL. 1112

REPARATION DE MEUBLES
ROSAIRE GINGRAS
Réparations générales de meubles de tout genre
REMBOURRAGE — POLISSAGE
Atelier: 7371 rue Lajeunesse — TA. 3188
Rds. CH. 3794

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, réfrigérateurs, transformateurs
4350, PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

Cowboy Hughes vs Nanjo Singh

Cowboy Hughes figurera dans la finale de la séance de lutte qui sera présentée à la salle municipale de Saint-Henri, demain soir. Son adversaire ne sera nul autre que Nanjo Singh. Cette rencontre promet d'être soulevante et rude au possible, car ces deux gladiateurs ne craignent pas d'employer toutes sortes de tactiques pour en arriver à la victoire. Les amateurs ne manqueront certainement pas d'action dans ce match qui sera de deux dans trois limité à 90 minutes.

Dans la semi-finale, Victor Delamarre, l'homme fort du Lac Bouchette n'aura pas une tâche facile, car le promoteur Phil Lalonde lui a opposé un vétéran qui ne craint pas d'employer de ruses tactiques. Son adversaire ne sera nul autre que Paul Gaudette.

Deux matches du tournoi des 160 livres seront également à l'affiche. Ils seront d'une chute ou 30 minutes. L'un mettra aux prises Sam Chuck contre Georges Boyer, tandis que dans l'autre, Young Sonnenberg et George Miller, deux agressifs luttteurs, se disputeront la victoire.

Une préliminaire complètera ce fameux programme. Elle alignera Bill Texas contre Phil Nieman. Ce match sera d'une chute ou 20 minutes.

REMBOURREURS-MATELASSIERS
REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien — Tél. PL. 1112

REPARATION DE MEUBLES
ROSAIRE GINGRAS
Réparations générales de meubles de tout genre
REMBOURRAGE — POLISSAGE
Atelier: 7371 rue Lajeunesse — TA. 3188
Rds. CH. 3794

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, réfrigérateurs, transformateurs
4350, PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien — Tél. PL. 1112

REPARATION DE MEUBLES
ROSAIRE GINGRAS
Réparations générales de meubles de tout genre
REMBOURRAGE — POLISSAGE
Atelier: 7371 rue Lajeunesse — TA. 3188
Rds. CH. 3794

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, réfrigérateurs, transformateurs
4350, PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien — Tél. PL. 1112

REPARATION DE MEUBLES
ROSAIRE GINGRAS
Réparations générales de meubles de tout genre
REMBOURRAGE — POLISSAGE
Atelier: 7371 rue Lajeunesse — TA. 3188
Rds. CH. 3794

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, réfrigérateurs, transformateurs
4350, PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien — Tél. PL. 1112

Fred Thurier aurait négligé de se rapporter

Fred Thurier, le joueur de hockey des Bisons de Buffalo, qui aurait été arrêté par erreur pour avoir enfreint les règlements du Service sélectif la semaine dernière, devra comparaître en cour à Sweetsburg, Qué., aujourd'hui, à 10 heures.

M. Raymond Ranger, registraire du district, a dit hier que les rapports portant que Thurier avait été arrêté par erreur sont faux. "Il n'y a eu aucune erreur nulle part, a dit M. Ranger. Thurier était accusé d'enfreindre les règlements et il a été arrêté. Une enquête a été faite, comme d'habitude, avant l'arrestation, afin de déterminer si Thurier cherchait à éviter l'entraînement militaire. Nous avions déjà eu des difficultés à retrouver Thurier".

On a appris hier soir que Thurier a obtenu plusieurs délais après avoir été appelé pour son service militaire pour la première fois en janvier 1941. Des raisons de santé ont été avancées pour obtenir ces délais. Thurier a été arrêté à Granby jeudi dernier, par des agents de la Police Montée et il a plaidé non coupable à sa comparution le lendemain à Sweetsburg, et son procès a été fixé à aujourd'hui.

Voici la déclaration complète faite hier soir par le registraire Ranger: "Le 29 octobre 1942, un ordre d'appel pour l'entraînement militaire, portant le No E-5-24, a été envoyé par lettre enregistrée à Alfred Thurier, 16 rue Saint-Antoine, Granby.

"Cet ordre nous a été retourné par les autorités postales parce que Thurier n'était pas à cette adresse, mais à Buffalo, et comme Thurier n'avait pas rapporté son changement d'adresse au registraire du district, il était passible de poursuites devant les tribunaux.

"Le 7 novembre 1942, un télégramme a été envoyé à Thurier, l'informant de se rapporter sans retard au bureau du registraire à Montréal, le 9 novembre. C'est ce

qu'il a fait et on lui a alors donné son ordre d'appel pour l'entraînement militaire. Thurier devait se rapporter le même jour à l'officier commandant du Dépôt No 4, à Montréal-Sud.

"Nous sommes informés que Thurier est allé au Dépôt No 4 et que là, un officier lui a dit de revenir le lendemain pour subir son examen médical.

"Thurier ne s'est pas rapporté le lendemain et nous avons donné instruction à la Police Montée de l'arrêter immédiatement pour avoir négligé de se rapporter pour son entraînement militaire, comme on le lui avait ordonné. Thurier a été arrêté, il a plaidé non coupable et on l'a remis en liberté provisoire sous caution de \$500."

Demarco s'est fort distingué
New-Haven, 19. — Ab Demarco, des Rouges de Providence, a compté deux points et a obtenu une assistance au cours de la période supplémentaire hier soir pour assurer la victoire des visiteurs sur les Aigles par le résultat de 7-4. Ce même joueur avait compté un autre point et avait aidé Whitelaw au cours des deux premières périodes, et l'on peut le reconnaître comme le facteur de la victoire des Rouges, dans cette joute de la Ligue Américaine de Hockey.

Première période
1. Providence, Whitelaw . . . 2.49
2. New-Haven, McManus . . . 15.45
Pun: Garrett et Jones.
Deuxième période
3. Providence, Demarco . . . 10.23
4. Providence, Forsey . . . 14.50
5. Providence, Horeck . . . 16.16
Punition: Horeck.

Troisième période
6. New-Haven, Patterson . . . 1.23
7. New-Haven, N. Smith . . . 3.40
8. New-Haven, Tabor . . . 6.21
Pun: Labovitch.
Période supplémentaire
9. Providence, Demarco . . . 5.38
10. Providence, Calladine . . . 6.35
11. Providence, Demarco . . . 9.53
Punition: Bowman.

qu'il a fait et on lui a alors donné son ordre d'appel pour l'entraînement militaire. Thurier devait se rapporter le même jour à l'officier commandant du Dépôt No 4, à Montréal-Sud.

"Nous sommes informés que Thurier est allé au Dépôt No 4 et que là, un officier lui a dit de revenir le lendemain pour subir son examen médical.

"Thurier ne s'est pas rapporté le lendemain et nous avons donné instruction à la Police Montée de l'arrêter immédiatement pour avoir négligé de se rapporter pour son entraînement militaire, comme on le lui avait ordonné. Thurier a été arrêté, il a plaidé non coupable et on l'a remis en liberté provisoire sous caution de \$500."

Demarco s'est fort distingué
New-Haven, 19. — Ab Demarco, des Rouges de Providence, a compté deux points et a obtenu une assistance au cours de la période supplémentaire hier soir pour assurer la victoire des visiteurs sur les Aigles par le résultat de 7-4. Ce même joueur avait compté un autre point et avait aidé Whitelaw au cours des deux premières périodes, et l'on peut le reconnaître comme le facteur de la victoire des Rouges, dans cette joute de la Ligue Américaine de Hockey.

Première période
1. Providence, Whitelaw . . . 2.49
2. New-Haven, McManus . . . 15.45
Pun: Garrett et Jones.
Deuxième période
3. Providence, Demarco . . . 10.23
4. Providence, Forsey . . . 14.50
5. Providence, Horeck . . . 16.16
Punition: Horeck.

Troisième période
6. New-Haven, Patterson . . . 1.23
7. New-Haven, N. Smith . . . 3.40
8. New-Haven, Tabor . . . 6.21
Pun: Labovitch.
Période supplémentaire
9. Providence, Demarco . . . 5.38
10. Providence, Calladine . . . 6.35
11. Providence, Demarco . . . 9.53
Punition: Bowman.

qu'il a fait et on lui a alors donné son ordre d'appel pour l'entraînement militaire. Thurier devait se rapporter le même jour à l'officier commandant du Dépôt No 4, à Montréal-Sud.

"Nous sommes informés que Thurier est allé au Dépôt No 4 et que là, un officier lui a dit de revenir le lendemain pour subir son examen médical.

"Thurier ne s'est pas rapporté le lendemain et nous avons donné instruction à la Police Montée de l'arrêter immédiatement pour avoir négligé de se rapporter pour son entraînement militaire, comme on le lui avait ordonné. Thurier a été arrêté, il a plaidé non coupable et on l'a remis en liberté provisoire sous caution de \$500."

Demarco s'est fort distingué
New-Haven, 19. — Ab Demarco, des Rouges de Providence, a compté deux points et a obtenu une assistance au cours de la période supplémentaire hier soir pour assurer la victoire des visiteurs sur les Aigles par le résultat de 7-4. Ce même joueur avait compté un autre point et avait aidé Whitelaw au cours des deux premières périodes, et l'on peut le reconnaître comme le facteur de la victoire des Rouges, dans cette joute de la Ligue Américaine de Hockey.

Première période
1. Providence, Whitelaw . . . 2.49
2. New-Haven, McManus . . . 15.45
Pun: Garrett et Jones.
Deuxième période
3. Providence, Demarco . . . 10.23
4. Providence, Forsey . . . 14.50
5. Providence, Horeck . . . 16.16
Punition: Horeck.

Troisième période
6. New-Haven, Patterson . . . 1.23
7. New-Haven, N. Smith . . . 3.40
8. New-Haven, Tabor . . . 6.21
Pun: Labovitch.
Période supplémentaire
9. Providence, Demarco . . . 5.38
10. Providence, Calladine . . . 6.35
11. Providence, Demarco . . . 9.53
Punition: Bowman.

Harry Hurst un aspirant au championnat

Comme on le sait, Sammy Angott vient d'annoncer qu'il renonce au titre de champion mondial des poids légers à la suite de sa difficulté à faire le poids, et comme ce titre est actuellement vacant, plusieurs pugilistes réclament le droit de participer au tournoi qui sera bientôt organisé pour trouver un successeur à Angott, et parmi ceux-là, nous trouvons un pugiliste montalais qui a fait sa marque et qui possède d'excellentes qualités comme boxeur, nous voulons parler de Harry Hurst, qui sera au programme de la prochaine séance de boxe qui aura lieu au marché Saint-Jacques, mercredi soir prochain.

Lors de ce programme organisé par le promoteur Max Alper et son assistant Lawson Bampton, Hurst rencontrera Nick Melnick, de la marine. Ce sera le premier combat de Hurst depuis qu'il fait partie du corps d'aviation royal canadien.

Hurst rencontrera dans Melnick un solide poids moyen au coup de poing formidable.

Hurst a non seulement demandé d'être considéré comme un aspirant logique au championnat des catégories poids léger et mi-moyen mais il a aussi pris la Fédération canadienne de boxe de la reconnaissance comme un aspirant au titre de champion poids moyen s'il venait à battre Melnick mercredi prochain.

Melnick réclame le championnat poids moyen des Provinces Maritimes au moment de son entrée dans la marine royale canadienne. Melnick a livré quantité de combats dans les centres de la Nouvelle-Ecosse, particulièrement à Glace-Bay, Sydney et Halifax, de même que dans divers endroits de la Nouvelle-Angleterre. On le dit robuste et dur coqneur. On l'aura l'avantage de plusieurs livres sur Hurst.

Les organisateurs sont à préparer un excellent programme pour faire un brillant succès de leur soirée d'ouverture.

Un autre boxeur que nous verrons à l'oeuvre au cours de cette soirée sera Marcel Fournier, qui a gagné tous ses combats au marché Saint-Jacques. Louis Alter, le solide coqneur, figurera également au programme. Alter est le fils d'un ancien boxeur bien connu à Montréal qui se battait sous le nom de Kid Herman, et qui rencontra des adversaires tels que Battling Nelson et Joe Gans.

Cude pilotera le Mont-Royal Jr
Wiff. Cude, ancien gardien de buts du Canadien de la N.H.L., dirigera l'équipe Mont-Royal Junior cette saison. Pil Gélinaud a annoncé que l'équipe tiendra sa première pratique demain à l'arena de Lac-Beauport. Les joueurs qui désirent un essai sont priés de s'adresser à Gélinaud, Atlantic 2717. La ligue Junior Mont-Royal ouvrira sa saison vendredi prochain. Cude est aussi instructeur de l'équipe Canada Car dans la ligue des Munitions.

George Doty contre Al "Bunny" Davis
Boston, 19. — Al "Bunny" Davis, boxeur de la division des mi-moyens, qui a mis ses sept derniers adversaires hors de combat depuis son retour dans l'arena, rencontrera George Doty dans un combat de dix rounds, au Mechanic Building, vendredi. S'il gagne ce match, Davis a la garantie de rencontrer Ray Sugar Robinson, le mois prochain.

Le public montréalais est cordialement invité à ces parties afin de connaître davantage ce beau sport. L'entrée, est libre.

George Doty contre Al "Bunny" Davis
Boston, 19. — Al "Bunny" Davis, boxeur de la division des mi-moyens, qui a mis ses sept derniers adversaires hors de combat depuis son retour dans l'arena, rencontrera George Doty dans un combat de dix rounds, au Mechanic Building, vendredi. S'il gagne ce match, Davis a la garantie de rencontrer Ray Sugar Robinson, le mois prochain.

Le public montréalais est cordialement invité à ces parties afin de connaître davantage ce beau sport. L'entrée, est libre.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES
HOMAGE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

COMPTABLES
Chartré, Samson & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
Jacques Labrecque, C.A. A.-E. Beauvais, C.A.
J.-Paul Gauthier, C.A. E. Barry Kishin, C.A.
Léon Côté, C.A. Gérard Marceau, C.A.
P.-Emile Brunet, C.A. Lucien P. Bélat, C.A.
Lionel Eousin, C.A. Jacques Angers, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A. Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A. Raimond Fortier, C.A.
Jean Levesque, C.A. Guy Bernier, C.A.
Percy Auger, C.A. H. Bourque, C.A.

AVOCATS
Anatole Vanier, C.B. Guy Vanier, C.B.
VANIER & VANIER
AVOCATS
111, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'invention
10\$
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR DES BREVETS D'

Politique canadienne

(suite de la première page)

...sar qu'il était, il retombe dans la foule des hommes d'affaires. Sa chute est encore plus rapide que son ascension. Sans connaître tous les détails de l'affaire, la sympathie des gens qui comprennent quelque chose à notre régime démocratique et parlementaire vont au ministre. L'incident n'en sera pas moins exploité contre le gouvernement par les conscriptionnistes à outrance.

Atmosphère trouble

Querelle ouverte et désagréable au Service sélectif, échange de mots entre M. Drew et M. Mulock, ministre des Postes, rivalité entre plusieurs conservateurs, dispute entre les libéraux ontariens, érainte de la scène politique est changeante. Depuis le début de la semaine, c'était le calme absolu. On n'entendait parler d'aucun désaccord sérieux. Et puis, en quelques heures pour ainsi dire, la trêve est violée sur plusieurs fronts. On reprend les armes. Les membres d'un même parti ne s'entendent plus. Les adversaires se relèvent la tête. En pays démocratique, il faut s'attendre à ces changements subits. Même en temps de guerre, l'accord n'est jamais parfait et il ne dure jamais bien longtemps. L'exemple vient de haut. M. Willkie et M. Churchill ne tiennent pas le même langage; celui-ci veut conserver ce que l'Empire britannique possède; celui-là parle de la libération des peuples. Faut-il s'étonner que des députés et de simples chefs de quartiers soient prêts à se révolter contre un gouvernement, contre un premier ministre?

Un congrès miniature

Voilà ce qui arrive chez les libéraux ontariens. L'Association libérale de l'Est de l'Ontario convoquera ses membres le 28 novembre à Ottawa. Ce sera un congrès en miniature. Il y aura là des députés fédéraux et des députés provinciaux, ainsi que les membres de l'Association qui sont nombreux et actifs, le parti libéral étant au pouvoir et à Ottawa et à Toronto. Le président de l'Association est M. Jean-T. Richard, d'Ottawa. Il y a de la chienne dans l'air. Les libéraux ontariens ne sont pas contents, par-là, de la façon dont M. Mitchell Hepburn a procédé pour se désigner un successeur. L'Est de l'Ontario, et tout particulièrement l'Est d'Ottawa, devrait être pourtant habitué aux coups de tête de M. Hepburn. Il a désigné deux ministres de langue française sans trop s'occuper du choix populaire. MM. Paul Leduc et Robert Laurier sont devenus ministres parce que c'était le bon plaisir de M. Hepburn, non pas parce que les électeurs d'Ottawa-Est les avaient désignés de quelque façon.

M. Mitchell Hepburn s'est nommé un successeur à la direction de l'administration provinciale exactement de la même manière. Devant la loi, la procédure est régulière. Mais en pays démocratique, les membres d'un parti aiment bien choisir eux-mêmes leur chef. On rapporte que plusieurs libéraux ontariens demandent la tenue d'un congrès général du parti. A ce congrès on désignerait le chef et le premier ministre. Si M. Gordon Conant l'emportait sur ses adversaires, à la bonne heure! Les libéraux de l'Est de l'Ontario l'accepteraient et l'appuieraient. S'il était battu au scrutin par un rival, alors M. Conant serait obligé de céder sa place au vainqueur. M. Con-

nant est venu à Ottawa ces jours derniers. Il n'a voulu faire aucune déclaration sur le but de son voyage. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, le nouveau premier ministre est homme de caractère. Il défendra son titre avec énergie. Quiconque se propose de lui enlever sa couronne doit s'attendre à une résistance implacable.

Les libéraux fédéraux

Ce que M. Gordon Conant doit défendre le plus, c'est l'intervention des libéraux fédéraux. Ceux-ci sont portés à considérer le successeur de M. Mitchell Hepburn comme un homme dangereux pour le parti fédéral. Si M. Mackenzie King et ses collègues n'entendent pas se mêler des affaires administratives de la province, ils s'intéressent à celles du parti libéral ontarien. Ce sont des libéraux comme M. Hepburn et Conant. A ce titre ils peuvent tenir à ce que le poste de premier ministre torontois soit occupé par un autre. Le but de leur intervention serait de ramener la bonne entente au sein du parti et de fortifier ses positions sur le front ontarien. C'est sur ce front que les torontois porteront leurs efforts les plus considérables. L'Ontario reste encore le château fort du libéralisme. Si les libéraux orthodoxes pouvaient obtenir de nouveau les bonnes grâces du gouvernement de Toronto, les conservateurs éprouveraient beaucoup de difficultés à s'emparer d'une majorité de comtés fédéraux.

Voilà l'enjeu véritable de la crise libérale ontarienne.

Léopold RICHER

L'actualité

(suite de la première page)

cienne ville française engloignée, comme dans un cimetière; quelques monuments (très peu) à la mémoire des Montréalais, mais beaucoup aux étrangers) indiquent l'ensevelissement; mais des plaques, des plaques et des plaques commémoratives.

Ne nous fions pas aux affiches des noms de rues: elles sont défigurées, inexécutes. De plus, peu de noms de rues ont été exécutés. Exemples: Saint-Paul, Saint-Jacques, Saint-François-Xavier, Saint-Gabriel, Saint-Jean-Baptiste. Reconnaissez, si vous le pouvez, les fondateurs que l'on a voulu honorer. Et pour comble, certaines appellations ont été anglicisées par l'office: St. James.

On entend bien se reprendre par la désignation de Jérôme le Royer de la Dauversière pour la place publique qui remplacera le bloc Pérou, entre les deux palais de justice, et emplacement de la première synagogue. Si l'appellation est peu loquace, elle rachètera la litanie des prénoms déchiffrables par les seuls initiés.

Avons-nous, pour le moins, une riche collection d'images du vieux Montréal français, si les antiques pierres et briques nous manquent tellement? Nous sommes encore bien mal partagés sur ce point.

Nous en avons eu une triste preuve dans l'exposition de l'Art Association de Montréal à l'occasion du Troisième centenaire. L'Art Gallery nous offrait un magnifique album mural sur le Montréal du régime anglais; près de deux cents pièces: peintures, lithographies, dessins, plans et cartes géographiques d'une vivante évocation; mais ce Salon donnait malheureusement l'impression aux visiteurs non prévenus que notre ville de 1760 ou de 1800; ils cherchaient vainement une image un peu complète de la première époque.

Dans l'introduction au catalogue, M. E. R. Adair, de McGill, explique à la fois la lamentable indigence de Montréal en maisons centennaires et la rareté des pièces qui pour-

raient reconstituer le visage français de notre première cité.

Les Européens nous disent: votre ville est ancienne; sa fondation date de trois cents ans; qu'avez-vous à nous montrer de ses commencements? Il nous paraît étrange de voir Montréal, comme au temps de Frontenac, ou de Vaudreuil; le Montréal de Montcalm, ou de Carleton ou de Durham? Et notre réponse est piteuse: Très peu de choses. Le progrès et surtout les incendies (les maisons des premiers Français étaient surtout construites de bois, proté facile) ont presque tout rasé.

Et les Français établis à Montréal paraissent avoir négligé de représenter par le crayon ou la peinture les divers aspects de leur milieu, ou leurs travaux se sont perdus. En tout cas, on en retrouve très peu.

Par contre, les personnages officiels anglais, notamment les officiers du Génie et de l'Artillerie, installés ici après la capitulation ont appliqué leurs talents artistiques à peindre la physionomie de leur ville d'adoption: la neige, la raquette, le fleuve, les rues, les maisons, les costumes et les coutumes.

C'est pour cela que la retrospective montrealaise est plus facile à mesurer que l'on avance vers le XIXe siècle.

Mais nous restons étrangement indifférents en monuments anciens. Maigre attraction touristique. De ce pas, Caughnawaga nous damnera le pion.

Grand Dieu! Préservons au moins d'une décadence mortelle le Château de Claude de Ramezay; ex-résidence de gouverneurs, français et anglais, ex-palais de justice, ex-université, un jour mis à l'encre par l'Ontario pour l'édification, maintenant musée d'archéologie et d'histoire du Canada. Il y a bien droit pour avoir résisté si longtemps aux ambitions démolisseuses des rebâtisseurs et des niveleurs.

Louis ROBILARD

19-XI-42

Bloc-notes

(suite de la première page)

provinces de l'Ouest. Plusieurs centaines de jeunes ont répondu à cet appel. Les résultats ont été plus ou moins heureux; dans certains cas, ils ont été pitoyables et il a fallu improviser d'urgence le rapatriement, aux frais de leurs familles sans doute, de plusieurs de ces jeunes, qui, rendus dans l'Ouest, n'avaient pas trouvé à s'employer. Cette aventure paraît maintenant d'autant plus curieuse que le premier ministre du Manitoba, M. John Bracken, déclarait, lundi soir dernier, à une assemblée de la Canadian Legion de Winnipeg, que la capitale manitobaine, à elle seule, compte présentement plus de 4,000 chômeurs valides; et il ajoutait que dans des circonstances normales, c'est le tout petit nombre de ces gens qui devraient se trouver ainsi en chômage. Si Winnipeg peut offrir une main-d'œuvre aussi nombreuse et qui reste inutilisée, comment se fait-il qu'on ait cru nécessaire de recruter des moissonneurs parmi la jeunesse étudiante de la province de Québec, et juste à l'ouverture de l'année scolaire et universitaire?

À la vérité, il n'est pas nécessaire d'ouvrir les yeux bien grands pour s'apercevoir que quelque chose n'allait pas au Service sélectif. N'est-ce pas de l'industrie laitière de la province d'Ontario, réunis à Toronto, M. Taggart a fait la déclaration suivante, que transmet la Canadian Press: "Je ne puis percevoir la plus petite possibilité d'un rationnement du beurre dans un avenir prochain, et ce que j'entends par avenir prochain, c'est peut-être deux ou trois ans. Je puis même plus ou moins garantir qu'il n'y aura absolument pas de rationnement d'ici six mois."

A propos du beurre

Il paraît que les Canadiens ne se sont pas rationnés quant au beurre, qu'ils ne le seront sûrement pas de moins d'ici six mois; c'est le régal des produits alimentaires, M. J.G. Taggart, qui en informe le public, en des termes non équivoques. Adressant la parole à des congressistes de l'industrie laitière de la province d'Ontario, réunis à Toronto, M. Taggart a fait la déclaration suivante, que transmet la Canadian Press: "Je ne puis percevoir la plus petite possibilité d'un rationnement du beurre dans un avenir prochain, et ce que j'entends par avenir prochain, c'est peut-être deux ou trois ans. Je puis même plus ou moins garantir qu'il n'y aura absolument pas de rationnement d'ici six mois."

M. Taggart a profité de l'occasion pour dire encore que le rationnement du beurre ne pourrait s'organiser aussi facilement que celui du thé, du café, du sucre, parce qu'il s'agit d'un produit qui ne peut demeurer aussi longtemps en entrepôt que les trois autres.

Il n'en reste pas moins que le beurre est extrêmement rare sur le marché, que les menaces ont toutes les peines du monde à s'en procurer. Le rationnement du beurre paraît exister sans qu'il y ait de rationnement d'établir par l'Etat. Pour le consommateur un rationnement vaut pourtant l'autre. Selon M. Taggart, la rareté présente dépendrait surtout de l'approvisionnement du beurre par un certain nombre de consommateurs qui en auraient fait des provisions gardées en cave. N'y aurait-il pas aussi accaparement par des entrepreneurs commerciaux? Il semble que l'Etat, par ses régisseurs, ses administrateurs, ses contrôleurs, devrait y voir au plus tôt. De même devrait-il rechercher et faire connaître, sans délai, la vraie cause de la rareté des oeufs sur nos marchés. L'on invite le consommateur canadien à se priver, pour faciliter l'approvisionnement de la Grande-Bretagne, de viande de bœuf, d'autres viandes encore. Il faut tout de même qu'on lui laisse quelque chose pour s'alimenter.

Emile BENOIST

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 est. S.-CATHERINE
Livraison partout direct-
ement de notre serre-champ.
de 12 h. à 15 h.
PL. 1785-1787 12 h. 30

Un compatriote retrouvé

Il y a beaucoup de Franco-Américains qui ont réussi aux Etats-Unis. Quelques-uns d'entre eux se sont noyés sans volonté de retour dans la grande masse qui les a absorbés; rien d'étonnant que nous ayons des nôtres perdus leur trace. Quand ils n'ont pas changé de nom, ce qui se produit parfois, malheureusement, il demeure néanmoins possible de les rattacher à la famille et de découvrir leurs origines.

Dans la chronique franco-américaine qu'il tient avec autorité dans Culture, M. Gabriel Nadeau vient d'attirer notre attention sur un journaliste, éminent à sa façon, Emile Gauvreau, qui a conquis une certaine célébrité par la publication de ses mémoires sous le titre de *My Last Million Readers*. On a lu ou entendu parler de ce livre qui a joui de la popularité. C'était en quelque sorte les confessions d'un as du journalisme qui a dirigé tour à tour l'*Evening Graphic* (que le public appelait le *Pornographic*), le *Mirror*, l'*Inquirer* et le magazine *Click*. La sensation sous toutes ses formes était son domaine; il a exploité sans vergogne la badauderie de son public.

Or, cet Emile Gauvreau, nous apprend M. Nadeau, est d'origine canadienne-française. Il est né à Centerville, dans le Connecticut, le 4 février 1891, du mariage d'Alphonse Gauvreau et de Malvina Perron. Son père venait du Canada où il avait vécu plusieurs années. Il avait même fait, en 1885, la campagne du Nord-Ouest contre Louis Riel et les Métis révoltés contre l'arbitraire du gouvernement d'Ottawa. Peu après la naissance d'Emile, les Gauvreau abandonnèrent leur ferme de Centerville, s'installèrent pour un temps à Centerville. Très jeune, Emile découvre sa vocation de journaliste et ses succès sont rapides.

On connaît la suite. À la décharge de notre compatriote, notons que les procédés en vigueur dans la presse jaune des Etats-Unis ne lui ont pas complètement agréé. En 1935, Hearst le met à la porte, s'apercevant sans doute que Gauvreau marque quelque délicatesse à pratiquer le journalisme comme on le fait dans les feuilles du type du *Mirror*. Tardif remords qui est tout à son honneur.

Roger DUHAMEL

19-XI-42

Le prochain carême à Notre-Dame

La population de Montréal sera heureuse d'apprendre que le R. P. Ducatillon, O.P., a bien voulu accepter de prêcher le Carême de 1943 à Notre-Dame.

Cet apôtre a fait beaucoup de bien parmi nous chaque fois qu'il a pris la parole. C'est toujours la doctrine évangélique qu'il propose à son auditoire, mais il la présente sous une forme personnelle et attrayante qui soutient l'attention de ses auditeurs et ne peut manquer de pénétrer dans l'âme pour y laisser une impression profonde, salutaire et durable.

Sous profitez de l'occasion pour rappeler qu'en s'adressant au bureau du la fabrique au no 424 de la rue Saint-Sulpice, aux heures de bureau, on peut se réserver un banc de son choix pour les six mois qui vont suivre: période qui comprend la messe de minuit et le temps du Carême.

L'administration de Madagascar

Londres, 19 (C.P.) — Le ministre des Affaires étrangères Anthony Eden, a déclaré hier à la Chambre des Communes que l'administration de l'île de Madagascar récemment occupée par les troupes anglaises est confiée au comité national français du général de Gaulle. Les représentants de Vichy et autres "Quislings" ont été expulsés de Madagascar, dit-il.

M. Eden a annoncé que le général Paul Le Gentilhomme, ancien commandant des Français combattants en Afrique, partira sous peu pour Madagascar pour occuper son poste de Haut commissaire.

Diplomates partis de Vichy

Vichy, 19 (Des émissions françaises). — Le personnel diplomatique du Mexique, du Guatemala, de Cuba, du Nicaragua et du Honduras — pays qui ont rompu leurs relations diplomatiques avec Vichy — sont partis hier par train spécial pour Amélie-les-Bains.

M. Roebuck en asse des contrôleurs

Toronto, 19 (C.P.) — M. Arthur W. Roebuck, député libéral de Toronto-Trinity, a loué, hier soir, une décision du juge James Parker, qui a décidé que certaines clauses des règlements faits sous l'inspiration du ministère canadien des Munitions et Approvisionnements étaient "ultra vires" quant au contrôle.

"Débarassons-nous de tous ces administrateurs et contrôleurs et revenons à la démocratie", a déclaré M. Roebuck, portant la parole devant une association libérale de Toronto.

"Au lieu de chercher à contourner les conclusions du juge Parker, le gouvernement ferait mieux d'accepter cette décision ou au moins d'attendre pour la discuter que le Parlement soit en session", a continué le député libéral.

300,000 tonnes de navires
Londres, 19 (C.P.) — Le ministère de la Guerre économique a annoncé hier que les Alliés avaient fait l'acquisition de 200,000 à 300,000 tonnes de cales marchandes par suite de leur occupation de l'Afrique-Nord française.

En Birmanie

Nouvelle-Delhi, Inde, 19 (A.P.) — Un bulletin conjoint du commandement anglais et du commandement américain dans l'Inde rapporte hier deux escarmouches en Birmanie au cours des 48 dernières heures ainsi que de nouvelles opérations de l'aviation alliée contre les bases japonaises en Birmanie.

DUPUIS

Chaussettes pour votre confort messieurs. 1.00

Chaussettes en tricot par côtes, serré tout laine et extensible. Nuances sobres pour l'hiver: gris, bleu, brun, marron. Pointures: 10 à 12.

Chaussettes nouveaux patrons et nuances. .50 3 paires 1.35

Des milliers de paires de chaussettes en tricot laine et coton épaisseur pour l'hiver. Surtout du gris, bleu, brun, rouge, vert. Pointures: 10 à 12.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

PROGRAMME PERE NOEL

poste CHLP

vendredi (domain) de 5 h. 15 à 5 h. 30. Enfants, soyez aux écoutes.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Trois-Rivières en tête pour la crise du logement

Ottawa, 19 (C.P.) — L'Office fédéral de la statistique vient de publier, aujourd'hui, un rapport détaillé sur la crise du logement survenue dans les villes canadiennes par suite de la construction de nombreuses usines de guerre.

L'Office établit, de la façon suivante, la liste des villes qui souffrent le plus de la crise du logement, et c'est Trois-Rivières qui vient en tête. Voici, par ordre, la liste des villes affectées par un surplus anormal de population: les Trois-Rivières, Hull, Québec, Sudbury, Ont., Halifax, N.-E., Sherbrooke et Montréal.

Voici maintenant le pourcentage des maisons surpeuplées: Trois-Rivières, 34.7%; Hull, 34.5%; Québec, 29.8%; Sherbrooke, 29.9%; Montréal, 24.4%.

Crise du logement à Edmonton

Edmonton, 19 (C.P.) — Le maire d'Edmonton, M. John Fry, révèle qu'il vient d'être informé par la Commission du logement en temps de guerre qu'il lui est impossible de résoudre la crise du logement qui existe à Edmonton.

Fausse bombes

New-York, 19 (A.P.) — On a découvert hier sept bombes dans le centre de la ville; mais il s'agissait seulement de bombes remplies de sable et qui avaient été exposées à l'exposition universelle de New-York.

Les élections municipales

Les conseillers municipaux continuent à annoncer leur intention de se présenter de nouveau aux prochaines élections municipales ou de s'abstenir. MM. Alfred Filion, H. Carrière et J.-O. Taillefer, conseillers "A", district No 6, et MM. Victor Lévesque, Eudore Dubeau et Eugène Gaudry, conseillers "A", district No 8, seront candidats.

Etats-Unis et Amérique latine

Washington, 19 (A.P.) — Le gouvernement des Etats-Unis vient de conclure avec les pays de l'Amérique latine une entente qui aura pour effet d'augmenter le nombre des étudiants de ces pays qui fréquenteront les collèges et universités des Etats-Unis.

Communication entre pays d'Amérique

Washington, 19 (A.P.) — En vue de favoriser le transport entre l'Amérique du Sud et les Etats-Unis, le gouvernement de Washington a consenti à financer la restauration des chemins de fer mexicains, et une entente à ce sujet vient d'être conclue entre les deux pays.

SOURDS

Ravox-Radio-Phone

202 boul. St-Joseph O. Montréal
Succursale à Québec
1-Edo. - 201-220 St-J. - 57-Ville

Votre droit de cité exige le merveilleux
GEM - V - 4 1942-3
approuvé par l'Ass. Médicale des E.-U.
SANS BATTERIE ENCORE
GARANTIE POUR LA VIE
Microphone, réce-teur, montés sur cristal
Prix, qualité, réception incomparables
Démonstration gratuite. Tél. CA. 6665

"La lutte du plébiscite continue"

Appel de M. André Laurendeau, membre du Comité de Finances, en faveur du "candidat des conscrits" — "Ceux qui ne sont pas fatigués de donner" — Adresser sa souscription IMMEDIATEMENT

M. André Laurendeau nous adresse pour publication cet appel aux Canadiens:

La lutte de Jean Drapeau, "candidat des conscrits", contre le major-général La Flèche, le ministre-conscripteur, est maintenant engagée pour de bon.

Jamais lutte électorale n'eut moins que celle d'Outremont le caractère d'une lutte de parti.

D'un côté il y a une espèce de "ministère d'Union" en miniature, qui reçoit l'appui des deux vieux partis, de la "Gazette", des Deux-Cents de Toronto, et qui incarne la conscription. De l'autre côté il y a un jeune homme libre, qui ne reçoit l'appui d'aucun groupe organisé, mais se présente entouré d'hommes aussi libres que lui, et qui représente l'opposition au vieil impérialisme militaire.

Bref, c'est la lutte du plébiscite qui continue.

Elle se continue dans une seule circonscription de la province, mais elle intéresse les hommes et les femmes de tout le pays.

Elle sera victorieuse dans la mesure où ces femmes et ces hommes collaboreront avec les jeunes, et les aideront de toutes les manières possibles.

Comme toutes les luttes électorales, elle coûte de l'argent: même si l'organisation du "Candi-

dat des conscrits" ne compte pas de gros bailleurs de fonds, il lui faut louer les salles, faire imprimer des circulaires, payer la radio. Pour cela il lui faut le nerf de la guerre.

Les jeunes sont prêts à payer de leur personne; mais leur personne, c'est tout ce qu'ils possèdent. Ils demandent à leurs aînés, à leurs camarades des autres parties du Canada, à tous ceux qui ne s'inquiètent pas exclusivement de leurs petites affaires personnelles et qui sont capables de se passionner pour une lutte d'idées: D'ADRESSER IMMEDIATEMENT LEUR SOUSCRIPTION AU COMITE DES FINANCES.

IMMEDIATEMENT: car le débat est engagé, il durera DOUZE JOURS A PEINE, il doit prendre de plus en plus d'intensité.

Ceux qui ne sont pas fatigués de lutter lancent leur appel à ceux qui ne sont pas fatigués de donner.

André LAURENDEAU

NOTE. — Le Comité de finances se compose de Me Jean Louis Dorais, avocat; Dr Georges-Etienne Carlier, médecin; M. Edouard O'Donoghue, homme d'affaires, et de M. André Laurendeau, publiciste. On adresse sa souscription — le plus tôt possible, à 60 cent, rue St-Jacques, Ch. 702, Montréal. (Tél.: HA. 6876).

Fourrure

MOUTON DE PERSE

La Popularité...

Les manteaux de mouton de Perse faits chez REID sont certainement les plus populaires! Ce sont des manteaux de durée, de magnifique apparence, de coupe impeccable et offerts en SPECIAUX à des prix "surprenants".

A CES PRIX, PAS DE DISCUSSION!

\$195.
\$255.
\$375.

Autres qualités jusqu'à \$595.00

CH. 3181

1473 RUE AMHERST

Reid